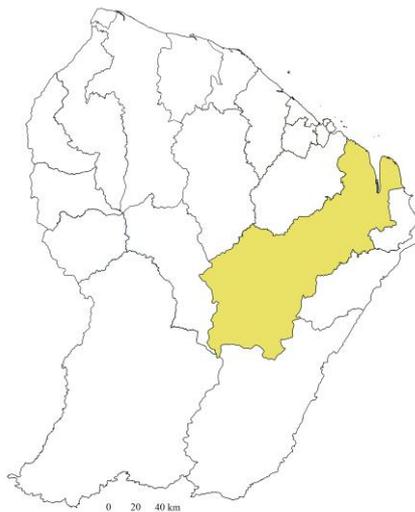




Quartier de Kaw

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves 1834-1848



Version provisoire (mai 2020).

Introduction

Introduction

La présente édition est fondée sur les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d'outre-mer (fonds déposé Guyane).

Archives nationales d'outre-mer
référence Internet : [ark:/61561/wz818bvzwb](https://nla.ark:/61561/wz818bvzwb)

Guyane 52* : Kaw (1834-1843)
Guyane 55* : Kaw (1844-1848)
Guyane 215* : Kaw (1834-1843)
1 DPPC 2706* : Kaw (1824-1845)

Ces registres contiennent **556 actes**.

Territoires concernés

Guyane	
<i>circonscriptions actuelles (communes)</i>	<i>circonscriptions anciennes (quartiers)</i>
Régina-Kaw	Approuague Kaw

A noter l'erreur de transcription de l'officier d'état civil pour l'année 1841 : les actes déclaratifs des esclaves sont portés sur le même registre que ceux des libres.

Les tables alphabétiques dressées à chaque fin de registre n'ont pas été reprises pour le moment.

Edition provisoire réalisée par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.

Renseignements : patrimoinesculturels@ctguyane.fr

N^o 27

L'an mil huit cent quarante quatre et le
Dix neuf juin a trois heures apres midi.

Décès

Jeanne

Pardevant nous Pierre Antoine Bouché Lieutenant
Commissaire Commandant et officier de l'état civil
Du quartier de Kour dépendant de la ville de Cayenne;
Est comparu Monsieur Ferras Sieigneur de
L'habitation Les Sables, sise en ce quartier et
appartenant à Monsieur Barrat; Lequel nous
a déclaré, que hier Dix huit courant, la nommée
Jeanne, âgée de vingt neuf ans, de nation Calbaire, et
dépendant de la dite habitation, est décédée, et a été
déclarant signé avec nous après lecture.

Ferras

Bouché

Je soussigné M^{re} L^{re} Constant, déclare
que le nommé Esperance de son
Feminin âgé de 22 ans, 220
décédé sur l'habitation de
Esperance de son L^{re} et
Du Sair au quartier de Kour
le 9 mai 1848

Signé le 12 à 8 heures du soir M^{re} L^{re} Constant

Je vous prie M^{re} le Commandant,
De voir si l'age est juste, je
vous en prie car je n'ai pas
leurs age ici, leur maître
a son Reconnoissance avec lui,
je vous serais infiniment
obligé. je vous suis avec
Respect M^{re} L^{re} Constant

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1834

Le présent registre, contenant quarante-huit feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier de Kaw, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1834.

Fait au palais de justice à Cayenne le vingt novembre 1833. R. Vatar, juge délégué.

N° 1^{er}

Naissance

Jean Jean

Le dimanche douze janvier mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Le soussigné habitant propriétaire et commissaire commandant déclare que la nommée Pauline, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt ans, est accouchée ledit jour douze janvier à huit heures du matin, sur son habitation Les Sables, sise audit quartier de Kaw, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le prénom Jean Jean ; et nous avons signé après lecture faite. Mésilliac. Bruneau.

N° 2

Décès

Philippe

Le dix-sept janvier mil huit cent trente-quatre, neuf heures du matin.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Philippe, cultivateur, âgé de trente-un ans, est décédé ce jour à huit heures du matin, sur son habitation La Constance, sise rive gauche de la rivière de Kaw ; et nous avons signé après lecture. Mésilliac. Bruneau.

N° 3

Décès

Eulalie

Le dix-sept mars mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Le nommé Médéric, nègre libre, demeurant à Kaw sur l'habitation du sieur Dieudonné, déclare que la nommée Eulalie, sa cultivatrice, âgée de soixante-six ans, épouse du nègre nommé Martin, est décédée sur l'habitation de son maître, le seize mars dit an. Le déclarant ayant déclaré ne savoir signer, nous avons signé après lecture faite. Bruneau.

N° 4

Décès

Rosine,

épouse d'Albert

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-quatre mars, à sept heures du matin.

Le soussigné déclare que la nommée Rosine, cultivatrice, âgée de trente-sept ans, épouse du nommé Albert, est décédée ce jour à six heures du matin, sur son habitation Les Sables, sise rive droite de la rivière de Kaw ; et nous avons signé après lecture. De Mésilliac. Bruneau.

N° 5

Décès

Charles

L'an mil huit cent trente-quatre, le sept avril, huit heures du matin.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Charles, cultivateur, âgé de vingt-deux ans, est décédé hier à onze heures du soir, sur son habitation La Constance ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 6

Décès

Adélaïde

L'an mil huit cent trente-quatre, le dimanche treize avril, neuf heures du matin.

Le sieur Charles Lembert, maître-charpentier, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Adélaïde, ex cultivatrice, âgée de soixante-dix-huit ans, appartenant à la nommée Anna, négresse libre, est décédée hier à cinq heures du soir sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Le déclarant dit ne pouvoir signer, étant blessé à la main droite, dit-on. Bruneau.

N° 7

Naissance

Sabin

L'an mil huit cent trente-quatre, le quinze avril.

Le soussigné déclare que la nommée Méria, cultivatrice, son esclave, âgée de trente-sept ans, est accouchée ledit jour à neuf heures du matin sur son habitation Les Sables, sise au quartier de Kaw, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Sabin ; et nous avons signé après lecture. De Mésilliac. Bruneau.

N° 8

Décès

Elisé dit Louboui

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-huit mai.

Monsieur Pierre Maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Elisé, dit Louboui, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, est décédé d'hier à dix heures du soir, sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Maxime. Bruneau.

N° 9

Mariage

Alphonse et

Nannette

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Alphonse, Africain, âgé de vingt-six ans, s'est marié ce jour avec la négresse Nannette, Africaine, âgée de vingt-deux ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 10

Mariage

Joseph et

Caroline

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant audit quartier de Kaw, déclare que le nommé Joseph, Africain, âgé de vingt-deux ans, s'est marié ce jour avec la négresse Caroline, Africaine, âgée de dix-huit ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. De Mésilliac. Bruneau.

N° 11

Mariage
Ferdinand et
Juliette

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Ferdinand, créole, âgé de vingt-trois ans, s'est marié ce jour avec la négresse Juliette, Africaine, âgée de dix-neuf ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 12

Mariage
Calixte et
Généreuse

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Calixte, Africain, âgé de vingt-neuf ans, s'est marié ce jour avec la négresse Généreuse, aussi d'Afrique, âgée de vingt-un ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 13

Mariage
Félix et
Félicité

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Félix, Africain, âgé de vingt-huit ans, s'est marié ce jour avec la négresse Félicité, Africaine, âgée de vingt-deux ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 14

Mariage
André et
Adèle

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé André, Africain, âgé de vingt-neuf ans, s'est marié ce jour avec la nommée Adèle, Africaine, âgée de vingt-deux ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 15

Mariage
Apollon et
Léocadie

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Apollon, Africain, âgé de vingt-un ans, s'est marié ce jour avec la négresse Léocadie, Africaine, âgée de dix-neuf ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 16

Mariage

Lambert et

Flore

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix-neuf mai.

Monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Lambert, Africain, âgé de vingt-six ans, s'est marié ce jour avec la négresse Flore, Africaine, âgée de vingt ans, ses esclaves, cultivateurs ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 17

Naissance

Calixte

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-quatre mai.

monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Eudoxie, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ledit jour vingt-quatre mai, à deux heures du matin, sur son habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Calixte ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 18

Naissance

Bernardin

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-cinq mai.

Le soussigné déclare que la nommée Reine, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-huit ans, est accouchée ce jour à dix heures du matin sur son habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Bernardin ; et nous avons signé après lecture. De Mésilliac. Bruneau.

N° 19

Décès

Noël

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-sept mai.

Monsieur Pierre Maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Noël, cultivateur, âgé de quatorze ans, est décédé hier à deux heures de l'après midi sur son habitation L'Adélaïde ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Maxime. Bruneau.

N° 20

Naissance

François Henry

L'an mil huit cent trente-quatre, le cinq juillet.

Monsieur Pierre maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Justine, cultivatrice, esclave du sieur Josué Sainte-Rose, âgée de trente-six ans, est accouchée ledit jour à sept heures du matin sur l'habitation de son maître d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de François Henry, fils du nommé Henry, esclave dudit sieur Sainte-Rose ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Maxime. Bruneau.

N° 21

Naissance

Henriette

L'an mil huit cent trente-quatre, le dix juillet.

Monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Diane, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée ledit jour à quatre heures du matin sur l'habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Henriette ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 22

Naissance

Adélaïde

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt juillet, deux (heures) de l'après-midi.

Le soussigné déclare que la nommée Noémie, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-huit ans, est accouchée ledit jour à onze heures du matin sur son habitation Les Sables d'un enfant ~~naturel~~ légitime du sexe féminin, auquel il donne le prénom d'Adélaïde, fille du nommé Simon, esclave dudit sieur Pierre Marie Bruneau soussigné, habitant et commissaire commandant du quartier de Kaw ; et nous avons signé après lecture. De Mésilliac. Bruneau.

N° 23

Naissance

Eloïse

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt juillet.

Monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Marie-Justine, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée ledit jour à trois heures du matin sur l'habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Eloïse ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 24

Naissance

Séraphin

L'an mil huit cent trente-quatre, le douze août.

Monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Zoée, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ledit jour à cinq heures du matin sur l'habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Séraphin ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 25

Décès

Mérancienne

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-deux août.

Monsieur Pierre maxime, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, déclare que la nommée Mérancienne, dite Timoutha, cultivatrice, âgée de trente-six ans, est décédée hier à quatre heures de l'après-midi sur l'habitation L'Adélaïde ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Maxime. Bruneau.

N° 26

Décès

Hypolitte

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-deux septembre.

Monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, déclare que le nommé Hypolitte, fils légitime des nommés Alexandre et Jouanne, âgé de dix-huit mois, est décédé ce jour à cinq heures du matin sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

N° 27

Naissance

Luc

L'an mil huit cent trente-quatre, le premier octobre.

Le soussigné habitant propriétaire et commissaire commandant du quartier de Kaw, déclare que la nommée Marceline, épouse du nommé Urbain, cultivatrice, son esclave, âgée de quarante-huit ans, est accouchée ce jour à quatre heures du matin sur son habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Luc ; et a le déclarant signé après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 28

Naissance

Denise

L'an mil huit cent trente-quatre, le quatorze octobre.

Monsieur Albert, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, appartenant au sieur Brunot, déclare que la nommée Sophie, cultivatrice, âgée de trente-deux ans, est accouchée ledit jour à quatre heures du matin sur ladite habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Denise ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Albert [?]. Bruneau.

N° 29

Décès

Sophie

L'an mil huit cent trente-quatre, le quatorze octobre.

Monsieur Albert, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant au sieur Brunot, située rive gauche de la rivière de Kaw, déclare que la nommée Sophie, cultivatrice, âgée de trente-deux ans, est décédée ce jour à trois heures de l'après-midi sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faire. Albert [?]. Bruneau.

N° 30

Naissance

Jacques

L'an mil huit cent trente-quatre, le quinze octobre.

Monsieur Durand, sucrier de profession, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Justine, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt ans, est accouchée ce jour à deux heures de l'après-midi d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Jacques ; et a le déclarant dit ne pouvoir signer, étant incommodé de la main droite, nous avons signé après lecture. Bruneau.

N° 31

Naissance

Séraphin

L'an mil huit cent trente-quatre, le douze août.

Le soussigné habitant propriétaire et commissaire commandant le quartier de Kaw déclare que la nommée Denise, cultivatrice, son esclave, âgée de vingt ans, est accouchée ce jour à deux heures du matin

d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Félicité ; et a le déclarant signé après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 32

Naissance

Lindor

L'an mil huit cent trente-quatre, le six décembre.

Monsieur Albert, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, appartenant au sieur Brunot, déclare que la nommée Célestine, cultivatrice, son esclave, âgée de dix-huit ans, est accouchée ce jour à trois heures de l'après-midi sur ladite habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Lindor ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Albert [?]. Bruneau.

N° 33

Naissance

Rosalie

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt décembre.

Le soussigné habitant propriétaire et commissaire commandant du quartier de Kaw déclare que la nommée Clotilde, cultivatrice, son esclave, âgée de trente-deux ans, est accouchée ce jour à midi sur son habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Rosalie ; et a le déclarant signé après lecture faite. De Mésilliac. Bruneau.

N° 34

Naissance

Colombe Calypso

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt décembre.

Monsieur Pierre Maxime, habitant propriétaire et commissaire, demeurant à Kaw, déclare que la nommée Arthémise, cultivatrice, son esclave, âgée de dix-sept ans, est accouchée ledit jour à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Colombe Calypso ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Maxime. Bruneau.

N° 35

Décès

Edouard

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-sept décembre.

Monsieur Pierre Maxime, habitant propriétaire, demeurant audit quartier de Kaw, déclare que le nommé Edouard, fils de Virginie, cultivatrice, âgée d'un an, est décédée ledit jour à huit heures du matin sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Maxime. Bruneau.

Le présent registre tenu double, contenant trente-cinq actes, a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent trente-quatre, ce jour premier janvier mil huit cent trente-cinq. Bruneau.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1835

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier de Kaw, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1835.

Fait au palais de justice à Cayenne le 29 novembre 1834. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Naissance

Baptiste

L'an mil huit cent trente-cinq, le quinzième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur d'habitation Le Bon-Père, appartenant à dame veuve Janholtz, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Solitude, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Baptiste ; et a signé avec nous après lecture. Bruneau.

N° 2

Naissance

Jeanne

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-quatrième jour du mois de janvier, à onze heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Clémentine, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Jeanne ; et a signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 3

Décès

Joseph

L'an mil huit cent trente-cinq, le dix-septième jour du mois de mars, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Joseph est décédé sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture faite. Il était âgé de soixante-cinq ans. J. Favard. Bruneau.

N° 4

Décès

Miraca

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingtième jour du mois de mars, à midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Maxime, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, le nommé Miraca, âgé de cinquante-six ans, né en Afrique, est

décédé sur son habitation ; et nous avons signé après lecture, le sieur Maxime n'ayant pu le faire, attendu qu'il est blessé à la main. Bruneau.

N° 5

Naissance

Isoline

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-deuxième jour du mois de mars, à onze heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Désirée est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Isoline ; et a signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

N° 6

Naissance

Pacifique

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-sixième jour du mois de mars, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le nommé Moïse, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Thérèse est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Pacifique ; nous avons signé après lecture, ledit Moïse ne le sachant faire, de ce interpellé. Bruneau.

N° 7

Décès

Bastien

L'an mil huit cent trente-cinq, le quinzième jour du mois d'avril, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Bastien, âgé de trente ans, Africain, est décédé sur son habitation ; et nous avons signé après lecture, ledit sieur Maxime ne pouvant le faire, étant blessé à la main. Bruneau.

N° 8

Décès

Vitaline

L'an mil huit cent trente-cinq, le huitième jour du mois de mai, neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Vitaline, âgée de trente-quatre ans, Africain, est décédée sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

N° 9

Décès

Henriette

L'an mil huit cent trente-cinq, le sixième jour du mois de juin, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant

en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Henriette, âgée de onze mois, fille de la nommée Diane, est décédée sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

N° 10

Naissance

Caroline

L'an mil huit cent trente-cinq, le trentième jour du mois de juin, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Okia est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a donné le prénom de Caroline ; et a signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

N° 11

Naissance

Adonis

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-six juillet, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à dix heures du matin, la nommée Mélide est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Adonis ; et a signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 12

Naissance

Louis Adonis

L'an mil huit cent trente-cinq, le quatrième jour du mois d'août, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Louison est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Louis Adonis ; nous avons signé avec nous après lecture, ledit sieur Maxime empêché, étant blessé. Bruneau.

N° 13

Naissance

Marthe

L'an mil huit cent trente-cinq, le sixième jour du mois d'août, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésillac, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Christine est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marthe ; et a signé avec nous après lecture faite. Loquin. Bruneau.

N° 14

Naissance

Julie

L'an mil huit cent trente-cinq, le neuvième jour du mois de juin, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw,

dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dieudonné, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à sept heures du matin, la nommée Victorine est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Julie ; et a signé avec nous après lecture. Dieudonné. Bruneau.

N° 15

Naissance

Louis

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-unième jour du mois de juin, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dieudonné, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Espérance est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Louis ; et a signé avec nous après lecture. Dieudonné. Bruneau.

N° 16

Décès

André

L'an mil huit cent trente-cinq, le neuvième jour du mois de septembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, habitant, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé André, âgé de quarante ans, époux de la nommée Sabine, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, est décédé sur son habitation ; nous avons signé après lecture, ledit sieur Pamphile a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé. Bruneau.

N° 17

Décès

Magdelaine

L'an mil huit cent trente-cinq, le treizième jour du mois de septembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à sept heures du matin, la nommée Magdelaine, âgée de soixante-deux ans, est décédée sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

N° 18

Décès

Claire

L'an mil huit cent trente-cinq, le quatorzième jour du mois de septembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à madame veuve Jahnholz, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Claire, âgée de..., fille de..., est décédée sur ladite habitation ; et a signé avec nous après lecture. Bruneau.

N° 19

Décès

Jean-François

L'an mil huit cent trente-cinq, le douzième jour du mois d'octobre, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Jean François, âgé de cinquante-quatre ans, est décédé sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 20

Décès

Honorine

L'an mil huit cent trente-cinq, le quinzième jour du mois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Villedary, régisseur de l'habitation L'Expérience, appartenant aux héritiers Deblois, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que / ce jour, à six heures du matin /, la nommée Honorine, âgée de quarante-sept ans, est décédé sur ladite habitation ; et a signé avec nous après lecture faite. Villedary. Bruneau.

N° 21

Naissance

Aaron

L'an mil huit cent trente-cinq, le seizième jour du mois d'octobre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, habitant, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Jouanne, est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a donné le prénom d'Aaron, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier ; et nous avons signé après lecture faite, à l'exception dudit sieur Pamphile, qui a déclaré ne le savoir faire. Bruneau.

N° 22

Naissance

Pierre Marie

L'an mil huit cent trente-cinq, le dix-septième jour du mois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu demoiselle Amélie, habitante propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Rosa, lui appartenant, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel elle a donné le prénom de Pierre Marie ; nous avons signé après lecture faite, ladite Amélie a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellée. Bruneau.

N° 23

Naissance

Grégoire

L'an mil huit cent trente-cinq, le dix-huitième jour du mois d'octobre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, habitant, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Perpétue est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Grégoire, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier ; et nous avons signé après lecture faite, à l'exception dudit sieur Pamphile, qui a déclaré ne le savoir faire. Bruneau.

N° 24

Naissance

Grégoire

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingtième jour du mois d'octobre, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, habitant, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Lucie est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Patrice, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier ; et nous avons signé après lecture faite, à l'exception dudit sieur Pamphile, qui a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé. Bruneau.

N° 25

Décès

Manuel

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-septième jour du mois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Manuel, mulâtre des Indiens, âgé de trente-sept ans, est décédé sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 26

Naissance

Ursule

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-huitième jour du mois d'octobre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, habitant, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Dauphine est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a été donné le prénom de Ursule, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant à Kaw ; et nous avons signé après lecture, ledit sieur Pamphile ayant déclaré ne le savoir signer. Bruneau.

N° 27

Naissance

Alexandrine

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-huitième jour du mois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dieudonné, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Geneviève est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom d'Alexandrine ; et a signé avec nous après lecture faite. Dieudonné. Bruneau.

N° 28

Naissance

Batilde

L'an mil huit cent trente-cinq, le trentième jour du mois d'octobre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Laurence est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a été donné le prénom de Batilde, appartenant à monsieur Bruneau,

habitant propriétaire, demeurant à Kaw ; et nous avons signé après lecture, ledit sieur Pamphile ayant déclaré ne le savoir faire, de ce interpelé. Bruneau.

N° 29

Naissance

Claire

L'an mil huit cent trente-cinq, le dix novembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à une heure du matin, la nommée Hortensia est accouchée d'une fille naturelle, à laquelle il a donné le prénom de Rosilette, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant à Kaw ; et nous avons signé après lecture faite, ledit sieur Pamphile, ayant déclaré ne le savoir faire. Bruneau.

N° 30

Naissance

Claire

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingtième jour du mois de novembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Pamphile, propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à une heure du matin, la nommée Euphrasie est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a été donné le prénom de Claire, appartenant à monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier ; nous avons signé après lecture, à l'exception dudit sieur Pamphile, qui a déclaré ne le savoir faire. Bruneau.

N° 31

Naissance

Bertrand

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-cinquième jour du mois de novembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Marie est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Bertrand ; et a signé avec nous après lecture faite. J. Favard. Bruneau.

N° 32

Décès

Barthélémi

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingtième jour du mois de décembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Anna, habitation propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, le nommé Barthélémi, âgé de trente-six ans, est décédé ; et nous avons signé après lecture, ladite demoiselle Anna a déclaré ne le savoir faire. Bruneau.

N° 33

Naissance

Lucien

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-deuxième jour du mois de décembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésilliac, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Caroline est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, fils de Joseph, auquel il a donné le prénom de Lucien ; et a signé avec nous après lecture. Loquin. Bruneau.

N° 34

Naissance

Eloi

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-deuxième jour du mois de décembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésilliac, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à sept heures du matin, la nommée Félicia est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a donné le prénom de Eloi ; et a signé avec nous après lecture. Loquin. Bruneau.

N° 35

Décès

Calixte

L'an mil huit cent trente-cinq, le vingt-huitième jour du mois de décembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Calixte, âgé d'un an, fils de la nommée Eudoxie, est décédé sur son habitation ; et a signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. Bruneau.

Le présent registre, tenu double, contenant trente-cinq actes, a été clos et arrêté par nous Pierre Marie Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent trente-cinq ce jour d'hui premier janvier mil huit cent trente-six. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance, mariage et décès des esclaves du quartier de Kaw.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, le 1^{er} janvier 1836. Bruneau.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw
pendant l'année 1836**

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1835.

Fait au palais de justice à Cayenne le quatorze décembre 1835. Le juge auditeur provisoire délégué par monsieur le Juge royal. H. Pain.

N° 1

Naissance

Pierre Antoine

L'an mil huit cent trente-six, le septième jour du mois de février, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Marie Joseph, cultivatrice, âgée de seize ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Pierre Antoine ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

[Mention marginale :] Suivant arrêté du gouverneur de la Guyane en date du vingt janvier 1843, transcrit sur les registres de naissances de Kaw le vingt-trois juillet suivant, Pierre Antoine, porté ci-contre, a été déclaré libre sous les noms et prénoms de Grillaud Pierre Antoine. Le greffier du tribunal [signature illisible].

N° 2

Naissance

Thérésine

L'an mil huit cent trente-six, le vingt et unième jour du mois de février, à une heure de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur [Vautrin ?], habitant propriétaire, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, la nommée Adélaïde, cultivatrice, âgée de trente-deux ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Thérésine ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Il n'a signé étant absent. Bruneau.

N° 3

Naissance

Marguerite

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-sixième jour du mois de mars, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Eudoxie, cultivatrice, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marguerite ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 4

Décès
Sancho

L'an mil huit cent trente-six, le sixième jour du mois d'avril, à une heure de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Sancho, âgé de quatre ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 5
Décès
Eloi

L'an mil huit cent trente-six, le huitième jour du mois d'avril, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Eloi, âgé de cinq ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 6
Décès
Blondel

L'an mil huit cent trente-six, le dix-septième jour du mois d'avril, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, le nommé Blondel, Africain, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 7
Décès
Bertille

L'an mil huit cent trente-six, le dix-huitième jour du mois d'avril, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, la nommée Bertille, âgée de vingt et un ans, cultivatrice, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

N° 8
Naissance
Maurice

L'an mil huit cent trente-six, le trentième jour du mois de ~~mars~~ / avril /, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Léandre, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à dix heures du matin, la nommée Rosalie, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Maurice ; et a ledit sieur Léandre déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. Un mot rayé nul. Bruneau.

N° 9
Naissance

Céleste

L'an mil huit cent trente-six, le ~~vingtième jour~~ / trentième jour / du mois d'avril, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean Charles, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Alceste, cultivatrice, âgée de..., est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Céleste ; et a ledit sieur Jean Charles déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. Trois mots rayés nuls. Bruneau.

N° 10

Décès

Félicité

L'an mil huit cent trente-six, le douzième jour du mois mai, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Jacques Auguste Favard, lieutenant commissaire commandant du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Félicité, âgée d'un an, fille naturelle de la nommée Denise, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous, après lecture. Bruneau. J. Favard.

N° 11

Décès

Hazard

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-deuxième jour du mois de mai, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, le nommé Hazard, Africain, cultivateur, âgé de trente ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 12

Naissance

Saint-Fort

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-quatrième jour du mois de mai, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Léandre, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, la nommée Ursule, cultivatrice, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Saint-Fort ; et a le ~~déclarant~~ déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Dupeyrou. Bruneau.

N° 13

Décès

Hazard

L'an mil huit cent trente-six, le quatrième jour du mois de juin, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Moïse, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, le nommé Hazard, Africain, cultivateur, âgé de trente ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 14

Naissance

Claude

L'an mil huit cent trente-six, le septième jour du mois de juin, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à midi, la nommée Diane, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Claude ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 15

Naissance

Paul

L'an mil huit cent trente-six, le neuvième jour du mois de juin, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du ~~Cayenne~~ quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Jeannette, cultivatrice, âgée de trente ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Paul ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Dupeyrou. Bruneau.

N° 16

Décès

Henry

L'an mil huit cent trente-six, le septième jour du mois de juillet, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Henry, âgé de quarante-neuf ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

N° 17

Naissance

Juliette

L'an mil huit cent trente-six, le vingtième jour du mois de juin, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Mésilliac, habitant propriétaire, du dit quartier lequel nous a déclaré que ce jour, à une heure du matin, la nommée Généreuse, cultivatrice, est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Juliette ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Loquin. Bruneau.

N° 18

Naissance

Etienne

L'an mil huit cent trente-six, le huitième jour du mois de juillet, à dix heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Mésilliac, habitant propriétaire, du dit quartier lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Alexandrine, cultivatrice, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Etienne ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Loquin. Bruneau.

N° 19

Naissance

Omer

L'an mil huit cent trente-six, le huitième jour du mois de septembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Solitude, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Omer ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 20

Naissance

Ursule

L'an mil huit cent trente-six, le dix-huitième jour du mois de septembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Azémire, cultivatrice, âgée de trente-trois ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom d'Ursule ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

N° 21

Décès

Job

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-huitième jour du mois de septembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, le nommé Job, âgé d'un an, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 22

Décès

Jules

L'an mil huit cent trente-six, le premier jour du mois de novembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, le nommé Jules, Africain, âgé de vingt et un ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 23

Naissance

Hypolite

L'an mil huit cent trente-six, le quatorzième jour du mois de ~~septembre~~ novembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à madame Jahnholz, propriétaire dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Angéline, cultivatrice, âgée de dix-huit ans, est accouchée d'un enfant

naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Hypolite ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Bouché. Bruneau.

N° 24

Décès

Adolphe Bélisaire

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-troisième jour du mois de ~~octobre~~ novembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Baptiste Antoine dit Bazile, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à onze heures du matin, le nommé Adolphe Bélisaire, cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Bruneau.

N° 25

Décès

Nicolas

L'an mil huit cent trente-six, treizième jour du mois de décembre, à une heure de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, propriétaire dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Nicolas, Africain, cultivateur, âgé de quarante et un ans, est décédé ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Cormerais. Bruneau.

N° 26

Décès

Fricassé

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-deuxième jour du mois de décembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon Père, appartenant à madame Jahnholtz, propriétaire dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à dix heures du matin, le nommé Fricassé, Africain, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, est décédé ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bouché. Bruneau.

N° 27

Décès

Myrtille

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-troisième jour du mois de décembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Hippolyte, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, le nommé Myrtille, cultivateur, Africain, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Il a déclaré ne savoir signer. Bruneau.

N° 28

Décès

Léandre

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-cinquième jour du mois de décembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Charles, demeurant dit quartier, lequel

nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Léandre, cultivateur, est décédé ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Il n'a pu signer, étant blessé à la main. Bruneau.

N° 29

Décès

Léandre

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-septième jour du mois de décembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Hippolyte, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Léandre, Africain, cultivateur, âgé de soixante ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Il a déclaré ne savoir signer. Bruneau.

N° 30

Décès

Agnès

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-huitième jour du mois de décembre, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, la nommée Agnès, âgée d'un an, fille naturelle de la nommée Azémire, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

N° 31

Décès

Jules

L'an mil huit cent trente-six, le vingt-huitième jour du mois de décembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Jules, âgé de deux ans, fils naturel de la nommée Anne, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. J. Favard. Bruneau.

Le présent registre, tenu double, contenant trente et un actes, a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent trente-six, ce jour premier janvier mil huit cent trente-sept. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissances, mariages et décès du quartier de Kaw pour l'année 1836.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw. Le premier janvier mil huit cent trente-sept. Bruneau.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1837

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir ... du quartier de Kaw, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1837.

Fait au palais de justice à Cayenne le 1^{er} décembre 1836. Pour le juge royal, le juge auditeur délégué.
Delalande.

N° 1
Naissance
d'Arcade

L'an mil huit cent trente-sept, le sixième jour du mois de janvier, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue Mademoiselle Anne Maurice, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Denise, Africaine, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel elle a donné le prénom d'Arcade ; et a la déclarante dite demoiselle déclaré ne savoir signer, de ce interpellée. Bruneau.

N° 2
Naissance
de Juliette

L'an mil huit cent trente-sept, le deuxième jour du mois de février, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Favard, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Anne, créole, cultivatrice, âgée de vingt-deux ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de ~~Isabelle~~ Juliette ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Un mot rayé nul. Bruneau.

N° 3
Décès
Florentine

L'an mil huit cent trente-sept, le douzième jour du mois de février, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Séraphin Maraillon, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Florentine, Africaine, cultivatrice, est décédée sur son habitation ; et a ledit sieur déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. Bruneau.

N° 4
Décès
Philidor

L'an mil huit cent trente-sept, le quatorzième jour du mois de février, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Séraphin Maraillon, habitant propriétaire,

demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Philidor, Africaine, cultivateur, est décédé sur son habitation ; et a ledit sieur déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. Bruneau.

N° 5

Décès

Placide

L'an mil huit cent trente-sept, le dix-neuvième jour du mois de mars, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Michely, habitant propriétaire dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Placide, Africain, cultivateur, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bruneau.

N° 6

Décès

Eugène

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-deuxième jour du mois de mars, à une heure de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, habitant propriétaire dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Eugène, âgé de trois ans, enfant naturel de la nommée Célestine, est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Cormerais. Bruneau.

N° 7

Décès

de Célestine

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-cinquième jour du mois de mars, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Hippolyte, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Célestine, âgée de deux ans, fille naturelle de la nommée Susanne, est décédée sur son habitation ; et a ledit sieur déclaré ne savoir signer, de ce interpellé. Bruneau.

N° 8

Décès

de Zoée

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-sixième jour du mois de mars, à trois heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures de l'après-midi, la nommée Zoé, âgée de vingt-quatre ans, est décédée sur son habitation ; et a ledit sieur signé avec nous après lecture. Du Peyrou. Bruneau.

N° 9

Décès

de Caroline

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-sixième jour du mois de mars, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant

dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à huit heures du matin, la nommée Caroline, âgée d'un an, est décédée sur son habitation ; et a ledit sieur signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 10

Décès

d'Adonis

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-sixième jour du mois de mars, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, le nommé Adonis, âgé d'un an, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 11

Décès

d'Alcindor

L'an mil huit cent trente-sept, le dix-huitième jour du mois de mai, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue madame Hyanolhtz, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, le nommé Alcindor, créole, cultivateur, âgé de trente-six ans, est décédé sur son habitation ; et a ladite dame signé avec nous après lecture. Bruneau.

N° 12

Décès

de Marguerite

L'an mil huit cent trente-sept, le neuvième jour du mois de juin, à une heure du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à dix heures du soir, la nommée Marguerite, âgée d'un an, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 13

Décès

de Claude

L'an mil huit cent trente-sept, le seizième jour du mois de juin, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à neuf heures du matin, le nommé Claude, âgé d'un an, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 14

Décès

d'Eulalie Hélène

L'an mil huit cent trente-sept, le neuvième jour du mois d'août, à deux heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, habitant propriétaire, dudit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Antoinette est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné les prénoms de Eulalie Hélène ; et a ledit déclarant signé avec nous après lecture. Cormerais. Bruneau.

N° 15

Décès

de Colombe

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt-unième jour du mois de septembre, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du soir, la nommée Colombe, âgé de quatre ans, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Cormerais. Bruneau.

N° 16

Décès

de Marie Montjoly

L'an mil huit cent trente-sept, le deuxième jour du mois de novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à onze heures du matin, la nommée Marie Montjoli, âgée de trois ans, est décédée sur l'habitation de monsieur Favard ; et a ledit déclarant signé avec nous après lecture. Du Peyrou. Bruneau.

N° 17

Décès

de Tobie

L'an mil huit cent trente-sept, le sixième jour du mois de novembre, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, le nommé Tobie, âgé de..., est décédé sur l'habitation de monsieur Favard ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. Bruneau.

N° 18

Naissance

de Victoire

L'an mil huit cent trente-sept, le douzième jour du mois de décembre, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du soir, il est né sur son habitation un enfant du sexe féminin et lui a donné le prénom de Victoire ; et a ledit déclarant signé avec nous après lecture. Du Peyrou. Bruneau.

N° 19

Décès

de Dorothée

L'an mil huit cent trente-sept, le quinzième jour du mois de décembre, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du soir, la nommée Dorothée, Africaine, âgé de trente-huit ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bruneau. Bruneau.

N° 20

Décès

de Sophrone

L'an mil huit cent trente-sept, le seizième jour du mois de décembre, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à sept heures du soir, la nommée Sophrone, fille légitime de Jean Marie et de Julienne, âgée de douze ans, appartenant au soussigné, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bruneau. Bruneau.

N° 21

Naissance

d'Agathe

L'an mil huit cent trente-sept, le dix-septième jour du mois de décembre, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à dix heures du soir, la nommée Clotilde, appartenant au soussigné, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel elle a donné le prénom de Agathe ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bruneau. Bruneau.

N° 22

Décès

de Nancy

L'an mil huit cent trente-sept, le seizième jour du mois de décembre, à trois heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à huit heures du soir, la nommée Nancy, Africaine, cultivatrice, âgée de quarante ans, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Bruneau. Bruneau.

Le présent registre tenu double, contenant vingt-deux actes de naissance, de mariage et de décès, a été clos et arrêté par nous Pierre Marie Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent trente-sept. Ce jour, premier janvier mil huit cent trente-huit. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance, de mariage et de décès du quartier de Kaw pour l'an mil huit cent trente-sept.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw. Le 15 janvier 1838. Bruneau.

Vu et vérifié au parquet, à Cayenne, le 18 août 1838. Le procureur du roi, J. A. Baradat.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1838

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier de Kaw, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1838.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 13 décembre 1837. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1
Décès
d'Hypolitte

L'an mil huit cent trente-huit, le quatorze février, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que hier treize dudit mois de février, dit-on, le nommé Hypolitte, Africain, âgé de soixante-un ans, est décédé à son habitation ; et a ledit déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, après lecture faite. Cormerais. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 2
Décès
d'Agathe

L'an mil huit cent trente-huit, le septième jour du mois de mars, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupont de Mésillac, habitant propriétaire, lequel nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Agathe, née en Afrique, âgée de trente-trois ans, est décédée sur ladite habitation ; et le déclarant a signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant aussi à Kaw, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 3
Décès
d'Agathe

L'an mil huit cent trente-huit, le dix mars, à six heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que le neuf mars, à deux heures de l'après-midi, la nommée Agathe, Africaine, âgée de trente-quatre ans, est décédée sur ladite habitation ; et le déclarant a signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, après lecture faite. Lendry. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 4

Décès
de Jean

L'an mil huit cent trente-huit, le dix mars, à onze heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Anne Maurice, habitante propriétaire, demeurant dit quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à une heure du matin, le nommé Jean, âgé de deux ans, fils naturel de la nommée Denise, est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite, ladite demoiselle Anne Maurice ayant déclaré ne savoir écrire et signer, de ce interpelée. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 5
Naissance
d'Omer

L'an mil huit cent trente-huit, le quatorzième jour du mois de mars, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Jean-Baptiste, propriétaire et habitant, demeurant à Kaw, laquelle nous a déclaré qu'hier, à dix heures du matin, la nommée Osirine, Africaine, âgée de vingt ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Omer ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 6
Décès
de Véronique

L'an mil huit cent trente-huit, le seize mars, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupont de Mésilliac, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à une heure du matin, la nommée Véronique, âgée de quatre ans, fille naturelle de Vénus, est décédée sur son habitation ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant aussi à Kaw, et le nôtre, après lecture. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 7
Décès
de Cyprien

L'an mil huit cent trente-huit, le quinze avril, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Thérèse Gratien, habitante propriétaire, demeurant à Kaw, laquelle nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, le nommé Cyprien, Africain, âgé de cinquante-deux ans, est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, sous leur signature et la nôtre, ladite demoiselle Gratien ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpelée, après lecture. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 8
Naissance
de Frédéric

L'an mil huit cent trente-huit, le cinq mai, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville

de Cayenne, s'est présenté le nègre libre Jacques, économe de l'habitation appartenant à madame Dieudonné, lequel nous a remis une lettre de ladite dame, par laquelle elle nous déclare que hier, à trois heures du matin, la nommée Cécile, Africaine, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le prénom de Frédéric ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, et ont lesdits témoins signé avec nous, ledit Jacques ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpelé, après lecture. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 9

Naissance
de Césaire

L'an mil huit cent trente-huit, le treize mai, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cumin, régisseur de l'habitation Les Plaisirs, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que hier, à dix heures du matin, la nommée Virginie, Africaine, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Césaire ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, le tout après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 10

Décès
de Constantin

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-cinq mai, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, avons reçu une lettre datée de ce jour, souscrite par monsieur Maxime, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, par laquelle il déclare que hier, à six heures du matin, le nommé Constantin, Africain, âgé de cinquante-neuf ans, est décédé sur son habitation ; lecture faite de ladite lettre à messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, ils ont signé avec nous. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 11

Naissance
de Marie-Victoire

L'an mil huit cent trente-huit, le deux août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cumin, régisseur de l'habitation de monsieur Favard, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Jeanneton, créole, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Aubin ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant aussi à Kaw, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 12

Naissance
d'Aubin

L'an mil huit cent trente-huit, le deux août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cumin, régisseur de l'habitation de monsieur Favard, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Jeanneton, créole, est accouchée

d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Aubin ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant aussi à Kaw, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 13

Naissance
de Marie-Olive

L'an mil huit cent trente-huit, le dix août, à quatre heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Amélie, habitante propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Clarice, Africaine, appartenant au soussigné, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné le prénom de Maire-Olive ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, signé avec nous, la déclarante ayant dit ne le savoir faire, de ce interpellée, suivant la loi après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 14

Naissance
de Désirée

L'an mil huit cent trente-huit, le treize août, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cumin, régisseur sur l'habitation de monsieur Favard, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que hier, la nommée Marie, créole, est accouchée à quatre heures de l'après midi d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Désirée ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant aussi à Kaw, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 15

Naissance
de Marie Élisabeth

L'an mil huit cent trente-huit, le premier septembre, à quatre heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Amélie, habitante propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à deux heures du matin, la nommée Hortensia, Africaine, âgée de vingt-quatre ans, appartenant au soussigné, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel elle donne le prénom de Trinité ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration, signé avec nous, ladite déclarante ayant dit ne savoir signer, de ce interpellée, suivant la loi après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 16

Naissance
de Marie Élisabeth

L'an mil huit cent trente-huit, le huit septembre, à dix heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Georges Jérôme, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que hier, à trois heures de l'après midi, la nommée Magdelaine, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Marie Élisabeth ; et ont messieurs Fauchier, capitaine

caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration, signé avec nous, le déclarant ayant dit ne le savoir faire, de ce interpellé, suivant le loi après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 17

Décès

de Stanice

L'an mil huit cent trente-huit, le dix-huit septembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Provost, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyra, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que la nommée Stanice, Africaine, âgée de trente-neuf ans, est décédée sur ladite habitation ce jour à trois heures du matin ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Provost. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 18

Décès

de Cléonice

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-sept septembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que la nommée Cléonice, Africaine, âgée de cinquante-neuf ans, est décédée ce jour à quatre heures du matin ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant à Kaw, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Lendry. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 19

Naissance

de Télémaque Théodore

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-neuf septembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Provost, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour, à trois heures du matin, la nommée Diane, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a donné le prénom d'Anna ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Provost. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 20

Naissance

de Télémaque Théodore

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-cinq octobre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, la nommée Désirée, Africaine, est accouchée d'un enfant nommé Télémaque Théodore ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain,

régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration et la nôtre, après lecture faite. Cormerais. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 21

Décès

de Pierre

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-huit octobre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Pierre est décédé sur l'habitation Mont-Fortuné, appartenant audit monsieur Brunot ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, témoins de ladite déclaration, demeurant en ce quartier, et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 22

Naissance

de Marie Louise

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt-huit octobre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Antoinette, créole, lui appartenant, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marie Louise ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, et la nôtre, après lecture faite. Cormerais. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 23

Naissance

d'Omer

L'an mil huit cent trente-huit, le dix novembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à dame veuve Jahnholz, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à cinq heures du matin, le nommé Cyprien est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, témoins de ladite déclaration et demeurant à Kaw, et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 24

Décès

de Moïse

L'an mil huit cent trente-huit, le deux décembre, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre à nous adressée par le sieur Baudry, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, par laquelle il déclare que hier à deux heures de l'après midi, le nommé Moïse est décédé sur son habitation ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de la réception de ladite lettre et la nôtre, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 25
Naissance
d'Omer

L'an mil huit cent trente-huit, le trois décembre, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue la demoiselle Amélie, habitante propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Noémie, Africaine, appartenant [... ?], est accouchée d'un enfant du sexe masculin ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, signé avec nous, ladite demoiselle Amélie ayant dit ne savoir signer, de ce interpellée suivant la loi, après lecture faite. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 26
Décès
d'Adèle

L'an mil huit cent trente-huit, le six décembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Amélie, habitante propriétaire, demeurant en ce quartier, laquelle nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Adèle, appartenant au soussigné, née en Afrique, âgée de vingt-trois ans, est décédée ce dit jour sur l'habitation dudit propriétaire ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, et la nôtre après lecture, ladite demoiselle Amélie ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellée. Romain. Fauchier. Bruneau.

N° 27
Décès
de Pierre

L'an mil huit cent trente-huit, le vingt décembre, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Séraphin Maragnon, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Pierre, mulâtre, créole, âgé de dix-neuf ans, fils naturel de la nommée Cléonice, est décédé sur son habitation ; et ont messieurs Fauchier, capitaine caboteur, et Romain, régisseur, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, ledit sieur Maragnon ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi après lecture. Romain. Fauchier. Bruneau.

Le présent registre tenu double, contenant vingt-sept actes de naissance, mariage et décès, a été clos et arrêté par nous Pierre Marie Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent trente-huit. Ce jour, quatorze janvier mil huit cent trente-neuf. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance, mariage et décès du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent trente-huit.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw. Le quatorze janvier mil huit cent trente-neuf. Bruneau.

Vu et vérifié au parquet, à Cayenne, le 5 février 1839. Le procureur du roi, J. A. Baradat.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1839

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Naissance
de Lubin

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-neuf janvier, à ~~quatre~~ / neuf / heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, sise à Kaw, appartenant aux héritiers Deblois, lequel nous a déclaré que hier à cinq heures de l'après midi, la nommée Pauline, Africaine, âgée de trente-deux ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Lubin ; et a ledit déclarant signé avec messieurs Romain, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, le premier âgé de vingt-six ans et le second âgé de vingt-sept ans, demeurant dit quartier, témoins de ladite déclaration, ledit sieur Le Jeune a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 2

Décès
de Fingal

L'an mil huit cent trente-neuf, le trente janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à madame veuve Jahnholz, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à onze heures du matin, le nommé Fingal, Africain, âgé de trente ans, est décédé ; et a ledit déclarant signé avec messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, et la nôtre, ledit sieur Le Jeune ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 3

Décès
de Désirée

L'an mil huit cent trente-neuf, le cinq février, à quatre heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, sise à Kaw, appartenant aux héritiers Deblois, lequel nous a déclaré que ce jour, à six heures du matin, la nommée Désirée, Africaine, âgée de soixante-cinq ans, est décédée ; et a ledit déclarant signé avec messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins de ladite déclaration, à l'exception dudit sieur Le Jeune qui a dit ne le savoir faire de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 4
Décès
de Pierre

L'an mil huit cent trente-neuf, le neuf février, à trois heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après la lettre de monsieur Provost, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, sise à Kaw, par laquelle il nous déclare que le nommé Pierre, Africain, âgé de quarante-neuf ans, est décédé ce jour à trois heures du matin, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, et la nôtre, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Provost. Romain. Bruneau.

N° 5
Naissance
de Napoléon

L'an mil huit cent trente-neuf, le premier mars, à quatre heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Trichet, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise à Kaw, appartenant à monsieur Habasque, lequel nous a déclaré que la nommée Ida, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Napoléon. Ledit sieur Trichet n'a pu signer attendu qu'il est blessé à la main droite. Ladite déclaration faite en la présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, / âgé de vingt-sept ans /, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, et ont lesdits témoins signé avec nous, à l'exception du sieur Le Jeune qui a déclaré ne le savoir faire, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 6
Naissance
de François

L'an mil huit cent trente-neuf, le onze mars, à trois heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sur lettre de monsieur Cumin, régisseur de l'habitation Les Plaisirs, sise à Kaw, appartenant à monsieur Favard, par laquelle il déclare que la nommée Azémire, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de François ; ladite déclaration faite en la présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, et a le sieur Romain signé avec nous, le sieur Le Jeune ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 7
Décès
de Hélène

L'an mil huit cent trente-neuf, le onze mars, à cinq heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Provost, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, la nommée Hélène, Africaine, âgée de quarante-neuf ans, est décédée sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous et messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins de la dite déclaration, le sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne savoir écrire ni signer, après lecture faite. Provost. Romain. Bruneau.

N° 8

Décès

de Perpétue

L'an mil huit cent trente-neuf, le dix-sept mars, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, économe de l'habitation dudit sieur Bruneau, habitant, demeurant sur icelle, lequel nous a déclaré que ce jour à huit heures du matin, la nommée Perpétue, Africaine, âgée de vingt-quatre ans, est décédée sur ladite habitation ; et a le déclarant dit ne savoir écrire ni signer, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Kaw, témoins du présent acte, le dit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, le tout après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 9

Décès

de Roquelaure

L'an mil huit cent trente-neuf, le dix-sept mars, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw, appartenant à madame veuve Jahnholtz, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, le nommé Roquelaure, Africain, âgé de quarante-trois ans, est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous et le sieur Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et le sieur Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne savoir signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 10

Naissance

de Gustave

L'an mil huit cent trente-neuf, le dix-huit mars, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre du sieur Ménage, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, appartenant à madame veuve Maxime, par laquelle il nous déclare que ce jour à sept heures du matin, la nommée Artémise, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Gustave ; ladite déclaration et lecture faite en lui en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, demeurant en ce quartier, ce dernier âgé de vingt-sept ans, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture. Veuve Maxime. Romain. Bruneau.

N° 11

Naissance

de Gustave

L'an mil huit cent trente-neuf, le onze avril, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, habitant propriétaire, demeurant ordinairement à Cayenne, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, la nommée Delphine, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Nicolas ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain et Pierre Le Jeune, le premier régisseur, âgé de vingt-six ans, le deuxième maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé ledit acte, le sieur Le Jeune a déclaré ne savoir signer, de ce interpellé, après lecture faite. J^e S^{te}-Rose. Romain. Bruneau.

N° 12

Décès

de Wilmer

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-six avril, à six heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation La Constance, sise à Kaw, appartenant à monsieur de Mésillac, lequel nous a déclaré que ce jour à cinq heures du matin, le nommé Wilmer, Africain, âgé de cinquante ans, époux de la nommée Eugénie, est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, témoins du présent acte sous la signature dudit Romain, ledit Le Jeune ayant déclaré ne savoir signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Loquin. Romain. Bruneau.

N° 13

Naissance

de Mélanie

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt avril, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour à cinq heures du matin, la nommée Soulange, Africaine, appartenant à demoiselle Thérèse Gratien, est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a donné le prénom de Mélanie ; et a le déclaré dit ne savoir écrire ni signer en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, signé avec nous à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne le savoir faire, après lecture. Romain. Bruneau.

N° 14

Naissance

de Sébastien

L'an mil huit cent trente-neuf, le deux mai, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Provost, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à trois heures du matin, la nommée Ursule, épouse du nommé Silvain, est accouchée d'un enfant légitime, auquel il a donné le prénom de Sébastien ; et a le déclarant signé avec nous et les témoins ci-après nommés, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Le Jeune a déclaré ne savoir signer, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 15

Décès

de Jupiter

L'an mil huit cent trente-neuf, le treize mai, à cinq heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, appartenant aux héritiers Deblois, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que hier à quatre heures de l'après midi, le nommé Jupiter, Africain, âgé de soixante-quatre ans, est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, sous la signature du sieur Romain, le sieur Le Jeune a dit ne savoir signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 16

Décès

de Bertrand

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-un mai, à quatre heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre de madame veuve Maxime, propriétaire, demeurant en ce quartier, par laquelle elle nous déclare que hier à trois heures de l'après midi, le nommé Bertrand, Africain, âgé de quarante ans, est décédé sur ladite habitation, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 17

Naissance

de Appolinaire

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-deux mai, à trois heures de l'après-midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de madame veuve Maxime, propriétaire, demeurant à Kaw, par laquelle elle nous déclare que ce jour à quatre heures du matin, la nommée Élisabeth, Africaine, auquel il a été donné le prénom de Appolinaire, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, demeurant en cet quartier, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 18

Décès

de Paul

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-neuf mai, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que hier à quatre heures du matin, le nommé Paul, âgé de trois ans, fils naturel de la nommée Anna, appartenant au sieur Dugace, est décédé sur son habitation, le déclarant ayant dit ne savoir écrire ni signer, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant dit quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 19

Naissance

de Adélaïde

L'an mil huit cent trente-neuf, le trente mai, à quatre heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Michely, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, par laquelle il déclare que ce jour à trois heures du matin, la nommée Adèle, à lui affirmée, appartenant à Mademoiselle Esther Lahorie, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il a été donné le prénom de Adélaïde, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant dit quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 20

Décès

de Diane

L'an mil huit cent trente-neuf, le quatre juillet, à trois heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sur lettre de monsieur Cumin, régisseur de l'habitation de monsieur Favard, sise à Kaw, par laquelle il déclare que hier à six heures du matin, la nommée Diane, Africaine, âgée de quarante-trois ans, est décédée sur ladite habitation, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Pierre Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 21

Décès

de Jean-Louis

L'an mil huit cent trente-neuf, le quatorze juillet, à deux heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre de monsieur Cumin, régisseur de l'habitation de monsieur Favard, sise à Kaw, par laquelle il déclare que hier à neuf heures du matin, le nommé Jean-Louis, créole, âgé de onze ans, fils naturel de la nommée Sophie, créole, est décédé sur ladite habitation ; ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, ledit sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 22

Naissance

de Marc

L'an mil huit cent trente-neuf, le cinq août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur ~~Provost~~ / Cormerais /, régisseur de l'habitation de monsieur ~~Dupeyron~~ / ~~Dupeyron~~ Brunot. Deux mots rayés nuls. Cormerais. Bruneau /, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, la nommée Marie-Louise, créole, est accouchée d'un enfant naturel, auquel il a été donné le prénom de ~~Mars~~ / Marc Un mot rayé nul. Cormerais. Bruneau / sur ladite habitation, ladite lettre lue en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, demeurant en ce quartier, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau. Cormerais.

N° 23

Décès

de Baptiste

L'an mil huit cent trente-neuf, le cinq août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation de madame veuve Jahnoltz, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que hier à sept heures du matin, le nommé Baptiste, fils naturel de Solitude, âgé de quatre ans, est décédé sur ladite habitation, et a le déclarant signé avec nous, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et de Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 24

Décès

de Henry

L'an mil huit cent trente-neuf, le cinq août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Séverin, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que hier à six heures du matin, le nommé Henry, Africain, âgé de quarante-cinq ans, est décédé sur son habitation, sise à Kaw ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé avec nous, à l'exception des sieurs Séverin et Le Pierre Le Jeune qui ont déclaré ne le savoir signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 25

Décès

de Eudoxie

L'an mil huit cent trente-neuf, le cinq août, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésillac, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que hier à quatre heures du matin, la nommée Eudoxie, Africaine, âgée de cinquante-huit ans, est décédée sur ladite habitation et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et de Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Loquin. Romain. Bruneau.

N° 26

Décès

de Raimond

L'an mil huit cent trente-neuf, le dix septembre, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, demeurant ordinairement à Cayenne, lequel nous a déclaré que hier à onze heures du matin, le nommé Raimond, Africain, âgé de quarante ans, est décédé sur son habitation ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé avec nous, le sieur Le Jeune a dit ne le savoir faire, de ce requis suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 27

Naissance

de Appolinaire

L'an mil huit cent trente-neuf, le dix-huit octobre, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation de madame veuve Jahnholz, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que la nommée Victoire, Africaine, est accouchée ce jour à deux heures du matin, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom d'Appolinaire ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 28

Naissance
de Marie-Catherine

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-sept octobre, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Cormerais, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à trois heures du matin, le nommé Henriette, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a été donné le prénom de Marie Catherine ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé, après lecture. Romain. Bruneau. Cormerais.

N° 29

Naissance
de Marceline

L'an mil huit cent trente-neuf, le onze novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation de madame veuve Jahnoltz, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à trois heures du matin, le nommé Solitude, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marceline ; et a le déclarant signé avec nous en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, le sieur Romain a signé, le sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 30

Naissance
de Hypolitte

L'an mil huit cent trente-neuf, le quatorze décembre, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Jacques, régisseur de l'habitation de monsieur Dieudonné, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à une heure du matin, le nommé Geneviève, Africaine, épouse du nommé Pierre, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a été donné le prénom de Hypolitte. Le déclarant a dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, témoins du présent acte. Le sieur Romain a signé, à l'exception du sieur Le Jeune, qui a déclaré ne le savoir faire, après lecture. Romain. Bruneau.

N° 31

Naissance
de Sincère

L'an mil huit cent trente-neuf, le quatorze décembre, à cinq heures de l'après midi, par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Loquin, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésillac, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à trois heures du matin, le nommé Généreuse, Africaine, épouse de Calixte, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Sincère ; et a le déclarant signé avec nous, en présence de messieurs Romain, régisseur, âgé de vingt-six ans, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-sept ans, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte. Le sieur Romain a signé, ledit sieur Le Jeune a déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Loquin. Romain. Bruneau.

Le présent registre tenu double, contenant trente-un actes, tant de naissance que décès, a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent trente-neuf, ce jour premier janvier mil huit cent quarante. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance et décès du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent trente-neuf.

Certifié par nous Pierre Marie Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, le premier janvier mil huit cent quarante. Bruneau.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1840

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 5 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1^{er}

Naissance
de Flavin

L'an mil huit cent quarante, le vingt-neuf janvier, à neuf heures du matin.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Moïse, nègre libre, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, la nommée Marie, Africaine, son esclave, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Flavin, lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Moïse et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 2

Décès
de Jules

L'an mil huit cent quarante, le neuf février, à quatre heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, y demeurant, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, le nommé Jules, Africain, âgé de vingt-neuf ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 3

Décès
de Mentor

L'an mil huit cent quarante, le neuf février, à six heures du soir.

Par devant nous Jacques Favard, lieutenant commissaire commandant, d'après invitation faite par monsieur Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu ledit monsieur Pierre Marie Bruneau, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du soir, le nommé Mentor, âgé de quarante-trois ans, Africain, est décédé ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier,

demeurant à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. J. Favard. Romain. Bruneau.

N° 4

Décès
de Désirée

L'an mil huit cent quarante, le dix février, à six heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Favard, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à une heure de l'après midi, la nommée Désirée, fille naturelle de la nommée Marie, âgée de six mois, est décédée sur son habitation ; laquelle déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. J. Favard. Romain. Bruneau.

N° 5

Naissance
de Eulalie

L'an mil huit cent quarante, le vingt-deux février, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Salomon, régisseur de l'habitation de monsieur Josué Sainte-Rose, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à cinq heures du matin, la nommée Marie, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom d'Eulalie ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-neuf ans, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Pierre Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Salomon. Romain. Bruneau.

N° 6

Décès
de Azor

L'an mil huit cent quarante, le vingt-trois février, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, y demeurant, lequel nous a déclaré que ce jour à cinq heures du matin, le nommé Azor, Africain, âgé de soixante-un ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 7

Naissance
de Victorin

L'an mil huit cent quarante, le vingt-trois février, à quatre heures de l'après midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Salomon, régisseur de l'habitation de

monsieur Josué Sainte-Rose, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à trois heures du matin, la nommée Marie, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom d'Eulalie ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-neuf ans, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Pierre Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Salomon. Romain. Bruneau.

N° 8

Naissance
de Cydonie

L'an mil huit cent quarante, le vingt-quatre février, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Louis Marie Romain, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésilliac, sise à Kaw, et demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à six heures du matin, la nommée Adèle est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Cydonie ; lesquelles présentation et déclaration faites en présence de messieurs Pierre Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw, y demeurant, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception du sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir faire, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 9

Décès
de Okia

L'an mil huit cent quarante, le trois mars, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Okia, Africaine, âgée de vingt-sept ans, est décédée sur son habitation, ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

N° 10

Décès
de Gervais

L'an mil huit cent quarante, le huit mars, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Louis Marie Romain, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésilliac, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, le nommé Gervais, créole, âgé de onze ans, fils légitime du nommé Congo et de Victorine, est décédé à deux heures du matin sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Pierre Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw, y demeurant, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bouché. Bruneau.

N° 11

Naissance

de Maxime

L'an mil huit cent quarante, le trente-un mars, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, à cinq heures du matin, la nommée Orphise, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Maxime ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

N° 12

Naissance
de Trinité

L'an mil huit cent quarante, le quatorze avril, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Théodore Lemonier, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Joséphine, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Trinité ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^e Lemonier. Romain. Bruneau.

N° 13

Décès
de Argine

L'an mil huit cent quarante, le seize avril, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, nègre libre, demeurant et étant économe de l'habitation Les Sables, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, la nommée Argine, Africaine, âgée de quatre-vingt-quinze ans, est décédée sur ladite habitation Les Sables ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-neuf ans, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Michel et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 14

Décès
de Basilice

L'an mil huit cent quarante, le seize avril, à cinq heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Louis Marie Romain, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésilliac, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Basilice, Africaine, âgée de trente-deux ans, est décédée sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Pierre Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw, y demeurant, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le

Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bouché. Bruneau.

N° 15
Décès
de Isidor

L'an mil huit cent quarante, le vingt avril, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, nègre libre, demeurant et étant économe de l'habitation Les Sables, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, le nommé Isidor, créole, âgé de cinquante-neuf ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Michel et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 16
Décès
de Basilice

L'an mil huit cent quarante, le vingt-trois avril, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Suzanne, âgée de six ans, fille de Marthe, appartenant à monsieur Voisin, est décédée sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, tous les deux demeurant à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Triché. Romain. Bruneau.

N° 17
Naissance
de Zéphirin

L'an mil huit cent quarante, le vingt-neuf avril, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Salomon, régisseur de l'habitation de monsieur Josué Sainte-Rose, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Coramaïne, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Zéphirin ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, tous les deux demeurant tous deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Salomon. Romain. Bruneau.

N° 18
Décès
de Ulisse

L'an mil huit cent quarante, le premier mai, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, nègre libre, économe de l'habitation Les Sables, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, le nommé Ulisse,

Africain, âgé de vingt-cinq ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Michel et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 19

Décès

de Amaranthe

L'an mil huit cent quarante, le premier mai, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, nègre libre, économe de l'habitation Les Sables, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Amaranthe, Africaine, âgée de vingt-cinq ans, est décédée sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Michel et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 20

Décès

de Dominique

L'an mil huit cent quarante, le premier mai, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, le nommé Dominique, créole, âgé de..., est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Michel et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 21

Décès

de Aubin

L'an mil huit cent quarante, le premier mai, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Favard, habitant propriétaire et lieutenant commissaire-commandant de quartier, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, le nommé Aubin, fils naturel de Jeannette, âgé de deux ans, est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. J. Favard. Romain. Bruneau.

N° 22

Naissance

de Gratien

L'an mil huit cent quarante, le trente mai, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, demeurant en

ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Juliette, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de André Gratien, demeurant à Cayenne ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé, ainsi que ledit sieur Philippe, suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 23

Décès

de Appolinaire

L'an mil huit cent quarante, le trente-un mai, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Pierre Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, le nommé Appolinaire, âgé de sept mois, est décédé sur ladite habitation, fils naturel de Victoire ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, âgé de vingt-neuf ans, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Bouché. Romain. Bruneau.

N° 24

Décès

de Augustin

L'an mil huit cent quarante, le dix juin, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation de monsieur Habasque, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, le nommé Augustin, Africain, âgé de soixante-quatre ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Triché. Romain. Bruneau.

N° 25

Décès

de Télémaque Théodore

L'an mil huit cent quarante, le dix juin, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lemonier, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Télémaque Théodore est décédé sur ladite habitation, étant âgé d'un an, fils naturel de Désirée ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^{re} Lemonier. Romain. Bruneau.

N° 26

Naissance

de Pierre

L'an mil huit cent quarante, le dix-huit juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur André Simon, habitant propriétaire, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Marie, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Pierre ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux en ce quartier, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Simon et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 27

Naissance

de Marie Jenny

L'an mil huit cent quarante, le vingt juin, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Léocadie, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marie Jenny, la mère et l'enfant appartenant à demoiselle Thérèse Gratien, sa belle-fille, demeurant à Cayenne ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Philippe et Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 28

Décès

de Jeanne

L'an mil huit cent quarante, le trois août, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Baudry, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, le nommé Maximin, Africain, âgé de vingt-deux ans, est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Baudry. Romain. Bruneau.

N° 29

Naissance

de Victorine

L'an mil huit cent quarante, le neuf août, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Marie-Justine, créole, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Victorine ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

N° 30

Naissance
de Laurent

L'an mil huit cent quarante, le vingt-cinq août, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, la nommée Marie-Joseph, créole, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Laurent ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

N° 31

Décès
de Placide

L'an mil huit cent quarante, le vingt-huit août, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation de monsieur Habasque, demeurant à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à cinq heures du matin, le nommé Placidide ^{sic}, âgé de trente-six ans, Africain, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Triché. Romain. Bruneau.

N° 32

Naissance
de Victorine

L'an mil huit cent quarante, le neuf août, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Mélise, créole, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Etienne ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

N° 33

Naissance
de Théodore

L'an mil huit cent quarante, le vingt-six septembre, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lemonier, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Célestine, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Théodore ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^{te} Lemonier. Romain. Bruneau.

N° 34

Décès

de Marianne

L'an mil huit cent quarante, le vingt-sept septembre, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Favard, habitant propriétaire, lequel nous a déclaré que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Marianne est décédée sur son habitation, ladite Marianne, créole et âgée de trente-quatre ans ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. J. Favard. Romain. Bruneau.

N° 35

Naissance

de Denise

L'an mil huit cent quarante, le deux octobre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Louis Marie Romain, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésilliac, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Léocadie, Africaine, épouse du nommé Appollon, est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Denise ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Pierre Bouché, régisseur, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bouché. Bruneau.

N° 36

Décès

de Georges

L'an mil huit cent quarante, le vingt-deux octobre, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lendry, régisseur de l'habitation L'Expérience, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, le nommé Georges, créole, âgé de trente-sept ans, est décédé sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Lendry. Romain. Bruneau.

N° 37

Décès

de Noël

L'an mil huit cent quarante, le vingt-cinq octobre, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Nicolas, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, le nommé Noël, Africain, âgé de trente ans, est décédé sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier,

demeurant tous les deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception des sieurs Nicolas et Le Jeune, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bruneau.

N° 38

Naissance
de Edmond

L'an mil huit cent quarante, le trente octobre, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Louis Marie Romain, régisseur de l'habitation de monsieur de Mésilliac, sise à Kaw, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Félicité, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Edmond ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Pierre Bouché, régisseur, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Romain. Bouché. Bruneau.

N° 39

Naissance
de Caroline

L'an mil huit cent quarante, le trente octobre, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lemonier, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Cécile, Africaine, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Caroline ; lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-huit ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^{re} Lemonnier. Romain. Bruneau.

N° 40

Décès
de Luce

L'an mil huit cent quarante, le vingt-un novembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lemonier, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures de l'après minuit ou du matin, la nommée Luce, Africaine, âgée de vingt-six ans, est décédée sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, régisseur, âgé de vingt-huit ans, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^{re} Lemonnier. Romain. Bruneau.

N° 41

Décès
de Pauline

L'an mil huit cent quarante, le vingt-trois novembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Lemonier, régisseur de l'habitation

Bagatelle, sise à Kaw, y demeurant, lequel nous a déclaré que, ce jour, à quatre heures du matin, la nommée Pauline, Africaine, âgée de trente-sept ans, est décédée sur ladite habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, régisseur, âgé de vingt-huit ans, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Th^{re} Lemonnier. Romain. Bruneau.

N° 42

Décès

de Jeanne

L'an mil huit cent quarante, le vingt décembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire, demeurant en ce quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, à trois heures du matin, la nommée Jeanne, créole, âgée de cinq ans, est décédée sur son habitation ; ladite déclaration faite en présence de messieurs Louis Marie Romain, âgé de vingt-huit ans, régisseur, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, demeurant tous deux à Kaw, témoins du présent acte, sous nos signatures, à l'exception dudit sieur Le Jeune, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. Dupeyrou. Romain. Bruneau.

Le présent registre tenu double, contenant quarante-deux actes, tant de naissance que décès, a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent quarante, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-un. Bruneau.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance et décès du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent quarante.

Certifié par nous Pierre Marie Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, le premier janvier mil huit cent quarante-un. Bruneau.

Vu et vérifié le présent registre. Cayenne, 30 avril 1841. Pour le procureur du roi, Marchal.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1841

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. Dupuy¹.

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les actes de naissances dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. Dupuy.

N° 1^{er}

Acte de naissance
de Céлина

L'an mil huit cent quarante-un, le douze novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-sept ans, économe de l'habitation Les Sables, appartenant à feu Pierre Marie Bruneau, lequel nous a déclaré que, le vingt-neuf février, à neuf heures du soir, la nommée Claris, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Céлина ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et de Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et a l'un des déclarants signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ayant déclaré ne savoir le faire. Bouché. Romain.

N° 2

Acte de naissance
de Napoléon

L'an mil huit cent quarante-un, le douze novembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-sept ans, économe de l'habitation Les Sables, sise audit quartier, appartenant à feu Pierre Marie Bruneau, lequel nous a déclaré que, le deux mars, à cinq heures du soir, la nommée Valentine, âgée de vingt-six ans, cultivatrice, est accouchée sur ladite habitation Les Sables d'un enfant naturel du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il donne les noms de Napoléon Louis Ernest ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et de Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et a l'un des déclarants signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, les sieurs Michel et Tigami ayant déclaré ne savoir écrire. Bouché. Romain.

¹ Ce registre est vierge. Les déclarations de cette année sont reportées par erreur de l'officier d'état civil sur le registre des livres.

N° 3

Acte de naissance
de Michaud

L'an mil huit cent quarante-un, le quinze novembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lequel nous a déclaré que, le quatorze mai, à cinq heures du soir, la nommée Thérèse, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin sur l'habitation L'Expérience, sise audit quartier, auquel il a donné le nom de Michaud et qu'il nous présente ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Lendry, âgé de cinquante ans, régisseur de ladite habitation, et Hyppolite Maragnon, habitant propriétaire, âgé de quarante-sept ans, régisseur, et a l'un des témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, les deux autres ayant déclaré ne savoir le faire. Lendry. Romain.

N° 4

acte de personne libre

N° 5

Acte de naissance
de Donatien

L'an mil huit cent quarante-un, le seize novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-sept ans, économiste de l'habitation Les Sables, appartenant à feu Pierre Marie Bruneau, lequel nous a déclaré que, le dix avril, à quatre heures du soir, la nommée Hortensia, cultivatrice sur ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Donatien ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et a l'un des témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ayant déclaré ne savoir le faire. Bouché. Romain.

N° 6

Acte de naissance
de Auguste

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, âgé de quarante ans, propriétaire de l'habitation Le Delta, sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, le sept juin, à dix heures du matin, la nommée Solitude, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin < qu'il nous présente > et auquel il donne le nom de Auguste ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Théodore Honoré Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Th^{re} Lemonnier. Bouché. Romain.

N° 7

Acte de naissance
de Gilblas

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt novembre, à neuf heures et demi du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue dame veuve Maxime, âgée de cinquante-trois ans, propriétaire de l'habitation L'Adélaïde, sise audit quartier, laquelle nous a déclaré que, le vingt-cinq juin, à trois heures du soir, la nommée Arthémise, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant

naturel du sexe masculin auquel elle a donné le nom de Gilblas ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Salomon, âgé de trente ans, régisseur, et Michel, âgé de quarante-sept ans, économiste, et a l'un des témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ont déclaré ne savoir le faire. V^e Maxime. Romain.

N° 8

Acte de naissance
de Lucien

L'an mil huit cent quarante-un, le six décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-sept ans, économiste de l'habitation Les Sables, sise audit quartier, appartenant à l'héritier de feu Pierre Marie Bruneau, lequel nous a déclaré que, le six juillet, à cinq heures du soir, la nommée Denise, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Lucien ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire audit quartier, et avons signé le présent acte de naissance, les déclarant et témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 9

Acte de naissance
de Bonaventure Gustave

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-huit novembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Louis Stratonice Michely, âgé de trente-un ans, propriétaire de l'habitation La Sincérité, sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, le seize juillet, à quatre heures du matin, la nommée Adèle, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Bonaventure Gustave ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Triché, âgé de cinquante-un ans, régisseur, et ont les déclarant et témoins avec nous le présent acte après lecture faite. Michely. Bouché. Triché. Romain.

N° 10

Acte de naissance
de Hyacinthe

L'an mil huit cent quarante-un, le premier décembre, à huit heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Lucile, âgée de cinquante ans, sage-femme, laquelle nous a déclaré que, le douze août, à trois heures du soir, la nommée Nanette, cultivatrice de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin – son père se nomme Alphonse – et auquel il donne le nom de Hyacinthe ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Jean Louis Constant, âgé de trente-sept ans, charpentier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et l'un des témoins a signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ayant déclaré ne savoir le faire. J. L. Constant. Romain.

N° 11

Acte de naissance
de Jean Pierre

L'an mil huit cent quarante-un, le premier décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-sept ans, économe de l'habitation Les Sables, appartenant à l'héritier de feu Pierre Marie Bruneau, lequel nous a déclaré que, le treize août, à deux heures du matin, la nommée Noémie, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant légitime du sexe masculin, dont le père se nomme Simon et auquel il donne le nom de Jean Pierre ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Jean Louis Constant, âgé de trente-sept ans, charpentier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et a l'un des témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ayant déclaré ne savoir le faire. J. L. Constant. Romain.

N° 12

Acte de naissance
de Noélette

L'an mil huit cent quarante-un, le six décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Stanislas Didier, âgé de trente-un ans, propriétaire de l'habitation Manuel, sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, le dix-sept octobre, à neuf heures du matin, la nommée Célestine, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Noélette ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, et Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, et a ledit Didier signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, les deux témoins ayant déclaré ne savoir le faire. Stanislas Didier. Romain.

N° 13

Acte de naissance
de Victorine

L'an mil huit cent quarante-un, le neuf décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Théodore Honoré Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise audit quartier, appartenant à monsieur Brunot, ex-notaire, lequel nous a déclaré que, le vingt-cinq octobre, à quatre heures du matin, la nommée Susanne, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de Victorine ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Triché, âgé de cinquante-un ans, régisseur, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite. Th^{re} Lemonnier. Bouché. Triché. Romain.

N° 14

Acte de naissance
de Bibiane

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Lucile, sage-femme, âgée de cinquante ans, demeurant sur l'habitation La Constance ; laquelle nous a déclaré que, le vingt-huit novembre, à neuf heures du matin, la nommée Caroline, unie en mariage à Joseph, tous deux cultivateurs de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle donne le nom de Bibiane ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Jean Louis Constant, âgé de trente-sept ans, charpentier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur ; et a l'un des témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite, le déclarant et l'autre témoin ont déclaré ne savoir le faire. J. Louis Constant. Romain.

N° 15

Acte de naissance
de François

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-huit décembre, à trois heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Stanislas Didier, propriétaire de l'habitation Manuel, âgé de trente-un ans, lequel nous a déclaré que, le deux décembre, à trois heures du matin, la nommée Honorine, cultivatrice de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il donne le nom de François ; lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Michel, âgé de quarante-sept ans, économe, et Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire. Le déclarant a signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite, les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire. Romain.

Le présent registre tenu triple contenant quinze actes de naissance a été clos et arrêté par nous Louis Marie Romain, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent quarante-un, ce jour huit janvier 1842. Romain.

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane instance, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les actes de décès dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur, Dupuy.

N° 1^{er}

Acte de décès de personne libre

N° 2

Acte de décès
de Janvier

L'an mil huit cent quarante-un, le sept novembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Lendry, âgé de cinquante ans, régisseur de l'habitation L'Expérience, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le six janvier, à quatre heures de l'après midi, le nommé Janvier, âgé de deux ans, enfant légitime du nommé Marcel, âgé de trente-six ans, et de Jeanne, âgée de quarante ans, est décédé sur l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Mésilliac, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des déclarants a signé avec nous le présent acte, ledit Pierre Le Jeune a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé après lecture faite. Lendry. Romain.

N° 3

Acte de décès
de Victorine

L'an mil huit cent quarante-un, le quatorze novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Jacques Dupeyrou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, et Bouché, âgé de trente-huit ans, lesquels nous ont déclaré que, le neuf janvier, à huit heures du soir, la nommée Victorine, fille de Marie Justine et de Malbrouck, âgée

de six mois, est décédée sur l'habitation Le Delta, sise à Kaw, appartenant audit monsieur Dupeyrou ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Bouché. Romain.

N° 4

Acte de décès
de Nicolas

L'an mil huit cent quarante-un, le seize novembre, à trois heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Salomon, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Damaris, sise dit quartier, appartenant à monsieur Josué Sainte-Rose, et Pierre Le Jeune, âgé de vingt-neuf ans, maître-charpentier, lesquels nous ont déclaré que, le treize mars, à quatre heures du soir, le nommé Nicolas, âgé de deux ans, est décédé sur ladite habitation ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des déclarants a signé avec nous le présent acte, ledit Pierre Le Jeune a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé après lecture faite. Salomon. Romain.

N° 5

Acte de décès
de Anacréon

L'an mil huit cent quarante-un, le seize novembre, à quatre heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Théodore Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise à Kaw, appartenant à monsieur Brunot, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le quatre avril, à quatre heures de l'après midi, le nommé Anacréon, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, acheté à l'encan de monsieur Probert, appartenant à monsieur Brunot, est décédé sur ladite habitation Bagatelle, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants a signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Th^{re} Lemonnier. Bouché. Romain.

N° 6

Acte de décès
de Romain

L'an mil huit cent quarante-un, le seize novembre, à cinq heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Salomon, âgé de trente ans, régisseur, et Nicolas Blondin, habitant propriétaire, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le sept avril, à quatre heures du matin, le nommé Romain, âgé de vingt-un ans, de nation bagou, appartenant à demoiselle Anna Flore, habitante propriétaire, est décédé sur son habitation sise dans le quartier de Kaw, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des déclarants a signé avec nous le présent acte après lecture faite, l'un des déclarants a dit ne savoir écrire ni signer. Salomon. Romain.

N° 7

Acte de décès de personne libre

N° 8

Acte de décès
de Christine

L'an mil huit cent quarante-un, le dix-huit novembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Philippe, habitant propriétaire, âgé de

quatre-vingts ans, et Jacques Tigami, régisseur, âgé de quarante-six ans, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que la nommée Christine, âgée de trente-trois ans, est décédée sur l'habitation La Constance, sise à Kaw, appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, le vingt-cinq avril, à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré ; les deux témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 9

Acte de décès
de Macay

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-cinq novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Salomon, âgé de trente ans, régisseur, et Jacques Tigami, âgé de quarante-six ans, régisseur, demeurant dit quartier et voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le neuf mars, à huit heures du matin, le nommé Macay, âgé de quarante ans, cultivateur, appartenant à demoiselle Anna Flore, habitante propriétaire, est décédé sur son habitation sise dit quartier, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des déclarants a signé avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite, ledit Jacques Tigami a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé. Romain.

N° 10

Acte de décès
de Alexandre

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-cinq novembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Philippe, âgé de quatre-vingts ans, habitant propriétaire, et Jacques Tigami, régisseur, âgé de quarante-six ans, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le quatre mai, à une heure de l'après midi, le nommé Alexandre, âgé de vingt-sept ans, cultivateur, appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, s'est jeté dans la rivière de Kaw au dégrad de l'habitation La Constance, ayant les poucettes aux mains, qu'il s'est noyé et qu'on l'a retrouvé quelques jours après, au bas de la rivière, où il a été enterré dans les palétuviers, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les deux témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 11

Acte de décès
de Lespoir

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-cinq novembre, à deux heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Jean Baptiste Basile-Rolourur, âgé de quarante-deux ans, habitant propriétaire, et Jacques Tigami, régisseur, âgé de quarante-six ans, régisseur, demeurant dit quartier et voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le dix août, à dix heures du soir, le nommé Jean Lespoir, Africain, âgé de trente-trois ans, est décédé sur l'habitation La Résolution, appartenant au dit Jean Baptiste Basile-Rolourur, ainsi que nous nous en sommes assuré ; l'un des déclarant a signé avec nous le présent acte, après que lecture lui en a été faite, ledit Jacques Tigami a déclaré ne savoir ni écrire ni signer, de ce interpellé. Jean Baptiste Busilly. Romain.

N° 12

Acte de décès
de Nanette

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-sept novembre, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Jean Louis Constant, âgé de trente-sept ans, charpentier, et Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lesquels nous ont déclaré que, le dix-huit août, à quatre heures du soir, la nommée Nanette, âgée de vingt-huit ans, Africaine, est décédée sur l'habitation La Constance, sise dit quartier, appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des déclarants a signé avec nous le présent acte, l'autre a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé, après lecture faite. J. Louis Constant. Romain.

N° 13

Acte de décès
de Bastien

L'an mil huit cent quarante-un, le premier décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Jacques Dupeyrou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise dite quartier, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le six juin, à une heure du matin, le nommé Bastien, âgé d'un an, fils légitime de Ursule et de Sylvain, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Romain.

N° 14

Acte de décès
de Dominique

L'an mil huit cent quarante-un, le premier décembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Salomon, âgé de trente ans, régisseur, et Jean Louis Constant, âgé de trente-sept ans, charpentier, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, le vingt-deux juin, à trois heures du soir, le nommé Dominique, Africain, âgé de trente-cinq ans, est décédé sur l'habitation Adélaïde, sise dit quartier, appartenant à dame veuve Maxime, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Salomon. Romain.

N° 15

Acte de décès
de Lafleur

L'an mil huit cent quarante-un, le sept décembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Triché, âgé de cinquante-un ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, appartenant à monsieur Habasque, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le vingt-trois juin, à cinq heures du soir, le nommé Lafleur (dit Pitit), est décédé sur ladite habitation La Joséphine, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Triché. Bouché. Romain.

N° 16

Acte de décès
de Castor

L'an mil huit cent quarante-un, le trois décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, voisins du défunt, lesquels

nous ont déclaré que, le vingt septembre, à neuf heures du soir, le nommé Castor, Africain, âgé de trente-huit ans, est décédé sur l'habitation Plaisance, appartenant à la succession Berville et Rémy, ainsi que nous nous en sommes assuré. Nous avons signé le présent acte, les déclarants ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 17

Acte de décès
de Julien

L'an mil huit cent quarante-un, le quatre décembre, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise dit quartier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le dix août, le nommé Julien, âgé de quarante-deux ans, de nation bibi, est décédé sur ladite habitation Risquetout, ainsi que nous nous en sommes assuré. Nous avons signé le présent acte, les déclarants ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 18

Acte de décès
de Chérubin

L'an mil huit cent quarante-un, le quatre décembre, à huit heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise dit quartier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le quinze août, à quatre heures du matin, le nommé Chérubin, âgé de trente-sept ans, de nation bibi, est décédé sur ladite habitation Risquetout, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés, après que lecture leur en a été faite. Romain.

N° 19

Acte de décès
de Martine

L'an mil huit cent quarante-un, le quatre décembre, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Michel, âgé de quarante-sept ans, économe de l'habitation Les Sables, lesquels nous ont déclaré que, le seize août, à quatre heures de l'après midi, la nommée Martine, âgée de quinze ans, créole, est décédé sur l'habitation Beau-Séjour, sise dit quartier, appartenant à demoiselle Anne Nectoux, habitante propriétaire, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons l'un des témoins et moi signé le présent acte, ledit Michel a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Bouché. Romain.

N° 20

Acte de décès de personne libre

N° 21

Acte de décès
de Urbain

L'an mil huit cent quarante-un, le dix décembre, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Lorent Migue, âgé de quarante-trois ans, capitaine caboteur, et Michel, âgé de quarante-sept ans, tous deux résidant sur l'habitation Les Sables, appartenant à feu monsieur Pierre Marie Bruneau, lesquels nous ont déclaré que, le dix septembre, à six heures du matin, le nommé Urbain, âgé de soixante ans, Africain, est décédé sur ladite habitation Les Sables, sise à Kaw, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons l'un des déclarants et moi signé le présent acte, le nommé Michel a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé après lecture faite. Migue. Romain.

N° 22

Acte de décès
de Jean Baptiste

L'an mil huit cent quarante-un, le onze décembre, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, et Michel, âgé de quarante-sept ans, économe de l'habitation Les Sables, lesquels nous ont déclaré que, le vingt-un septembre, à quatre heures du soir, le nommé Jean Baptiste, âgé de quarante-six ans, Africain, est décédé sur l'habitation Beau-Séjour, sise dit quartier, appartenant à demoiselle Anne Nectoux, habitante propriétaire, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et l'un des témoins a signé avec nous le présent acte, le nommé Michel a déclaré ne savoir le faire, de ce interpellé après lecture faite. Bouché. Romain.

N° 23

Acte de décès
de Elzéard Maniga

L'an mil huit cent quarante-un, le onze décembre, à six heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise à Kaw, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le six octobre, à trois heures du soir, le nommé Elzéard Maniga, âgé de quarante-quatre ans, Africain, est décédé sur ladite habitation Risquetout, sise à Kaw, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les déclarants ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 24

Acte de décès
de Germain

L'an mil huit cent quarante-un, le douze décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise dit quartier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le six octobre, à six heures du soir, le nommé Germain, âgé de quarante-un ans, nation bibi, est décédé sur ladite habitation Risquetout, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les déclarants ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 25

Acte de décès
de Thérèse

L'an mil huit cent quarante-un, le douze décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise dit quartier, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le six octobre, à onze heures du soir, la nommée Thérèse, âgée de trente-huit ans, créole, est décédée sur ladite habitation Risquetout, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 26

acte de décès
de Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-un, le quinze décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Jorge Gérôme, âgé de quarante-un ans, habitant propriétaire de l'habitation Tout-mon-Bien, et Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, lesquels nous ont déclaré que, le dix octobre, neuf heures du soir, la nommée Adélaïde, âgée de vingt-six ans, Africaine, est décédée sur ladite habitation Tout-mon-Bien, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les deux témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 27

Acte de décès
de Cuisinier

L'an mil huit cent quarante-un, le quinze décembre, à trois heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, sise dit quartier, et Jorge Gérôme, âgé de quarante-un ans, habitant propriétaire, lesquels nous ont déclaré que, le onze octobre, à trois heures du soir, le nommé Cuisinier, âgé de trente-six ans, créole, est décédé sur ladite habitation Risquetout, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, les deux témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après que lecture leur en a été faite. Romain.

N° 28

Acte de décès de personne libre

N° 29

Acte de décès
de Augustin

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-deux décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Triché, âgé de cinquante-un ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise dit quartier, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le seize octobre, le nommé Augustin, âgé de quarante-six ans, Africain, est décédé sur ladite habitation La Joséphine, sise dit quartier, appartenant à monsieur Habasque, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Triché. Bouché. Romain.

N° 30

Acte de décès

de Agnès

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-cinq décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Hyppolite Maragnon, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, et Jacques Tigami, âgé de quarante ans, régisseur, voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que, le quinze novembre, à trois heures du matin, la nommée Agnès, âgée de quarante-six ans, Africaine, est décédée sur l'habitation plaisance, sise à Kaw, et appartenant à la succession Berville et Rémy. Nous avons signé le présent acte, les déclarants ont dit ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Romain.

N° 31

Acte de décès

de Hasardé

L'an mil huit cent quarante-un, le neuf décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Triché, âgé de cinquante-un ans, régisseur, et Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, lesquels nous ont déclaré que, le trois courant, à six heures du soir, le nommé Hasardé, âgé de vingt ans, Africaine, matelot à bord de la goëlette du sieur Denans et lui appartenant, est décédé sur ladite habitation Bagatelle, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et ont les deux déclarants signé avec nous le présent acte après lecture. Triché. Th^{re} Lemonnier. Romain.

N° 32

Acte de décès de personne libre

N° 33

Acte de décès

de Iphigénie

L'an mil huit cent quarante-un, le vingt-huit décembre, à trois heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Théodore Honoré Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise dit quartier, appartenant à monsieur Brunot, ex-notaire, ayant son domicile à Cayenne, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le dix courant, à deux heures du matin, la nommée Iphigénie, âgée de quarante-sept ans, créole, est décédée sur ladite habitation Bagatelle, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Th^{re} Lemonnier. Bouché. Romain.

N° 34

Acte de décès

de Moïse

L'an mil huit cent quarante-un, le trente décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Josué Sainte-Rose, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Damaris, sise dit quartier, et Salomon, âgé de trente ans, régisseur de ladite habitation, lesquels nous ont déclaré que, le douze courant, à deux heures du soir, le nommé Moïse, âgé de quarante-deux ans, est décédé sur ladite habitation Damaris, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Salomon. Romain.

N° 35

Acte de décès
de Saint-Nazaire

L'an mil huit cent quarante-un, le trente décembre, à quatre heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Triché, âgé de cinquante ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise dit quartier, appartenant à monsieur Habasque, et Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le treize courant, à huit heures du soir, le nommé Saint-Nazaire, âgé ..., fils de Moïse et de Catherine < est décédé >, ces trois individus appartiennent à monsieur Voisin, notaire, étant à ferme sur ladite habitation La Joséphine, sise à Kaw, ainsi que nous en sommes assuré ; et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Triché. Bouché. Romain.

N° 36

Acte de décès
de Marceline

L'an mil huit cent quarante-un, le neuf décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, sont comparus messieurs Bouché, âgé de trente-huit ans, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise dit quartier, appartenant à madame veuve Jahnholz, ayant son domicile à Cayenne, et Théodore Honoré Lemonnier, âgé de trente-cinq ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, le vingt courant, à onze heures du soir, la nommée Marceline, âgée de trois ans, fille de Solitude, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Th^{re} Lemonnier. Bouché. Romain.

Le présent registre tenu triple contient trente-six actes de décès a été clos et arrêté par nous Louis Marie Romain, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent quarante-un, ce jour quatorze janvier mil huit cent quarante-deux. Romain.

**Déclarations
de marronnage des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1841

Le présent registre, contenant... feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir... du quartier d..., à dresser les déclarations de marronnages des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le... 1840².

Le présent registre de marronnage ne contenant aucune déclaration a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-deux. Romain.

² Unique registre de déclarations de marronnage relié avec les registres de déclarations de naissance, mariage et décès.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1842

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt décembre 1841. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré, juge auditeur délégué.

N° 1^{er}

Déclaration de
naissance
de Geneviève

L'an mil huit cent quarante-deux, le premier janvier, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Lucille, âgée de cinquante ans, sage-femme, laquelle nous a déclaré que, ce jour à dix heures du matin, la nommée Jeanne est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin sur l'habitation La Constance, auquel on a donné le prénom de Geneviève, ladite déclarante dit ne savoir écrire, de ce interpellée, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 2

Déclaration de
décès
de Monique

L'an mil huit cent quarante-deux, le sept janvier, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, lequel nous a déclaré que, hier six courant, à dix heures du soir, la nommée Monique, âgé de soixante-six ans, est décédée sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 3

Déclaration de
naissance
de Clémentine

L'an mil huit cent quarante-deux, le quatorzième jour du mois de janvier, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Pierre Marie Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation La Joséphine, appartenant à monsieur Habasque, lequel nous a déclaré que, hier, treize courant, à quatre heures du matin, la nommée Ida, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Clémentine ; et a signé avec nous, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 4

Déclaration de
naissance
de Hélène

L'an mil huit cent quarante-deux, le dix-septième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, âgé de quarante-un ans, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier, seize janvier, à midi, la nommée Ursule est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Hélène ; et a signé avec nous, après lecture. R. Bruneau.

N° 5
Déclaration de
naissance
de Pierre

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingtième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Georges Gérôme, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier, dix-neuf janvier, à six heures du soir, la nommée Magdeleine est accouchée sur son habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Pierre ; le déclarant a dit ne savoir signer, de ce interpellé, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 6
Déclaration de
l'adoption
de Louis Marie Romain

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-cinq février, à une heure de relevée.

Par devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant du quartier de Kaw, remplissant les fonctions officier de l'état civil, par empêchement du titulaire, lequel nous a présenté l'expédition d'un arrêt de la cour d'appel de la Guyane française en date du quatre janvier 1842, confirmatif d'un jugement du tribunal de première instance de Cayenne en date du trente novembre 1841, portant homologation de l'acte passé devant le juge de paix de Cayenne et Guyane française le quinze mars 1841, par lequel le sieur Pierre Marie Bruneau déclare adopter le sieur Louis Marie Bruneau ; et avons signé la présente déclaration d'adoption, après lecture. Bouché.

N° 7
Déclaration de
naissance
de Monique

L'an mil huit cent quarante-deux, le premier mars, à deux heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, lequel nous a déclaré que, le vingt-six février, à sept heures du soir, la nommée Diane est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin sur l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Jacques Dupeyrou, auquel il a donné le prénom de Monique ; et a signé avec nous après lecture. R. Bruneau.

N° 8
Déclaration de
décès
de Angelle

L'an mil huit cent quarante-deux, le trois mars, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Broca, régisseur de l'habitation Les Plaisirs, sise rive gauche de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier deux courant, à onze heures du soir, la nommée Angelle, négritte libre, est décédée sur l'habitation Les Plaisirs ; et a signé avec nous, après lecture. R. Bruneau.

N° 9

Déclaration de
naissance
de Colette

L'an mil huit cent quarante-deux, le dix-huitième jour du mois de mars, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue négresse libre Joséphine, demeurant sur l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Jacques Dupeyrou, laquelle nous a déclaré que, hier, dix-sept courant, à deux heures du matin, la nommée Marie Justine est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Colette ; et avons signé après lecture faite. R. Bruneau.

N° 10

Déclaration de
naissance
de Octavie

L'an mil huit cent quarante-deux, le troisième jour du mois d'avril, à sept heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, régisseur, lequel nous a déclaré que, hier, deux courant, à six heures du matin, la nommée Julie est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Octavie ; le susdit sieur Michel a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé, après lecture. R. Bruneau.

N° 11

Déclaration de
décès
de Sabin

L'an mil huit cent quarante-deux, le neuf avril, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Desnanc, capitaine caboteur, lequel nous a déclaré que, hier huit courant, à trois heures du soir, le nommé Sabin, âgé de huit ans, est décédé sur l'habitation Les Sables ; ledit déclarant a signé avec nous, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 12

Déclaration de
décès
de Luce

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingtième jour du mois d'avril, à six heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean Louis Constant, charpentier, lequel nous a déclaré que, hier dix-neuf courant, à onze heures du soir, la nommée Luce, âgée de trente-huit ans, appartenant à l'habitation Les Sables, est décédée sur ladite habitation ; le déclarant a signé avec nous la présente déclaration, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 13

Déclaration de
décès
de Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-un avril, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, habitant propriétaire de l'habitation Damaris, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier vingt courant, à trois heures du matin, la nommée Adélaïde, âgée de quarante-cinq ans, est décédée sur ladite habitation ; le déclarant a signé avec nous, après lecture faite. J^é S^{te}-Rose. R. Bruneau.

N° 14

Déclaration de
décès
de Raphaël

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-cinq avril, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Albreck, régisseur de l'habitation L'Expérience, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier vingt-quatre courant, à dix heures du matin, le nommé Raphaël, âgé de quarante-cinq ans, est décédée sur ladite habitation ; et a signé avec nous la présente déclaration, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 15

Déclaration de
décès
de Christine, libre

L'an mil huit cent quarante-deux, le cinq mai, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, habitant propriétaire, lequel nous a déclaré que, hier quatre courant, à deux heures du matin, la nommée Christine, âgée de soixante-dix-sept ans, est décédée sur son habitation ; le déclarant a dit ne savoir signer, de ce interpellée, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 16

Déclaration de
décès
de Trinité

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-six mai, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier vingt-cinq courant, à deux heures du matin, la nommée Trinité, âgée d'environ deux ans, est décédée sur ladite habitation ; et a signé avec nous le présent acte de décès, après lecture. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 17

Déclaration de
décès
de Zabeth

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-neuf mai, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, aujourd'hui, la nommée Zabeth, âgée de soixante-six ans, est décédée sur ladite habitation ; et a signé avec nous, après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 18
Déclaration de
décès
de Victoire

L'an mil huit cent quarante-deux, le trente mai, à quatre heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Virgile, régisseur de l'habitation Le Delta, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier vingt-neuf courant, à dix heures du soir, la nommée Victoire, âgée de quatre ans, est décédée sur ladite habitation ; et a signé avec nous, après lecture faite. L. Virgile. R. Bruneau.

N° 19
Déclaration de
décès
de Jupiter

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-deux juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Salomon, âgé de trente-six ans, régisseur de l'habitation Le Bon Père, appartenant à dame veuve Jahnholtz, lequel nous a déclaré que, hier vingt-un courant, à neuf heures du matin, le nommé Jupiter, âgé de quarante ans, cultivateur, de nation bagou, est décédé sur ladite habitation ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration, après lecture faite. Salomon. R. Bruneau.

N° 20
Déclaration de
décès
de Maxime

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-deux juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Virgile, âgé de..., régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Jacques Dupeyrou, lequel nous a déclaré que, hier vingt-un courant, à deux heures du matin, le nommé Maxime, âgé de deux ans, fils naturel de Jacques, âgé de trente-quatre ans, et de Orphise, âgée de vingt-six ans, est décédé sur ladite habitation ; et a signé avec nous la présente déclaration, après lecture. L. Virgile. R. Bruneau.

N° 20
Déclaration de
mariage de
monsieur Baudry
et demoiselle Benjamin

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-sixième juin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Joseph Sigismond Baudry, habitant propriétaire au quartier de Kaw, né à Cayenne le 28 novembre 1815, majeur, fils légitime de

Toussaint baudry, décédé à Cayenne le 7 mars 1820, et de Marie Ernestine, propriétaire, domiciliée à Cayenne, avec l'agrément de sa mère, lequel monsieur Baudry déclare contracter mariage avec demoiselle Augustine Thérèse Benjamin, sans profession, née à Cayenne le 6 mai 1818, majeure, fille légitime de Louis Salom Benlamin, décédé à Cayenne le 2 juillet 1826, et de Jeannette (Loefler), procédant avec l'agrément de sa mère, avec laquelle elle demeure et est domiciliée en cette ville rue Guisan. R. Bruneau.

N° 22

Déclaration de
décès
de Rose Anna

L'an mil huit cent quarante-deux, le septième jour du mois de juillet, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise rive droite de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Habasque, lequel nous a déclaré que, aujourd'hui sept courant, à dix heures du matin, la nommée Rose Anna, âgée de deux ans, fille d'Arianne et de Victor, cultivateurs, appartenant à monsieur Voisin, notaire, et domiciliée à Cayenne, / est décédée sur ladite habitation / ; et a le déclarant signé la présente déclaration, après lecture faite. Triché. R. Bruneau.

N° 23

Déclaration de
décès
de Baptiste

L'an mil huit cent quarante-deux, le neuf juillet, à trois heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Nicolas, habitant propriétaire dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier huit courant, à neuf heures du soir, le nommé Baptiste, âgé de trente-quatre ans, est décédé sur son habitation, de nation carbarry ; le déclarant a dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant al loi, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 24

Déclaration de
naissance
de Marie Louise

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-cinq juillet, à deux heures de l'après midi.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Virgile, âgé de quarante ans, régisseur de l'habitation Le Delta, lequel nous a déclaré que, hier vingt-quatre courant, à neuf heures du matin, la nommée Désirée, âgée de trente-un ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Marie Louise ; ladite déclaration faite en présence de monsieur Michel, nègre libre, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, et Etienne Fouilloye, âgé de trente-six ans, tonnelier, l'un des déclarants a signé avec nous la présente déclaration, les deux autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellé après lecture. L. Virgile. R. Bruneau.

N° 25

Déclaration de
naissance
de Jean Louis

L'an mil huit cent quarante-deux et le trente juillet, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur André Médaillon, âgé de quarante-cinq ans, habitant propriétaire, demeurant audit quartier, lequel nous a déclaré que, aujourd'hui trente juillet, à quatre heures du matin, la nommée Marie, âgée de trente ans, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les prénoms de Jean Louis ; ladite déclaration faite en présence des sieurs Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, et Etienne Fouilloye, âgé de trente-six ans, tonnelier, les déclarants et témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. L. Virgile. R. Bruneau.

N° 26

Déclaration de
décès
de Coralie

L'an mil huit cent quarante-deux et le deux août, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, voisin de la défunte, lequel nous a déclaré que, hier premier courant, à trois heures du soir, la nommée Coralie, âgée de trente-deux ans, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré. Le déclarant a dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant la loi, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 27

Déclaration de
naissance
de Marguerite

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-trois août, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Virgile, âgé de quarante ans, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, lequel nous a déclaré que, hier deux courant, à trois heures du soir, la nommée Antoinette, âgée de seize ans, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin qu'il nous présente et auquel on a donné le (prénom) de Marguerite ; lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, et Etienne Fouilloye, âgé de trente-six ans, tonnelier, l'un des déclarants et témoins a signé avec nous, les deux autres ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés suivant la loi, après lecture faite. L. Virgile. R. Bruneau.

N° 28

Déclaration de
naissance
de Julianna Emma Romaine

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-sept août, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, lequel nous a déclaré que, ce jour, à huit heures du matin, la nommée Ernestine, âgée de dix-huit ans, appartenant à moi Louis Marie Romain Bruneau, est accouchée sur mon habitation dite Les Sables, d'un enfant naturel de couleur du sexe féminin, auquel on a donné les prénoms de Julianna Emma Romaine ; lesdites présentation et déclaration faites en présence de Etienne Fouilloye, tonnelier, âgé de trente-six ans, et Stanislas Didier, âgé de quarante ans, habitant propriétaire audit quartier, lesdits témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 29

Déclaration de
naissance
de Magdeleine

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-neuf août, à cinq heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, âgé de quarante-vingts ans, habitant propriétaire audit quartier, lequel nous a déclaré que, aujourd'hui vingt-neuf courant, la négresse Dorisca, âgée de vingt-six ans, est accouchée sur son habitation, d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Magdeleine ; lesdites présentation et déclaration faites en présence de Théodore et de Raphaël, tous deux âgés de vingt-un ans, cultivateur ; lesdits témoins et déclarants ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 30

Déclaration de
naissance
de Philippine

L'an mil huit cent quarante-deux et le premier septembre, à quatre heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Philippe, âgé de quarante-vingts ans, demeurant audit quartier, lequel nous a déclaré que, aujourd'hui, premier septembre, à quatre heures du matin, la nommée Rose, âgée de vingt ans, cultivatrice, appartenant à demoiselle Iphigénie Trio, est accouchée sur son habitation, sise rive gauche de la rivière de Kaw, d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Philippine qu'elle nous présente ; lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Théodore et Raphaël, tous deux âgés de vingt-un ans, cultivateur, demeurant à Kaw ; lesdits témoins et déclarants ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 31

Déclaration de
naissance
de Agnès

L'an mil huit cent quarante-deux et le onze septembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Moïse, âgé de quarante-cinq ans, propriétaire de l'habitation Petite Basse-Terre, lequel nous a déclaré que sa négresse Marie, âgée de trente-un ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Agnès qu'il nous présente ; lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Michel, âgé de cinquante-cinq ans, régisseur, et Etienne Fouilloye, âgé de trente-trois ans, tonnelier ; les déclarants et témoins ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 32

Déclaration de
décès
de Gabriel

L'an mil huit cent quarante-deux et le neuf septembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Stanislas Didier, habitant propriétaire, âgé de quarante ans, et le sieur Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que, hier, dix-huit courant, à neuf heures du matin, le nommé Gabriel, nègre libre, âgé de quatre-vingt-quinze ans, habitant propriétaire de l'habitation dite Manuel, sise à Kaw, est décédé sur

son habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré. Les déclarants ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 33

Déclaration de
naissance
de Marie Joseph

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit septembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Georges Jérôme, âgé de quarante-un ans, propriétaire de l'habitation Tout-mon-Bien, lequel nous a déclaré que, hier, dix-sept courant, la nommée Justine, âgée de dix-neuf ans, femme libre, est accouchée sur ladite habitation, d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné les prénoms de Marie Joseph qu'il nous présente ; lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Stanislas Didier, habitant, et Michel, régisseur, âgés de quarante-cinq ans, demeurant tous deux audit quartier ; les témoins ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 34

Déclaration de
décès
de Henriette

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-neuf septembre, à trois heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise audit quartier et appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, hier, dix-huit courant, à deux heures du matin, la nommée Henriette, cabresse, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons pris pour témoin le sieur Michel, âgée de quarante-cinq ans, régisseur. Le déclarant a signé avec nous le présent acte, le témoin a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé, après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 35

Déclaration de
décès
de Henriette

L'an mil huit cent quarante-deux et le quatre décembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Cheveux, âgé de quarante ans, capitaine de la goélette La Dorade, en rivière de Kaw, et Stanislas Didier, propriétaire audit quartier, lesquels nous ont déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, le nommé Etienne, âgé d'environ soixante-dix ans, matelot à bord de ladite goélette et appartenant au sieur Alexandre Mûre, habitant au quartier d'Oyapock, est décédé à bord, ainsi que nous nous en sommes assuré. Les déclarant et témoin ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 36

Déclaration de
décès
de Adolphe

L'an mil huit cent quarante-deux et le neuf décembre, à dix heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Stanislas Didier, âgé de quarante

ans, habitant propriétaire, et Michel, âgé de quarante-cinq ans, régisseur, lesquels nous ont déclaré que, ce jour, à deux heures de l'après-midi, le nommé Adolphe, âgé de quarante ans, maçon, appartenant à dame veuve Maxime, est décédé sur son habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé la présente déclaration, les témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 37

Déclaration de
mariage de
Sainfort et Amélie

L'an mil huit cent quarante-deux et le onzième jour de décembre.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, après nous être transporté devant la porte principale porte de la maison commune à l'heure de huit, avons annoncé et publié pour la première fois qu'il y a promesse de mariage entre le sieur Louis Médéric Sainfort, menuisier, âgé de quarante-deux ans, né à Cayenne, fils de demoiselle Alzire Favart, propriétaire, demeurant à Cayenne, procédant avec l'agrément de sa mère chez laquelle il demeure et est domicilié en cette ville, rue de la Côte ; et demoiselle Amélie, habitante propriétaire, domiciliée au quartier de Kaw, née en cette colonie, âgée de cinquante-huit ans, fille de Pamphile, décédée, esclave, et de Catherine, procédant avec l'agrément de sa mère avec laquelle elle demeure ; laquelle publication lue à haute et intelligible voix a été de suite affichée à la porte de la maison commune, de quoi nous avons dressé acte. R. Bruneau.

N° 38

Déclaration de
décès
de Médélique

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-un décembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, habitant propriétaire audit quartier, lequel nous a déclaré que, hier, vingt courant, à onze heures du soir, le nommé Médélique, âgé de cinquante-deux ans et dépendant de son habitation, est décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte, après lecture faite. R. Bruneau.

N° 39

Déclaration de
décès
de Pierre Louis

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-sept décembre, à quatre heures du soir.

Par devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Virgile, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou et sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, vingt-sept courant, à cinq heures du matin, le nommé Pierre Louis, âgé de un an et dépendant de ladite habitation, est décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte, après lecture faite. R. Bruneau.

Le présent registre tenu double a été clos et arrêté par nous Louis Marie Romain Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent quarante-deux. Ce jour d'hui, 1^{er} janvier 1843. Ce registre contient trente déclarations.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance, de mariage et de décès du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent quarante-deux.

Certifié par nous Louis Marie Romain Bruneau, officier de l'état civil du quartier de Kaw. 6 janvier 1843. R. Bruneau.

Vu et vérifié le présent registre des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves de Kaw (1842). Au parquet à Cayenne, le 10 novembre 1843. Pour le procureur du roi, le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1843

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne le 14 décembre 1842. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

N° 1^{er}

Déclaration de décès
de Jean-Pierre

L'an mil huit cent quarante-trois, le huit janvier, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur au dit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour à quatre heures du matin, le nommé Jean-Pierre, âgé d'un an, est décédé sur l'habitation Les Sables, sise rive droite de la rivière de Kaw, appartenant à moi Louis Marie Romain Bruneau. La présente déclaration faite en présence des sieurs Moïse, âgé de cinquante-six ans, habitant propriétaire, et Stanislas Didier, âgé de trente-trois ans, aussi habitant propriétaire, tous deux voisins du défunt. Les déclarants et témoins ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 2

Déclaration de décès
de Marguerite

L'an mil huit cent quarante-trois et le dix janvier, à cinq heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire de l'habitation Damaris, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à quatre heures du matin, la nommée Marguerite, âgée de sept ans, est décédée sur la dite habitation Damaris. La présente déclaration faite en présence des sieurs Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, voisins de la défunte. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration, les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Josué Sainte-Rose, R. Bruneau.

N° 3

Déclaration de décès
de Zéphirin

L'an mil huit cent quarante-trois et le douze janvier, à six heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire de l'habitation Damaris, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à deux heures du matin, le nommé Zéphirin, âgé de trois ans, est décédé sur la dite habitation Damaris, ainsi que nous nous en sommes assuré. La présente déclaration faite en présence des sieurs Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, voisins

du défunt. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration. Les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Josué Sainte-Rose, R. Bruneau.

N° 4

Déclaration de décès
de Victorin

L'an mil huit cent quarante-trois et le dix-huit janvier, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire de l'habitation Damaris, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que ce jour à deux heures du matin, le nommé Victorin, âgé de trois ans, est décédé sur la dite habitation Damaris, ainsi que nous nous en sommes assuré. La présente déclaration faite en présence des sieurs Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, tous deux voisins du défunt. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration. Les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Josué Sainte-Rose, R. Bruneau.

N° 5

Déclaration de naissance
de Jean-Jacques

L'an mil huit cent quarante-trois et le dix-neuf janvier, à deux heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise rive droite de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Guillaume Habasque, lequel nous a déclaré que ce jour à une heure du matin, la nommée Aurélie, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice, appartenant à monsieur Voisin, notaire, est accouchée sur la dite habitation d'un enfant naturel du sexe masculin qu'il nous présente et auquel on a donné les prénoms de Jean-Jacques. Les dites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Moïse, âgé de cinquante-six ans. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration. Les témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Triché, R. Bruneau.

N° 6

Déclaration de naissance
de Valentin

L'an mil huit cent quarante-trois et le dix-neuf janvier, à deux heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, âgé de trente-six ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que ce jour à six heures du matin, la nommée Célestine, âgée de vingt-six ans, cultivatrice, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin et auquel on a donné le prénom de Valentin. La dite déclaration faite en présence des sieurs Stanislas Didier, âgé de trente-trois ans, aussi propriétaire, demeurant audit quartier, et Moïse, âgé de cinquante-six ans, aussi propriétaire. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration. Les témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 7

Déclaration de naissance
de Éléonore Élisabeth Caroline

L'an mil huit cent quarante-trois et le seize février, à quatre heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, Pierre Charles, âgé de trente-quatre ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que ce jour seize du courant, à quatre heures du matin, madame son épouse Anne Marie Edwige Subran, âgée de trente-deux ans, est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Éléonore Élisabeth Caroline. La dite déclaration faite en présence de messieurs Jacques Favard, âgé de trente-trois ans, propriétaire audit quartier, et Bouché, âgé de quarante ans, régisseur, et ont les père et témoins signé avec nous la présente déclaration après qu'il leur en a été fait lecture. Bouché. Vauquelin. J. Favard. R. Bruneau.

N° 8

Déclaration de naissance
de Marie

L'an mil huit cent quarante-trois, le premier mars, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, lequel nous a déclaré que ce jour à deux heures du matin, la nommée Laurence, âgée de trente-quatre ans, est accouchée sur l'habitation Les Sables d'un enfant naturel du sexe féminin et auquel on a donné le prénom de Marie. La dite déclaration faite en présence des sieurs Moïse, âgé de cinquante-six ans, propriétaire, et Etienne Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, demeurant tous deux audit quartier. Le déclarant et témoins ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 9

Déclaration de naissance
de Eugène

L'an mil huit cent quarante-trois, le premier mars, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise sur rive droite de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Habasque, lequel nous a déclaré que hier, cinq courant, à cinq heures du soir, la nommée Mélanie, âgée de trente ans, créole, cultivatrice, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant naturel du sexe masculin auquel on a donné le prénom d'Eugène. La dite déclaration faite en présence des sieurs Moïse, âgé de cinquante-six ans, propriétaire, et d'Etienne Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, demeurant audit quartier. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration, les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Triché. R. Bruneau.

N° 10

Déclaration de naissance
de Jean de Dieu

L'an mil huit cent quarante-trois et le dix mars, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Lucille, sage-femme, âgée de cinquante ans, laquelle nous a déclaré que hier, neuf courant, à trois heures du matin, elle a accouché la nommée Pauline, âgée de trente ans d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Jean de Dieu sur l'habitation La Constance, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, actuellement en France. La présente déclaration faite en présence de monsieur Jean Louis Constant, âgé de trente-neuf ans, charpentier, et du sieur Michel, régisseur, âgé de quarante-huit ans. Un des témoins a signé avec nous, le déclarant et l'autre témoin ont dit ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Triché. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 11

Déclaration de décès
de Jean Marie

L'an mil huit cent quarante-trois et le vingt-cinq mars, à six heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, lequel nous a déclaré que ce jour, à quatre heures du soir, le nommé Jean Marie, âgée de quarante-quatre ans, créole, est décédé sur l'habitation Les Sables, à laquelle il appartenait. La dite déclaration faite en présence des sieurs Etienne Fouilloye, tonnelier, âgé de quarante-deux ans, et Stanislas Didier, propriétaire, âgé de trente-trois ans, voisins du défunt. Les déclarant et témoins ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 12

Déclaration de naissance
de Zéphirin

L'an mil huit cent quarante-trois et le vingt-neuf mars, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Virgile, âgé de quarante ans, régisseur de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Jacques Dupeyrou, sise sur rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que hier, vingt-huit courant, à neuf heures du soir, la nommée Solitude, âgée de vingt-sept ans, cultivatrice, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Zéphirin. La présente déclaration faite en présence des sieurs Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, et de Etienne Fouilloye, âgé de quarante-deux ans, tonnelier. Le déclarant a signé avec nous la présente déclaration ; les deux témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 13

Déclaration de décès
de Valentin

L'an mil huit cent quarante-trois et le neuf avril, à quatre heures de l'après midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu demoiselle Lucile, sage-femme, âgée de cinquante ans, laquelle nous a déclaré que hier, huit courant, à sept heures du soir, le nommé Valentin, âgé de neuf ans, est décédé sur l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Dupont de Mesilliac, ainsi que nous nous en sommes assuré. La présente déclaration faite en présence des sieurs Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, et Stanislas Didier, âgé de trente-trois ans, propriétaire, tous deux voisins du défunt. Les déclarant et témoins ont dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 14

Déclaration
de décès
de Mathieu

L'an mil huit cent quarante-trois et le neuf avril, à quatre heures de l'après midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Jean Anna, âgé de vingt ans, cultivateur, lequel nous a déclaré que le nommé Mathieu, âgé de trente-quatre ans, cultivateur, uni en mariage avec la nommée Sophie, dépendant de son habitation située rive gauche de la rivière de Kaw, est décédé hier huit courant à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré. La présente déclaration faite en présence des sieurs Michel, régisseur, âgé de quarante-huit ans, et Etienne Fouilloye, tonnelier, âgé de quarante-deux ans, lesdits déclarant ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés après lecture faite. R. Bruneau.

N° 15

Déclaration
de décès
de Lucille

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-trois avril, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Louis Constant, charpentier, âgé de trente-neuf ans, lequel nous a déclaré que la nommée Lucille, âgé de cinquante-un ans, sage-femme, mulâtresse libre, est décédée hier vingt-deux courant à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré, sur l'habitation La Constance sise rive gauche de la rivière de Kaw. La présente déclaration faite en présence des sieurs Moïse, habitant propriétaire, et Stanislas Didier, habitant propriétaire, voisins de la défunte, lesdits déclarant ont déclaré ne savoir signer, à l'exception du sieur Jean-Louis Constant, qui a signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 16

Déclaration
de décès
de Céleste

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-six avril, à huit heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Pierre Charles Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-cinq courant, à dix heures du soir, la nommée Céleste, âgée de trente-neuf ans, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré. La dite déclaration faite en présence des sieurs Michel, régisseur, âgé de quarante-huit ans, et Etienne Fouilloy, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, l'un des déclarants a signé la présente déclaration, les autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 17

Déclaration
de décès
de Alphonse

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-un mai, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Louis Constant, âgé de trente-neuf ans, charpentier, lequel nous a déclaré que, hier, vingt courant, le nommé Alphonse, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, est décédé sur l'habitation La Constance, sise rive gauche de la rivière de Kaw, ainsi que nous nous en sommes assuré. La dite déclaration faite en présence des sieurs Etienne Fouilloy, âgé de quarante-deux ans, et Michel, régisseur, âgé de quarante-huit ans, l'un des déclarants a signé avec nous la présente déclaration, les deux autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 18

Déclaration
de naissance
de Rose Anna

L'an mil huit cent quarante-trois, le cinq juin, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Louis Constant, âgé de

trente-neuf ans, charpentier, lequel nous a déclaré que, hier, quatre juin, à onze heures du soir, la nommée Léocadie, âgée de trente ans, est accouchée sur l'habitation La Constance, sise rive gauche de la rivière de Kaw, d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel on a donné les prénoms de Rose Anna. Le père de cet enfant se nomme Appollon, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur. La présente déclaration faite en présence des sieurs Etienne Fouilloy, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, l'un des déclarants et témoins a signé avec nous la présente déclaration, les deux autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 19
Déclaration
de décès
de Phanor

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-sept juin, à cinq heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Louis Constant, âgé de trente-neuf ans, charpentier, résidant sur l'habitation La Constance, appartenant à monsieur Mésilliac, lequel nous a déclaré que, hier, le vingt-un courant, à cinq heures du soir, le nommé Phanor, 1^{er} commandeur de ladite habitation, âgé de quarante ans, est tombé de son canot dans la rivière de Kaw et qu'il avait disparu. Après les recherches nécessaires, on l'a trouvé le vingt-sept courant auprès de l'habitation de demoiselle Anne Nectoux, ayant apporté ce cadavre dras^{sic} [à mon dégrad de l'] habitation Les Sables, je l'ai visité et reconnu qu'aucune marque d'assassinat n'avait été commise, qu'il s'était noyé dans un état d'ivresse. Nous l'avons fait enterrer dans le cimetière et avons pris pour témoins le sieurs Broco, régisseur de l'habitation Les Plaisirs, âgé de quarante ans, et le sieur Nicolas Blondin, habitant propriétaire dit quartier, âgé de quarante-neuf ans ; deux des déclarants et témoins ont signé avec nous la présente déclaration, le sieur Nicolas a déclaré ne savoir le faire, de ce interpellé après lecture faite. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 20
Déclaration
de naissance
de Lizette

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-trois juillet, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-deux courant, à trois heures de l'après-midi, la nommée Cécile, âgée de trente ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Lizette. Le père de cet enfant se nomme Appollon, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur. La présente déclaration faite en présence des sieurs Etienne Fouilloy, âgé de quarante-deux ans, tonnelier, et Michel, âgé de quarante-huit ans, régisseur, dit quartier, l'un des déclarants et témoins a signé avec nous la présente déclaration, les deux autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

Jusqu'aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quarante-trois, j'ai inscrit par erreur sur le présent registre les déclarations de naissance et décès des gens libres, mais à partir de ce jour vingt-trois juillet mil huit cent quarante-trois, ils seront inscrits sur les registres de l'état civil. R. Bruneau.

N° 21
Acte
de naissance
de Claire

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt août, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur A. Rémy, habitant propriétaire, demeurant dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier, dix-neuf courant, à quatre heures du soir, la nommée Catherine, âgée de vingt-huit ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Claire ; et a signé avec nous après lecture faite. R. Bruneau.

N° 22

Naissance

Nicolas

L'an mil huit cent quarante-trois, le onze septembre, dix heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur A. Rémy, habitant propriétaire, dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier, dix courant, à quatre heures du matin, la nommée Clarice, âgée de trente-huit ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Nicolas ; et a signé avec nous après lecture faite. R. Bruneau.

N° 23

Décès

Clarisse Ada

L'an mil huit cent quarante-trois, le douze septembre, à dix heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, lequel nous a déclaré que, le dix courant, à quatre heures du soir, la nommée Clarisse dite Ada, Africaine, âgée de cinquante-deux ans, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a signé avec nous après lecture. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 24

Décès

Adolphe

L'an mil huit cent quarante-trois, le quinze septembre, à deux heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparue demoiselle Anne Vatar, habitante propriétaire dit quartier, laquelle nous a déclaré que, ce jour, à neuf heures du matin, le nommé Adolphe, âgé de vingt-quatre ans, est décédé sur son habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; ladite Anne Vatar a déclaré ne savoir signer, de ce interpellée. R. Bruneau.

N° 25

Naissance

Thomas

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt septembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur A. Rémy, habitant propriétaire, dit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour, trois heures du matin, la nommée Pélagie, âgée de quarante ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Thomas ; et a signé avec nous la présente après lecture faite. R. Bruneau.

N° 26

Naissance

Alexis

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente septembre, neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Dieudonné en date du trente courant, par laquelle il nous déclare que la nommée Zaire, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée le vingt-neuf courant sur son habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Alexis.

Nous avons signé le présent acte après lecture. Dieudonné. R. Bruneau.

N° 27

Naissance

Valérine

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente septembre, neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, lequel nous a déclaré que, ce jour, trois heures du matin, la nommée Désirée, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Valérine ; et a signé avec nous après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 28

Décès

Jeudi

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente septembre, onze heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, lequel nous a déclaré que, ce jour, dix heures du matin, le nommé Jeudi, âgé de huit ans, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré Thomas ; et a signé avec nous après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 29

Décès

Auguste

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente septembre, onze heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Dupeyrou en date du trente septembre dernier, par laquelle il nous déclare que le nommé Auguste, âgé de deux ans, est décédé sur son habitation Le Delta, ainsi que nous nous en sommes assuré Thomas ; et avons signé le présent acte de décès après lecture. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 30

Naissance

Juliette

L'an mil huit cent quarante-trois, le dix-sept octobre, neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation La Joséphine, lequel nous a déclaré que, hier, seize courant, à neuf heures du soir, la nommée Ariane, appartenant à la succession Bonnefoy, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Juliette ; et a signé avec nous après lecture. Triché. R. Bruneau.

N° 31

Décès

Nicolas

L'an mil huit cent quarante-trois, le dix-neuf octobre, à onze heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Salomon, régisseur de l'habitation Adélaïde, appartenant à dame veuve Maxime, lequel nous a déclaré que, hier, dix-huit courant, neuf heures du matin, le nommé Nicolas, âgé de trente-deux ans, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a signé avec nous après lecture faite. Salomon. R. Bruneau.

N° 32

Décès

Théophile

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente octobre, cinq heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures de l'après-midi, le nommé Théophile, âgé de vingt-quatre ans, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 33

Décès

Ambroise

L'an mil huit cent quarante-trois, le premier novembre, à quatre heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Salomon, régisseur de l'habitation Adélaïde, appartenant à dame veuve Maxime, lequel nous a déclaré que, ce jour, à deux heures du matin, le nommé Ambroise, âgé de cinquante-cinq ans, de nation bambara et appartenant à ladite habitation, est décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Salomon. R. Bruneau.

N° 34

Décès

Jonas

L'an mil huit cent quarante-trois, le huit novembre, à six heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Michely, qui nous déclare que le nommé Jona, son esclave, de nation calbary, est décédé hier, sept courant, sur son habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé après lecture. R. Bruneau.

N° 35

Décès

Ferdinand

L'an mil huit cent quarante-trois, le dix novembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean Louis Constant, âgé de trente-neuf ans, charpentier, lequel nous a déclaré que, hier, neuf courant, à neuf heures du matin, le nommé Ferdinand, âgé de trente-deux ans, créole, est décédé l'habitation La Constance, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur de Mésilliac ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. J. L. Constant. R. Bruneau.

N° 36

Décès

Marthe

L'an mil huit cent quarante-trois, le dix novembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise rive gauche de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, hier, dix courant, à neuf heures de l'après-midi, la nommée Marthe, âgée de soixante-dix ans, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Vauquelin. R. Bruneau.

N° 37

Naissance

Sophie

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt novembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean Louis Constant, âgé de trente-neuf ans, charpentier sur l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésillac, lequel nous a déclaré que, hier, dix-neuf courant, à trois heures du matin, la nommée Généreuse, âgée (de) trente-quatre, unie en mariage avec le nommé Calixte, est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Sophie ; le déclarant signé avec nous après lecture. R. Bruneau.

N° 38

Décès

André

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-cinq novembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Tigamis, régisseur de l'habitation de monsieur Dieudonné, sise dans ledit quartier, crique Patawa, lequel nous a déclaré que le nommé André, âgé de treize ans, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; le déclarant a dit ne savoir signer, de ce interpellé après lecture. R. Bruneau.

N° 39

Décès

Mars

L'an mil huit cent quarante-trois, le trente novembre, à trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, habitant propriétaire de l'habitation Damaris, située dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-neuf courant, à deux heures du matin, le nommé Mars, âgée de cinquante-deux ans, de nation bagou, est décédé sur son habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. J^é S^{te} Rose. R. Bruneau.

N° 40

Décès

Daniel

L'an mil huit cent quarante-trois, le douze décembre, à trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre de monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, appartenant à monsieur Auguste Barrat, le nommé Daniel, âgé de quarante ans, est

décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte de décès après lecture faite. Garros. R. Bruneau.

N° 41

Décès

Hypolite

L'an mil huit cent quarante-trois, le dix-sept décembre, à trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après lettre de monsieur Remy, habitant propriétaire de l'habitation Plaisance, sise rive droite de la rivière de Kaw, le nommé Hypolite, enfant naturel de la nommée Éléonore, est décédé sur ladite habitation ce jour à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé après lecture faite. R. Bruneau.

N° 42

Naissance

Colombe

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt décembre, à quatre heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Dupeyrou, propriétaire de l'habitation Le Delta, sise audit quartier, lequel nous a déclaré que ce jour à deux heures du matin, la négresse Mélise, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Colombe ; et a le déclarant signé le présent acte de décès après lecture. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 43

Décès

de Solitude

L'an mil huit cent quarante-trois, le vingt-quatre décembre, à trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise audit quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, lequel nous a déclaré que, ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Solitude, âgée de trente-six ans, de nation soso et dépendant de ladite habitation est décédée, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture. Vauquelin. Bouché. R. Bruneau.

Le présent registre tenu double contenant quarante-trois actes a été clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent quarante-trois, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-quatre. R. Bruneau.

Vu et vérifié. Cayenne, le 15 janvier 1844. Pour monsieur le procureur du roi, le juge auditeur délégué. De Pontis.

Table annuelle alphabétique des actes de naissance et décès du quartier de Kaw pour l'année 1843.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, le premier janvier mil huit cent quarante-quatre. R. Bruneau.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw
pendant l'année 1844**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice à Cayenne le six décembre 1843. Le juge auditeur délégué. De Pontis.

N° 1^{er}

Naissance

Laurent

L'an mil huit cent quarante-quatre, le septième jour du mois de janvier, à dix heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Michely, habitant propriétaire, dit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour à deux heures du matin, la nommée Adèle, cultivatrice, âgée de vingt-sept ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Laurent ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Michely [... ?]. R. Bruneau.

N° 2

Naissance

Joséphine

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingtième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean-Louis Constant, âgé de quarante ans, charpentier, résidant sur l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésilliac, lequel nous a déclaré que, le dix-neuf courant, à dix heures du soir, la nommée Félicité, âgée de trente-un ans, cultivatrice, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Joséphine ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. J. Louis Constant. R. Bruneau.

N° 3

Naissance

Vincent

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-trois janvier, à cinq heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-deux courant, à neuf heures du matin, la nommée Ursule, âgée de trente-six ans, cultivatrice, unie en mariage avec Silvain, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Vincent ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 4

Naissance

Martine

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-cinq janvier, à cinq heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, âgé de quarante-six ans, régisseur de l'habitation Les Sables, appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-quatre courant, à trois heures du matin, la nommée Clotilde, âgée de quarante-un ans, cultivatrice, unie en mariage avec Alexandre, est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Martine ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Garros. R. Bruneau.

N° 5

Décès

Céleste

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-sept janvier, à une heure de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Léopold, régisseur de l'habitation Plaisance, appartenant à dame veuve Rémy, lequel nous a déclaré que, hier vingt-six courant, neuf heures du matin, la nommée Céleste, âgée de cinq ans, est décédée sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Léopold Louis Laforêt. R. Bruneau.

N° 6

Décès

Vincent

L'an mil huit cent quarante-quatre, le deux février, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise dit quartier, lequel nous a déclaré que le nommé Vincent, âgé de neuf jours, est décédé sur son habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 7

Décès

Etienne

L'an mil huit cent quarante-quatre, le trois février, à quatre heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Nicolas Blondin, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire dit quartier, voisin du défunt, lequel nous a déclaré que, hier deux courant, à cinq heures du matin, le nommé Etienne, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, commandeur de l'habitation Les Plaisirs, sise quartier de Kaw, appartenant à monsieur Jacques Favard, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; le déclarant a dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé après lecture faite. R. Bruneau.

N° 8

Décès

Martine

L'an mil huit cent quarante-quatre, le seize février, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, âgé de quarante-six ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise rive droite de la rivière de Kaw, appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier quinze courant, à cinq heures du matin, la nommée Martine, âgée de un mois, enfant légitime de la nommée Clotilde, âgée de quarante-un ans, cultivatrice, et du nommé Alexandre, âgé

de quarante-trois ans, cultivateur, tous esclaves de ladite habitation Les Sables, est décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Garros. R. Bruneau.

N° 9

Décès

Pierre

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt février, à onze heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jean Louis Constant, âgé de quarante ans, charpentier, lequel nous a déclaré que, hier dix-neuf courant, à neuf heures du matin, le nommé Pierre, âgé d'environ dix ans, mousse à bord de la goélette La Dorade, en chargement dans la rivière de Kaw, cet esclave appartient à demoiselle Anne Florentine, propriétaire à Cayenne, ledit sieur Jean-Louis Constant nous a déclaré que le négrillon Pierre était tombé dans la rivière et qu'il s'était noyé, ainsi que nous nous en sommes assuré, en le faisant amener au dégrad de l'habitation La Constance, où nous avons fait la visite de ce cadavre ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. J. Louis Constant. R. Bruneau.

N° 10

Naissance

Suzanne Césarine

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-un février, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise rive droite de la rivière de Kaw, lequel nous a déclaré que, hier, vingt courant, à six heures du matin, la nommée Annette, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné les prénoms de Suzanne Césarine ; ladite déclaration faite en présence des sieurs Etienne Fouilloye, âgé de quarante ans, tonnelier, et Nicolas Blondin, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire dans le quartier de Kaw, l'un des déclarants et témoins a signé avec nous le présent acte de naissance, les deux autres témoins ont déclaré ne savoir le faire, de ce interpellés après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 11

Décès

Guillaume

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-huit février, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Bouché, régisseur de l'habitation Le Bon-Père, sise quartier de Kaw, appartenant à dame veuve Jahnholtz, dans laquelle lettre en date du vingt-huit février il nous déclare que, le vingt-six courant, le nommé Guillaume, de nation bagou, âgé de trente-un ans, est décédé sur ladite habitation Le Bon-Père, dont il était esclave. Après nous être assuré du décès nous avons signé le présent acte après lecture faite. R. Bruneau.

N° 12

Naissance

Euphrasie

L'an mil huit cent quarante-quatre, le seize mars, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre de monsieur Salomon en date du seize courant, régisseur de l'habitation Adélaïde, sise quartier de Kaw, par laquelle il nous déclare que la nommée Arthémise, esclave de ladite habitation, âgée de trente-cinq ans, est accouchée le neuf courant, neuf heures

du matin, d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Euphrasie ; nous avons signé le présent acte de naissance après lecture faite. R. Bruneau.

N° 13

Naissance

Innocent

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt mars, trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre en date du vingt courant, de monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise dit quartier, lequel nous déclare que, ce jour vingt mars, à deux heures du matin, la nommée Diane, son esclave, est accouchée sur son habitation d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Innocent ; nous avons signé le présent acte de naissance après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 14

Décès

Victoire

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-trois mars, dix heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre en date de ce jour, de monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise dit quartier de Kaw, appartenant à monsieur Brunot, lequel nous déclare que la négritte Victoire, esclave de ladite habitation, âgée de trois ans, y est décédée le vingt-trois courant, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés ; et avons signé le présent acte de décès après lecture faite. R. Bruneau.

N° 15

Décès

Silvain

L'an mil huit cent quarante-quatre, le six avril, trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, par lettre en date de ce jour de monsieur Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise dit quartier de Kaw, lequel nous déclare que le nommé Silvain, son esclave, âgé de cinquante-un ans, est décédé sur ladite habitation Le Delta le cinq courant, à neuf heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés ; et avons signé le présent acte de décès après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 16

Décès

Jouanne

L'an mil huit cent quarante-quatre, le six avril, trois heures du soir.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, dit quartier, lequel nous déclare que la nommée Jouanne, son esclave, âgée de cinquante ans, est décédée sur son habitation, le cinq courant, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte de décès avec nous après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 17

Décès

Numa

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-neuf avril, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Louis Marie Romain Bruneau, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Dupeyrou, habitant propriétaire de l'habitation Le Delta, sise dit quartier, lequel nous déclare que, hier vingt-huit courant, à une heure de l'après midi, le nommé Numa, son esclave, âgé de trente-six ans, cultivateur, est décédé sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte de décès avec nous après lecture faite. Dupeyrou. R. Bruneau.

N° 18

Décès

Joseph dit Trop-Tard

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-neuf avril, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Josué Sainte-Rose, habitant propriétaire au dit quartier, lequel nous a déclaré que, hier vingt-sept courant, le nommé Joseph dit Trop-Tard, ~~son~~ esclave appartenant aux héritiers de veuve Diamant, est décédé sur son habitation, âgé de trente ans et de nation soso ; et avons signé le présent acte ainsi que le déclarant, après lecture faite. J^e S^{te}-Rose. Bouché.

N° 19

Décès

Filias

L'an mil huit cent quarante-quatre et le quatre mai, à dix heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu le sieur Séraphin Maragnon, habitant propriétaire au dit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui quatre courant, le nommé Filias, son esclave, âgé de trente ans, est décédé sur son habitation ; et avons signé le présent acte après lecture, le déclarant a dit ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé. Bouché.

N° 20

Décès

Valentin

L'an mil huit cent quarante-quatre et le neuf mai, à onze heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot et sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour à quatre heures du matin, le négriillon Valentin, fils de Célestine, dépendant de ladite habitation, est décédé ; et avons, ainsi que le déclarant, signé le présent acte après lecture. Vauquelin. Bouché.

N° 21

Naissance

Bernard

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-deux mai, à une heure de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Romain Bruneau, régisseur de l'habitation La Constance, sise audit quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, lequel nous a déclaré que, le vingt courant à trois heures après-midi, la nommée Honorine, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Bernard ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite. R. Bruneau. Bouché.

N° 22

Décès

Auguste

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-trois mai, à six heures du soir.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur audit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour à deux heures de l'après-midi, le nommé Auguste, dit Macouria, esclave de l'habitation Le Bon-Père, sise audit quartier et appartenant à dame veuve Jahnholz, est décédé à l'âge de vingt-neuf ans ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Vauquelin. Bouché.

N° 23

Décès

Caroline

L'an mil huit cent quarante-quatre et le trente et un mai, à six heures du soir.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, appartenant à monsieur Barrat et sise audit quartier, lequel nous a déclaré que, ce jour à huit heures du matin, la nommée Caroline, de nation calbari, âgée de vingt-neuf ans, esclave de ladite habitation, est décédée ; et avons, ainsi que le déclarant, signé avec nous le présent acte de décès, après lecture. Garros. Bouché.

N° 24

Décès

Lisette

L'an mil huit cent quarante-quatre et le neuf juin, à trois heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, hier huit courant, la nommée Lisette, fille de Cécile, âgée d'environ neuf mois, esclave de ladite habitation, y est décédée ; et a le déclarant signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Triché. Bouché. Vauquelin.

N° 25

Décès

César

L'an mil huit cent quarante-quatre et le seize juin, à midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Salomon, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, sise en ce quartier, appartenant à madame veuve Maxime, lequel nous a déclaré que, le vendredi quatorze courant, le nommé César, âgé de cinquante-cinq ans, de nation bagou et dépendant de ladite habitation, est décédé ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Salomon. Bouché.

N° 26

Décès

Marie

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix-sept juin, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, régisseur de

l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier treize courant, à dix heures du matin, la nommée Marie, âgée de six ans, fille de Clarisse, dépendant de ladite habitation, est décédée ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Garros. Bouché.

N° 27

Décès

Jeanne

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix-neuf juin, à trois heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier dix-huit courant, la nommée Jeanne, âgée de vingt-neuf ans, de nation calbary et dépendant de ladite habitation, est décédée ; et a le déclarant signé avec nous après lecture. Garros. Bouché.

N° 28

Décès

Guillaume

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-sept juin, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Triché, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Habasque, lequel nous a déclaré que, hier vingt-six courant, le nommé Guillaume, âgé de trois ans, fils naturel de Euphrosine, dépendant de ladite habitation, est décédé ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Bouché.

N° 29

Naissance

Juliette

L'an mil huit cent quarante-quatre et le quinze juillet, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Tigami, régisseur de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Victrice Dieudonné, lequel nous a déclaré que, le vendredi douze courant, la négresse Espérance, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Juliette ; et avons signé le présent acte après lecture, le déclarant ayant dit ne savoir le faire, de ce interpelé. Bouché.

N° 30

Naissance

Juliette

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix-sept juillet, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Jacques Tigami, régisseur de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Victrice Dieudonné, lequel nous a déclaré que, hier treize courant, à onze heures de la matinée, la nommée Juliette, âgée de quatre jours, fille d'Espérance, esclave de ladite habitation, est décédée, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé le présent acte, le déclarant ayant dit ne savoir le faire, de ce interpelé après lecture faite. Bouché.

N° 31

Naissance

Juliette

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix-neuf juillet, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Auguste Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot, lequel nous a déclaré que, ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Noémie, âgée de trente-six ans et unie en mariage à Simon, dépendant tous deux de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Philippe ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. Garros. Bouché.

N° 32

Naissance de
Alexandrine

L'an mil huit cent quarante-quatre et le trente août, à huit heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite de monsieur Josué Sainte-Rose, propriétaire de l'habitation Damaris, sise en ce quartier, la négresse Céline, âgée de quarante-un ans, esclave sur ladite habitation, est décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé la présente déclaration après lecture. Bouché.

N° 33

Décès
de Céline

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix-neuf juillet, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Auguste Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, ce jour, à cinq heures du matin, la nommée Noémie, âgée de trente-six ans et unie en mariage à Simon, dépendant tous deux de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le prénom de Philippe ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. Garros. Bouché.

N° 34

Naissance
de Rosalie

L'an mil huit cent quarante-quatre et le trois septembre, à deux heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier deux courant, à dix heures du matin, la nommée Denise, dépendant de la dite habitation et âgée de vingt-neuf ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Rosalie ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture. Garros. Bouché.

N° 35

Naissance
de Nicole

L'an mil huit cent quarante-quatre et le onze septembre, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, lequel nous a déclaré que, hier dix courant, à cinq heures du matin, la nommée Clarisse, esclave dépendant de la dite habitation et âgée de

vingt-neuf ans, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Nicole ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. Garros. Bouché.

N° 36

Naissance
de Anne

L'an mil huit cent quarante-quatre et le onze septembre, à cinq heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, est comparu monsieur Vauquelin, régisseur audit quartier, lequel nous a déclaré que la nommée Solitude, âgée de trente-six ans, esclave dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, est accouchée depuis le six courant d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Anne ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. Vauquelin. Bouché.

N° 37

Décès
de Mendica

L'an mil huit cent quarante-quatre et le onze septembre, à cinq heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Habasque, la nommée Mendica, Africaine, âgée de trente-cinq ans, dépendant de ladite habitation, est décédée hier dix courant à six heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 38

Naissance
Marthe

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-deux septembre, à neuf heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite en date de ce jour par monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, la négresse Julie, âgée de dix-sept ans, esclave de ladite habitation, est accouchée le dix-huit courant d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marthe ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 39

Décès
Nicole

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-deux septembre, à neuf heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite de monsieur Garros, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat, la nommée Nicole, âgée de onze jours et dépendant de ladite habitation, est décédée hier, vingt-un du courant ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 40

Naissance
Napoléon

L'an mil huit cent quarante-quatre et le dix octobre, à dix heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite en date de ce jour par monsieur Romain Bruneau, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la négresse Caroline, âgée de vingt-sept ans, unie en mariage à Joseph, tous deux dépendant de ladite habitation, est accouchée hier neuf courant d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Napoléon ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 41

Naissance

Jeannette

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-huit octobre, à midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, d'après déclaration écrite en date de ce jour par monsieur Georges Jérôme, propriétaire en ce quartier de l'habitation Tout-mon-Bien, la négresse Magdeleine, âgée de quarante-deux ans, son esclave dépendant de ladite habitation, est accouchée / hier / d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Jeannette ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 42

Décès

Cyrille

L'an mil huit cent quarante-quatre et le quinze novembre, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, d'après déclaration de monsieur Amédée Remy en date de ce jour, le nègre Cyrille, âgé de cinquante-cinq ans, esclave appartenant à madame veuve Rémy et dépendant de son habitation dite Plaisance, sise en ce quartier, est décédé hier à onze heures de la nuit sur ladite habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 43

Naissance

Clément

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-quatre novembre, à trois heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, d'après la déclaration écrite de monsieur Dupeyrou en date de ce jour, la négresse Marie Catherine, son esclave, âgée de vingt-huit ans et dépendant de son habitation Le Delta, sise en ce quartier, est accouchée aujourd'hui même d'un enfant naturel du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il a donné le prénom de Clément ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 44

Naissance

Marianne

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-six novembre, à huit heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, d'après la déclaration écrite en date de ce jour de monsieur Salomon, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, appartenant à madame veuve Maxime et sise en ce quartier, la négresse Virginie, âgée de trente ans, esclave dépendant de ladite habitation, est décédée hier vingt-cinq courant à dix heures de la matinée, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 45

Naissance

Amédée

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-sept novembre, à deux heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, est comparu monsieur Simon André Médaillon, habitant propriétaire de l'habitation La Victoire, sise en ce quartier lequel nous a déclaré que, avant hier, vingt-neuf courant, à six heures du soir, la nommée Marie, âgée de vingt-cinq ans et dépendant de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il a donné le prénom de Amédée ; et avons signé la présente déclaration après lecture, le déclarant ayant dit ne savoir le faire, de ce interpellé. Bouché.

N° 46

Naissance

Marianne

L'an mil huit cent quarante-quatre, le premier décembre, à dix heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, est comparu monsieur Jacques Tigami, régisseur de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Victrice Dieudonné, lequel nous a déclaré que, avant hier, vingt-neuf novembre, à sept heures du matin, la nommée Marie Louise, âgée de dix-huit ans, esclave appartenant à ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Eulalie ; et avons signé la présente déclaration, le déclarant ayant dit ne savoir le faire, de ce interpellé après lecture faite. Bouché.

N° 47

Décès

Alexandre

L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-quatre décembre, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, est comparu monsieur Vauquelin, / âgé de trente-six ans /, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et voisin du défunt, lequel nous a déclaré que, hier vingt-trois courant, à onze heures de la matinée, le nommé Alexandre, âgé de cinquante-cinq ans, esclave dépendant de l'habitation Beau-Séjour, appartenant à demoiselle Anne Nectoux, est décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture. Vauquelin. Bouché.

N° 48

Naissance

Marianne

L'an mil huit cent quarante-quatre, le vingt-cinq décembre, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, est comparu monsieur Stanislas Didier, habitant propriétaire de l'habitation Manuel, sise en ce quartier, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-quatre courant, à neuf heures de la matinée, la négresse Célestine, âgée de vingt-quatre ans, son esclave et dépendant de ladite habitation, est accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il a donné le prénom de Marianne ; et a le déclarant signé avec nous après lecture faite. Stanislas Didier. Bouché.

N° 49
Décès
Minbia

L'an mil huit cent quarante-quatre et le trente décembre, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, dépendant de la ville de Cayenne, faisant fonctions de commandant, est comparu monsieur Boudaud fils, âgé de vingt-quatre ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et voisin de la défunte, lequel nous a déclaré que, hier, vingt-neuf courant courant, à midi, la négresse Minba, âgée de trente-un ans, esclave dépendant de l'habitation Le Delta, appartenant à monsieur Dupeyrou, est décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ; et a le déclarant signé avec nous la présente déclaration après lecture faite. A^{te} Boudaud fils. Bouché.

Table annuelle et alphabétique des actes de naissance et décès des esclaves du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent quarante-quatre.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce premier janvier mil huit cent quarante-cinq. Bouché.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi. Cayenne, le 28 mai 1845. Fessard.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1845

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice à Cayenne le 16 novembre 1844. Le juge auditeur délégué. L. Ferratier.

N° 1^{er}

Naissance

Eugène

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-deux janvier, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Léon Pierre Biclet, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, appartenant aux héritiers Dupeyrou, et y demeurant, la déclaration que le mardi vingt-un courant, à neuf heures du matin, est né de la négresse Antoinette, cultivatrice, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 422, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Eugène ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 2

Décès

Antoinette

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt janvier, à trois heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Romain Bruneau, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, où il demeure, la déclaration que ce jour vingt février, la nommée Antoinette, âgée de cinquante-cinq ans, cultivatrice, dépendant de ladite habitation La Constance, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 786, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 3

Décès

Céphaline

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-trois février, à cinq heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, où il demeure, la déclaration que le dix-neuf courant mois de février, la nommée Céphaline, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, dépendant de ladite habitation La Joséphine, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 538, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 4

Décès

Henriette

L'an mil huit cent quarante-cinq et le trois mars, à dix heures de la matinée.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Victrice Dieudonné, âgé de cinquante-sept ans, propriétaire de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier, crique Patawa, où il demeure, la déclaration que, ~~ee jour~~ / deux mots rayés nuls. Bouché / le premier courant mois de mars, la nommée Henriette, âgée de dix-huit ans, dépendant de ladite habitation L'Espérance, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 340, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 5

Décès

Bobèche

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-cinq mars, à trois heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Charles Vauquelin, âgé de trente-six ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et y domicilié, la déclaration que le vingt-trois courant, à sept heures du soir, le nommé Bobèche, âgé de... ans, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, appartenant à madame veuve Jahnholz et dont il est voisin, porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 834, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 6

Naissance

Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-huit mars, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Léon Pierre Biclet, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, appartenant aux héritiers Dupeyrou, et y demeurant, la déclaration que le vingt-trois mars courant, à une heure du matin, est né de la négresse Désirée, âgée de trente-quatre ans, cultivatrice, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 419, un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Adélaïde ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 7

Naissance

Elisa Marie

L'an mil huit cent quarante-cinq et le premier avril, à onze heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu du sieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-deux ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et y domicilié, la déclaration écrite que le vingt-huit mars dernier, à trois heures du matin, est né de la négresse Ernestine, âgée de vingt-un ans, son esclave et sa domestique, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 192, un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Elisa Marie ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 8

Naissance

Ernestine

L'an mil huit cent quarante-cinq et le quatre avril, à onze heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Charles Vauquelin, âgé de trente-six ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, appartenant à monsieur Brunot et sise en ce quartier, la déclaration que le

vingt-neuf mars dernier, à cinq heures du matin, est né de la négresse Noélette, âgée de vingt ans, cultivatrice, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Ernestine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 9

Décès

Jérôme

L'an mil huit cent quarante-cinq et le huit avril, à cinq heures du soir.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration que le sept avril courant, à trois heures de relevée, le nommé Jérôme, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur de ladite habitation et affermé de monsieur Voisin et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 589, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 10

Décès

Adam

L'an mil huit cent quarante-cinq et le treize avril, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur François Labat, âgé de vingt-sept ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration que le huit avril présent mois, à une heure de relevée, le nommé Adam, âgé de soixante-sept ans, cultivateur dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 100, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 11

Naissance

Andriette

L'an mil huit cent quarante-cinq et le dix-neuf avril, à onze heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration que le douze avril présent mois, à neuf heures et demie du soir, est né de la négresse Noéline, âgée de... ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Andriette ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 12

Décès

Joséphine

L'an mil huit cent quarante-cinq et le trois mai, à une heure après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Romain Bureau, âgé de trente-deux ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur de Mésillac, la déclaration que, le trente avril dernier, à sept heures du matin, la nommée Joséphine, du sexe féminin, âgée d'un an et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1024, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 13

Naissance

Antoinette

L'an mil huit cent quarante-cinq et le neuf mai, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration que, le deux mai présent mois, à neuf heures du soir, est né de l'esclave Louise dite Cavalet, âgée de trente ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 539, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Antoinette ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 14

Décès

Jean Nicolas

L'an mil huit cent quarante-cinq et le douze mai, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Amédée Remy, âgé de trente-un ans, propriétaire et régisseur de l'habitation Plaisance, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Rémy, la déclaration que, le vingt-neuf mai courant, à trois heures après-midi, le nommé Jean Nicolas, du sexe masculin, âgé d'un an, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation sous le numéro matricule 1014, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 15

Décès

Thémis

L'an mil huit cent quarante-cinq et le trente mai, à cinq heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Amédée Rémy, âgé de trente-un ans, propriétaire et régisseur de l'habitation Plaisance, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Rémy, la déclaration que, ce jour, trente mai, à quatre heures du matin, la nommée thémis, du sexe féminin, âgée de trois ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 16

Décès

Belsamine

L'an mil huit cent quarante-cinq et six juillet, à trois heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu verbalement du nommé Dominique, commandeur de l'habitation Sainte-Lise, appartenant à monsieur Adolphe Léopold, et en l'absence de son maître, la déclaration que, le jeudi trois courant, à onze heures de la matinée, la nommée Belsamine, âgée de cinquante-trois ans, cultivatrice, dépendant de ladite habitation et portée sous le numéro matricule 669, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 17

Décès

Basile

L'an mil huit cent quarante-cinq et le premier du mois d'août, à une heure après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-deux ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur de Mésillac, la déclaration écrite que, le vingt-huit juillet dernier, à trois heures du matin, le nommé Basile, du sexe masculin, âgé de trente-cinq ans, cultivateur dépendant de ladite habitation, porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 767, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 18

Décès

Juliette

L'an mil huit cent quarante-cinq et le sept août, à neuf heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le dimanche trois courant, à trois heures de l'après-midi, la nommée Juliette, du sexe féminin, âgée de seize mois, fille de Ariane, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1022, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 19

Naissance

Mariana

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt août, à deux heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur / Alphonse. Bouché / Provost, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, la déclaration écrite que, le dix-huit courant, à deux heures de la nuit, la nommée Mérancienne, esclave dépendant de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le prénom de Mariana ; ladite Mérancienne portée sur le certificat de recensement de ladite habitation sous le numéro matricule 424 ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 20

Décès

Hélène

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-six août, à midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Provost, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, la déclaration écrite que, dans la nuit d'hier vingt-cinq courant, la nommée Hélène, âgée d'environ trois ans, fille de Ursule, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 994, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 21

Naissance

Omer

L'an mil huit cent quarante-cinq et le douze septembre, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, propriétaire de l'habitation La Sincérité, sise en ce quartier, âgé de trente-cinq ans, la déclaration écrite que, le neuf septembre présent mois, à neuf heures du soir, est né de la nommée Mélanie, âgée de quarante ans, mariée à Sylvestre, tous deux dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 120,

un enfant légitime du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Omer ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 22

Naissance

Magdeleine

L'an mil huit cent quarante-cinq et le premier octobre, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le vingt-trois septembre dernier, à deux heures du matin, est né de la nommée Aurélie, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à monsieur Voisin et affermée sur ladite habitation La Joséphine, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 597, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Magdeleine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 23

Mariage de

Pierre et

Anne-Marie

L'an mil huit cent quarante-cinq et le cinq octobre, à quatre heures de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu par écrit du sieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration que, le deux octobre courant, l'esclave Pierre, Africain, âgé de trente-cinq ans, célibataire, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation La Joséphine située à Kaw sous le numéro matricule..., a été uni en mariage avec la nommée Anne Marie, dite Adda, âgée de vingt-neuf ans, Africaine, portée sur le certificat de recensement de la même habitation sous le numéro matricule 547, mère de deux enfants avant son mariage ; et avons signé la présente déclaration. Ledit mariage a été célébré sur l'habitation La Joséphine par monsieur l'abbé Carnet. Bouché.

N° 24

Naissance

Justine

L'an mil huit cent quarante-cinq et le douze septembre, à huit heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Adolphe Léopold, âgé de trente-sept ans, propriétaire de l'habitation Sainte-Lise, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le neuf octobre courant, à six heures du matin, est né de l'esclave nommée Juliette, âgée de quarante-un ans, mariée à Théodore, dépendant tous deux de ladite habitation Sainte-Lise et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 668, un enfant légitime du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Justine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 25

Naissance

de Crépin

L'an mil huit cent quarante-cinq et le dix-sept octobre, à une heure de l'après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le douze octobre courant, à trois heures après-midi, est né de l'esclave Euphrosine, âgée de

trente-trois ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 545, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Crépin ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 26

Naissance

de Marie Catherine

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-cinq octobre, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de cinquante-un ans, propriétaire en ce quartier, la déclaration écrite que, le quatorze courant, à deux heures de la nuit, est né de l'esclave Jeanne, âgée de dix-sept ans, mariée à Théodore, dépendant de l'habitation L'Espérance, appartenant sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 344, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Catherine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 27

Décès

de Rose Anna

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-huit octobre, à dix heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le vingt-six octobre, à trois heures du matin, la nommée Rose Anna, du sexe féminin, âgée de deux ans et sept mois, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1011, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 28

Décès

de Crispin

L'an mil huit cent quarante-cinq et le seize novembre, à deux heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Aristide Chalot, âgé de vingt-sept ans, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Maxime, la déclaration écrite que le nommé Crispin, marié à Alexandrine, âgé de trente-six ans, dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 688, est décédée / ce jour d'hui. Bouché / ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 29

Naissance

de Abd el-Kader

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-trois novembre, à quatre heures après-midi.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le vingt-un courant, à six heures du matin, est né de l'esclave Denise, âgée de vingt-cinq ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 273, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Abd el-Kader ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 30
Décès
de Rose

L'an mil huit cent quarante-cinq et le vingt-neuf novembre, à sept heures du matin.

Par-devant nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, y domicilié, avons reçu de monsieur Alphonse Provost, âgé de cinquante-deux ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, la déclaration écrite que la nommée Rosa, âgée de soixante ans, mariée à Joseph, tous deux dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 415, est décédée hier vingt-huit courant à midi ; et avons signé présente déclaration. Bouché.

Certifié par nous Pierre Antoine Bouché, officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce premier janvier mil huit cent quarante-six. Bouché.

Vu et vérifié. Cayenne, le 13 avril 1846. Jouannet, substitut.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1846

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1846.

Fait au palais de justice à Cayenne le vingt-neuf novembre 1845. Le juge auditeur délégué. H. Mourié.

N° 1^{er}

Naissance
de Zéphirine

L'an mil huit cent quarante-six et le trois janvier, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Alphonse Provost, âgé de cinquante-trois ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, la déclaration écrite que, le premier janvier courant, à... heure du..., est né sur ladite habitation, de l'esclave Solitude en dépendant, âgée de vingt-neuf ans, est portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 433, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Zéphirine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 2

Décès
de Eulalie

L'an mil huit cent quarante-six et le six janvier, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de Aristide Chalot, âgé de vingt-sept ans, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Maxime, la déclaration écrite que, le trois janvier présent mois, à une heure du soir, la nommée Eulalie, du sexe féminin, âgée d'un an et dix mois, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 3

Décès
de Paul

L'an mil huit cent quarante-six et le sept janvier, à deux heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Alphonse Provost, âgé de cinquante-trois ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, la déclaration écrite que, ce jour d'hui sept janvier, à six heures du matin, le nommé Paul, âgé de cinquante-cinq ans, veuf de Monique, du sexe masculin, dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 386, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 4

Décès

de Généreuse

L'an mil huit cent quarante-six et le treize janvier, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Romain Bruneau, âgé de trente-deux ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le dix janvier courant, à dix heures du soir, la nommée Généreuse, âgée de trente-deux ans, unie en mariage à Calixte, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 797, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 5

Naissance

de Rigolette

L'an mil huit cent quarante-six et le quatorze janvier, à six heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-six ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation Les Plaisirs, la déclaration écrite que, ce jour, quatorze janvier, à quatre heures de l'après-midi, est né sur ladite habitation, de l'esclave Jeannette, en dépendant, âgée de quarante-huit ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 503, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rigolette ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 6

Décès

de Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-six et le seize janvier, à neuf heures de la matinée.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-six ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation Les Plaisirs, la déclaration écrite que, le quinze janvier courant, à neuf heures du matin, la nommée Adélaïde, du sexe féminin, âgée de soixante-huit ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 489, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 7

Décès

de Georges Frédéric

L'an mil huit cent quarante-six et le seize janvier, à neuf heures de la matinée.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de madame veuve André Maragnon, âgée de soixante ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation Saint-Maurice, la déclaration écrite que, hier, six courant, à dix heures du matin, le nommé Georges Frédéric, du sexe masculin, âgé de cinquante-sept ans, dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 14, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 8

Décès

de Paul

L'an mil huit cent quarante-six et le quinze mars, à une heure après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Aristide Chalot, âgé de vingt-sept ans, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, appartenant à madame veuve Maxime, la déclaration écrite que, ce jour d'hui, quinze courant, à quatre heures du matin, le nommé Paul, du sexe masculin, âgé de trente-deux ans, célibataire, dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 9

Naissance
de Euphrasie

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-quatre mars, à trois heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, âgé de trente-six ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation La Sincérité, la déclaration écrite que, le vingt courant mois, à sept heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Clailie, en dépendant, âgée de trente-neuf ans, affermée de monsieur Dumontel et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Euphrasie ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 10

Décès
de Monique

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-cinq mars, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Adolphe Léopold, âgé de trente-huit ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation Sainte-Lise, la déclaration écrite que, le quatorze mars courant, à huit heures du matin, le nommé Dominique, du sexe masculin, âgé de trente-sept ans, dépendant de ladite habitation et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 662, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 11

Naissance
de Oculi

L'an mil huit cent quarante-six et le premier avril, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Charles Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le trente-un mars dernier, à six heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Susanne, en dépendant, âgée de vingt-trois ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 269, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Oculi ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 12

Naissance
de Benjamin

L'an mil huit cent quarante-six et le trois avril, à trois heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, âgé de trente-six ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation La Sincérité, la déclaration écrite que, le trente-un mars, à huit heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Adèle, en dépendant à titre de ferme, âgée de vingt-neuf ans,

et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Benjamin ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 13

Décès

de Jeanne

L'an mil huit cent quarante-six et le quatre avril, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le trente mars, à huit heures du soir, la nommée Jeanne, du sexe féminin, âgée de quarante-cinq ans, de son vivant mariée à Marcel, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 790, est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 14

Décès

de Pierrot

L'an mil huit cent quarante-six et le huit avril, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur en ce quartier, la déclaration écrite que, six avril courant, à deux heures après-midi, le nommé Pierrot, du sexe masculin, âgée de trente-neuf ans, de son vivant marié à Marianne, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1043, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 15

Décès

de Toussaint

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-trois avril, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le dix-neuf avril courant, à deux heures de l'après-midi, le nommé Toussaint, du sexe masculin, âgé de quinze ans, fils légitime de Juliette, veuve de..., tous dépendant de ladite habitation, ledit Toussaint porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 771, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 16

Naissance

de Edouard

L'an mil huit cent quarante-six et le trois mai, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Charles Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le premier mai courant, à quatre heures du matin, est né sur ladite habitation de l'esclave Marie Julie, dépendant de l'atelier de Mahury, appartenant à madame veuve Courant et portée sur les recensements de ce quartier, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Edouard ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 17

Naissance
de Lindor

L'an mil huit cent quarante-six et le douze mai, à midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-sept ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Charles Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, hier, onze mai, à midi, est né sur ladite habitation de l'esclave Rosillette, âgée de vingt-quatre ans, dépendant de l'atelier de Mahury et portée sur les recensements de ce quartier, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Lindor ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 18

Décès
de Alcide

L'an mil huit cent quarante-six et le dix-huit mai, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, âgé de trente-six ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation La Sincérité, la déclaration écrite que, ce jour d'hui, onze mai, à une heure du matin, le nommé Alcide, du sexe masculin, âgé de quarante ans, dépendant de l'habitation La Victoire, sise à Macouria et porté sur le certificat de recensement de ce quartier, est décédé sur ladite habitation La Sincérité ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 19

Naissance
de Célestine

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-sept mai, à midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Aristide Chalot, âgé de vingt-huit ans, régisseur de l'habitation L'Adélaïde, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Maxime, la déclaration écrite que, le vingt-quatre mai courant, à onze heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Arthémise, en dépendant, âgée de vingt-neuf ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 741, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Célestine ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 20

Décès
de Thérèse

L'an mil huit cent quarante-six et le quinze juin, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, ce jour d'hui, quinze juin, à trois heures du matin, la nommée Thérèse, âgée de quarante-trois ans, du sexe féminin, mariée à Roch, tous deux appartenant à monsieur Voisin et portés sur ses certificats de recensement du quartier de Tonnégrande, est décédée sur ladite habitation La Joséphine où elle est étai affermée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 21

Décès
de Patrocle

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-cinq juin, à quatre heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Dieudonné, âgé de cinquante-huit ans, propriétaire de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-deux juin courant, à sept heures du soir, le nommé Patrocle, du sexe masculin, âgé de quarante-sept ans, veuf de Agnès, tous deux dépendant de l'habitation L'Espérance, et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 314, est décédé sur ladite habitation ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 22

Décès

de Amédée

L'an mil huit cent quarante-six et le quatre juillet, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Adolphe Léopold, âgé de trente-neuf ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation Sainte-Lise, la déclaration écrite que, le premier juillet courant mois, à dix heures du matin, le nommé Amédée, du sexe masculin, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation Sainte-Lise et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 665, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 23

Décès

de Adrien

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq juillet, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation La Constance, appartenant à monsieur de Mésilliac, la déclaration écrite que, le trois courant, à dix (heures) et demie du matin, le nommé Adrien, du sexe masculin, âgé de vingt-deux ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation La Constance et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule ~~sous le numéro~~ 768, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

Trois mots rayés nuls. Bouché.

N° 24

Naissance

de Mélidor

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq juillet, à quatre heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-deux ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, hier quatre juillet courant, à huit heures du soir, est né sur ladite habitation, de l'esclave Euphrasie, en dépendant, âgée de seize ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 436, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Mélidor ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 25

Naissance

de Commem

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq juillet, à quatre heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Amédée Rémy, / âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation Plaisance, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Rémy, la déclaration écrite que, le trente juin dernier, à deux heures de l'après-midi, est né sur ladite habitation, de l'esclave Clarice, en

dépendant, âgée de vingt-sept ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 912, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Commem ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 26

Naissance
de Eulalie

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq juillet, à quatre heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur de Mésilliac, la déclaration écrite que, le vingt-neuf juillet dernier, à deux heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Angélique, âgée de vingt-deux ans, en dépendant et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 809, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Eulalie ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 27

Décès
de Anne

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt juillet, à quatre heures de l'après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le dix-sept juillet présent mois, à une heure du matin, la nommée Anne, âgée de sept ans, fille de Diane, toutes deux dépendant de ladite habitation, et la nommée Anne portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 442, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 28

Décès
de Colombe

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt juillet, à quatre heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le dix-sept juillet présent mois, à six heures du soir, la nommée Colombe, du sexe féminin, âgée de deux ans, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1009, fille de Mélise, dépendant de ladite habitation, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 29

Décès
de Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-neuf juillet, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-deux ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-sept juillet, à neuf heures du matin, la nommée Adélaïde, du sexe féminin, âgée de un ans, fille de Désirée et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1058, est décédée sur ladite habitation ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 30

Naissance
de Basilis

L'an mil huit cent quarante-six et le seize août, à cinq heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de la demoiselle Anne Maurice, âgée de quarante-trois ans, propriétaire en ce quartier de l'habitation La Pauline, la déclaration écrite que, le quinze août courant, à huit heures du matin, est né à Cayenne, de l'esclave Zoflora, dépendant de ladite habitation La Pauline, âgée de seize ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 579, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Basilis ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 31

Naissance
de Gaëtan Bertrand

L'an mil huit cent quarante-six et le dix-neuf août, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, âgé de trente-six ans, propriétaire de l'habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le sept août courant, à sept heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Marie Antoinette, âgée de trente-deux ans, en dépendant et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 855, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gaëtan Bertrand ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 32

Décès
de Thérèse

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-neuf juillet, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Dieudonné, âgé de cinquante-huit ans, propriétaire de l'habitation L'Espérance, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le seize août courant, à sept heures du soir, la nommée Thérèse, du sexe féminin, âgée de trente-huit ans, dépendante de ladite habitation L'Espérance et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 334, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 33

Décès
de Laurent dit Célestin

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-neuf juillet, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Michely, âgé de trente-six ans, propriétaire de l'habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, hier huit courant, à dix heures du matin, le nommé Laurent dit Célestin, âgé de deux ans et demi, appartenant aux héritiers de demoiselle Esther Lahorie, affermé sur ladite habitation La Sincérité et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1023, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 34

Décès
de Clément

L'an mil huit cent quarante-six et le dix-sept septembre, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Augustin Boudaud fils, âgé de trente-un ans,

régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, hier seize courant, à trois heures après midi, le nommé Clément, célibataire, du sexe masculin, âgé de trente-huit ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation La Joséphine et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 536, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 35

Décès

de Donquichotte

L'an mil huit cent quarante-six et le dix-neuf septembre, à une heure après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Augustin Boudaud fils, âgé de trente-un ans, domicilié en ce quartier et voisin du défunt, la déclaration écrite que, hier dix-huit courant, à quatre heures du soir, le nommé Donquichotte, du sexe masculin, âgé de quarante-cinq ans, marié à la nommée Fanni, tous deux dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 576, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 36

Décès

de Abd el-Kader

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq octobre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Vauquelin, âgé de trente-huit ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Charles Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, hier quatre octobre courant, à dix heures du matin, le nommé Abd el-Kader, du sexe masculin, âgé de onze mois, fils naturel de Denise, dépendant tous deux de ladite habitation Bagatelle et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1560, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 37

Naissance

de Marie Roséla

L'an mil huit cent quarante-six et le cinq octobre, à midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Adolphe Léopold, âgé de trente-neuf ans, propriétaire de l'habitation Sainte-Lise, sise en ce quartier et y demeurant, la déclaration écrite que, le vingt-huit septembre dernier, à neuf heures du matin, est né sur ladite habitation de l'esclave Constance, âgée de dix-sept ans, en dépendant et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 682, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Roséla ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 38

Naissance

de Marie Charlotte

L'an mil huit cent quarante-six et le six octobre, à trois heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et y demeurant, la déclaration écrite que, le trois octobre courant mois, à dix heures du soir, est né sur ladite habitation, de l'esclave Annette, célibataire,

âgée de vingt-six ans, en dépendant et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 423, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Charlotte ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 39

Naissance
de Noël

L'an mil huit cent quarante-six et le six octobre, à cinq heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faieau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le quatre octobre courant mois, à quatre heures du matin, est né de l'esclave Claris, célibataire, âgée de trente-un ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 185, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Noël ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 40

Décès
de Donatien

L'an mil huit cent quarante-six et le sept octobre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, hier, six octobre courant, à six heures du matin, le nommé Donatien, du sexe masculin, âgé de cinq ans, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation et en dépendant sous le numéro matricule 980, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 41

Décès
de Dauphine

L'an mil huit cent quarante-six et le onze octobre, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, hier, dix octobre courant, à quatre heures du soir, la nommée Dauphine, du sexe féminin, célibataire, âgée de quarante-un ans, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 193, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 42

Décès
de Hortensia

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-cinq octobre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, ce jour vingt-cinq octobre, à deux heures du matin, la nommée Hortensia, du sexe féminin, célibataire, âgée de trente-un ans, dépendant de ladite habitation et

portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 177, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 43
Décès
de Eugène

L'an mil huit cent quarante-six et le trente octobre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Léopold Laforêt, âgé de vingt-sept ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, le sieur Léopold domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, hier, vingt-neuf octobre courant, à quatre heures du matin, le nommé Eugène, du sexe masculin, âgé de un an et demi, fils naturel de Antoinette, dépendant tous deux de l'habitation Le Delta et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1057, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 43
Décès
de Romaine

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt novembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésillac, le sieur Salomon domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le treize courant, à dix heures et demie du soir, la nommée Romaine, du sexe féminin, âgée de soixante-quatre ans, unie en mariage à François, dépendant de ladite habitation La Constance et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 1023, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 45
Naissance
de Noël

L'an mil huit cent quarante-six et le six décembre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Léopold Laforêt, âgé de vingt-sept ans, régisseur de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et appartenant aux héritiers Dupeyrou, le sieur Léopold domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le trois décembre courant mois, à huit heures du soir, est né sur ladite habitation, de l'esclave Diane, en dépendant, célibataire, âgée de trente-cinq ans et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 430, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Noël ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 46
Naissance
de Joséphine Augustine Adrienne

L'an mil huit cent quarante-six et le six décembre, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-sept ans, copropriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier, le sieur Favard domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le quatre décembre courant mois, à cinq heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Magdelonnette, célibataire, âgée de dix-neuf ans, affermée par monsieur A. Sauvage et portée sur les recensements de Macouria, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Joséphine Augustine Adrienne ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 47

Mariage de
Antoine et de
Marie Victoire

L'an mil huit cent quarante-six et le six décembre, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-sept ans, copropriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier, le sieur Favard domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, ce jour d'hui, à sept heures du matin, l'esclave Antoine, né à Kaw, cultivateur, dépendant de ladite habitation, âgé de vingt-huit ans, porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 474, fils de Sophie, de la même habitation, a été uni en mariage avec Marie Victoire, née à Kaw, domestique, âgée de trente-deux ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Les Plaisirs sous le numéro matricule 508, fille de Victorine, dépendant de la même habitation.

La célébration du mariage a été faite ce jour d'hui six décembre sur l'habitation (Le) Bon-Père, sise à Kaw, par monsieur l'abbé Abbal ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 48

Décès
de Julie

L'an mil huit cent quarante-six et le huit décembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-sept ans, copropriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier, le sieur Favard domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le six / décembre / courant, à neuf heures du soir, la nommée Julie, du sexe féminin, âgée de quatre-vingt-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de ladite habitation et en dépendant sous le numéro matricule 485, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 49

Décès
de Robert

L'an mil huit cent quarante-six et le dix décembre, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, hier, neuf décembre courant, à onze heures du matin, le nommé Robert, du sexe masculin, célibataire, âgé de quarante-trois ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Les Sables et en dépendant sous le numéro matricule 105, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 50

Décès
de Raymond

L'an mil huit cent quarante-six et le dix décembre, à deux heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé (de) trente-sept ans, copropriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, le neuf décembre courant, à huit heures du matin, le nommé Raymond, du sexe masculin, âgé de cinquante-cinq ans, célibataire, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation et en dépendant sous le numéro matricule 457, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 51

Mariage de
Auguste dit Lafleur
et de Marie Mathilde dite Mélanie

L'an mil huit cent quarante-six et le quatorze décembre, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le treize décembre courant, l'esclave Auguste dit Lafleur, né en Afrique, âgé de trente-deux ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 531, a été uni en mariage avec Marie Mathilde dite Mélanie, âgée de trente-trois ans, portée sur le certificat de recensement de la même habitation et en dépendant tous deux, sous le numéro matricule 546, fille de Sophie et de Séraphin.

La célébration religieuse de ce mariage a été faite sur l'habitation La Joséphine le treize décembre courant par monsieur l'abbé Abbal ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 52

Naissance
de Lise Anna Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-six et le quinze décembre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-sept ans, copropriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, le onze décembre courant, à huit heures du matin, est né sur ladite habitation, de l'esclave Élisabeth, célibataire, âgée de dix-huit ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Les Plaisirs et en dépendant sous le numéro matricule 512, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Lise Anna Adélaïde ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 53

Mariage de
François
et de Naïs

L'an mil huit cent quarante-six et le quinze décembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jean-Baptiste Louis Michely, âgé de trente-sept ans, propriétaire de l'habitation La Sincérité, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, le treize décembre courant, l'esclave François, âgé de vingt-neuf ans, né en Afrique, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation sous le numéro matricule 852, a été uni en mariage avec Naïs, âgée de vingt-neuf ans, célibataire, née en Afrique, sans enfant avant son mariage, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Sincérité et en dépendant sous le numéro matricule 856.

La célébration religieuse de ce mariage a été faite le treize décembre courant sur l'habitation La Joséphine par monsieur l'abbé Abbal ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 52

Naissance
de Gustave Valère

L'an mil huit cent quarante-six et le vingt-un décembre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé (de) trente-huit ans,

régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le quinze décembre courant, à onze heures du soir, est né sur ladite habitation, de l'esclave Thémise, dépendant de l'habitation Mahury, sise île de Cayenne, âgée de trente ans, célibataire, portée sur les certificats de recensement de l'habitation Mahury sous le numéro matricule..., un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Gustave Valère ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

Table alphabétique et annuelle des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves du quartier de Kaw pour l'année mil huit cent quarante-six.

Certifié par nous officier de l'état civil du quartier de Law, ce premier janvier mil huit cent quarante-sept. Bouché.

Vu et vérifié au parquet à Cayenne le 25 décembre 1847, par nous conseiller auditeur provisoire nommé ad-hoc. J. Bazot.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1847

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice à Cayenne le 1^{er} décembre 1846. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Décès

de Jacques de Villars

L'an mil huit cent quarante-sept et le dix janvier, à trois heures de l'après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Dominique Maragnon, propriétaire, domicilié à Kaw, âgé de vingt-six ans, la déclaration verbale que, hier, neuf janvier courant, à cinq heures du soir, le nommé Jacques dit Villars, du sexe masculin, âgé de quarante-quatre ans, célibataire, dépendant de l'habitation La dite Chérie, sise en ce quartier, appartenant à la demoiselle Iphigénie Trio et porté sur le certificat de recensement sous le numéro matricule..., est décédé sur ladite habitation ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 2

Naissance

de Rosette

L'an mil huit cent quarante-sept et le neuf février, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, habitant, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite (que), le six février courant, à cinq heures du matin, est né sur l'habitation Le Delta, de la nommée Antoinette, âgée de vingt-un ans, cultivatrice en dépendant, célibataire, portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 422, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rosette ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 3

Naissance

de Jules

L'an mil huit cent quarante-sept et le seize février, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation Les Sables, la déclaration écrite que, hier quinze février courant, à dix heures du soir, est né sur l'habitation Les Sables, de la nommée Julie, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice en dépendant, célibataire et portée sur le certificat de recensement sous le numéro matricule 207, un enfant

naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jules ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 4
Décès
de Pauline

L'an mil huit cent quarante-sept et le seize février, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Henry Faiseau, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, le sieur Faiseau domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le quinze février courant, à onze heures du matin, la nommée Pauline, du sexe féminin, âgée de trente-deux ans, célibataire, dépendant de ladite habitation Les Sables et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 180, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 5
Décès
de Caprice

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-cinq février, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu du nommé Adrien, âgé de trente-trois ans, commandeur et administrateur de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Jacques Favard et Adrien Sauvage, la déclaration verbale que, hier, vingt-quatre février courant, à sept heures du soir, la nommée Caprice, du sexe féminin, âgée de vingt-sept ans, célibataire, affermée par le sieur Sauvage sur ladite habitation Les Plaisirs et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 2689 (registre D Macouria), d'après recensement des propriétaires, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 6
Décès
de Eugénie

L'an mil huit cent quarante-sept et le trois mars, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le premier mars courant, à sept heures du matin, la nommée Eugénie, du sexe féminin, fille de Louise Cavalet, âgée de vingt-un mois, dépendant de ladite habitation et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1865, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 7
Décès
de Marie dite Hélène

L'an mil huit cent quarante-sept et le quatre mars, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et voisin de celle de madame Jahnholz, la déclaration écrite que, hier trois mars courant, à sept heures du matin, la nommée Marie dite Hélène, du sexe féminin, âgée de quarante-deux ans, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à

madame veuve Jahnholtz, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 612, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 8

Décès

de Pauline

L'an mil huit cent quarante-sept et le quinze mars, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Dupont de Mésilliac, le sieur Salomon domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le douze mars courant, à cinq heures du matin, la nommée Pauline, du sexe féminin, âgée de trente-huit ans, dépendant de ladite habitation La Constance et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1128, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 9

Naissance

de Félicia

L'an mil huit cent quarante-sept et le dix avril, à quatre heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, âgé de trente-trois ans, domicilié sur ladite habitation, la déclaration écrite que, le huit courant mois d'avril, à huit heures du matin, est né sur l'habitation Le Delta de la nommée Marie Catherine, âgée de trente-un ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 420, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Félicia ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 10

Décès

de Misère

L'an mil huit cent quarante-sept et le douze avril, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stanislas Didier, âgé de trente-sept ans, habitant propriétaire de l'habitation Manuel, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration verbale que, hier onze courant mois d'avril, à six heures du soir, le nommé Misère, du sexe masculin, âgé de cinquante-deux ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation Manuel et porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 956, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 11

Décès

de Abel

L'an mil huit cent quarante-sept et le treize avril, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier douze avril courant, à huit heures du soir, le nommé Abel, du sexe masculin, âgé de quarante-trois ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Le Delta et porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 385, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 12
Décès
de Félicia

L'an mil huit cent quarante-sept et le treize avril, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Romain Bruneau, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier douze avril courant, à neuf heures du matin, la nommée Félicia, du sexe féminin, âgée de quatre jours, fille de Marie Catherine, âgée de trente-un ans, dépendant de la dite habitation Le Delta, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 13
Naissance
de Aveline

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-six avril, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jean Louis Constant, âgé de quarante-trois ans, régisseur de l'habitation L'Espérance où il est domicilié, ladite habitation sise en ce quartier et appartenant à monsieur Victrice Dieudonné, la déclaration écrite que, ce jour d'hui vingt-six avril, à deux heures du matin, est né sur ladite habitation de la nommée Marie Louise, âgée de vingt ans, célibataire, cultivatrice, en dépendant et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 339, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Aveline ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 14
Naissance
de Fleur de Marie

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-six avril, à deux heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu du nommé Adrien, âgé de trente-trois ans, commandeur et administrateur en l'absence de son maître, l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Jacques Favard et Adrien Sauvage, la déclaration verbale que, ce jour d'hui vingt-six avril, à huit heures du matin, est né sur ladite habitation de la nommée Célestine, mulâtresse, âgée de dix-neuf ans, domestique, en dépendant et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 513, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Fleur de Marie ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 15
Naissance
de Amélia

L'an mil huit cent quarante-sept et le quatre mai, à trois heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier trois mai courant, à deux heures du matin, est né sur ladite habitation de la nommée Ursule, âgée de trente-neuf ans, célibataire, cultivatrice, en dépendant et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 416, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Amélia ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 16

Décès
de Mélise

L'an mil huit cent quarante-sept et le quatre mai, à trois heures après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-trois ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, ce jour d'hui quatre mai, à une heure du matin, la nommée Mélise, du sexe féminin, âgée de quarante-un ans, célibataire, cultivatrice, dépendant de ladite habitation Le Delta et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 410, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 17
Décès
de Ernest

L'an mil huit cent quarante-sept et le cinq mai, à six heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Bouaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié en ce quartier, la déclaration écrite que, ce jour cinq mai, à dix heures du matin, le nommé Ernest, du sexe masculin, âgé de trente-un ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à madame veuve Jahnholz, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 590, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 18
Décès
de Luce

L'an mil huit cent quarante-sept et le treize mai, à cinq heures après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-cinq ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, ce jour d'hui treize mai courant mois, à une heure du matin, la nommée Luce, du sexe féminin, âgée de quarante-quatre ans, célibataire, dépendant de l'atelier de l'habitation Les Sables, portée sur le certificat de recensement qui la concerne, au quartier de Tonnégrande, sous le numéro matricule..., est décédée sur la dite habitation Les Sables ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 19
Décès
de Marie Catherine

L'an mil huit cent quarante-sept et le quinze mai, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jean Louis Constant, âgé de quarante-deux ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Les Deux-Sœurs, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dieudonné, la déclaration écrite que, hier, quatorze mai courant, à quatre heures du matin, la nommée Marie Catherine, du sexe féminin, âgée de quarante un ans, dépendant de l'habitation Les Deux-Sœurs et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 156, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 20
Naissance
de Iraline

L'an mil huit cent quarante-sept et le trois mai, à deux heures après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Georges Jérôme, âgé de quarante-sept ans, habitant propriétaire, domicilié à Kaw, sur son habitation Tout-mon-Bien, la déclaration écrite que, hier, douze juin courant, à cinq heures après midi, est né sur ladite habitation de la nommée Magdeleine, âgée de quarante-quatre ans, célibataire, cultivatrice en dépendant et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 525, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Iraline ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 21

Mariage de

Eutrope et de Julie

L'an mil huit cent quarante-sept et le trois juin, à quatre heures après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le vingt-neuf mai dernier, le nommé Eutrope, Africain, âgé de trente-deux ans, cultivateur et porté sur le certificat de recensement qui le concerne, sous le numéro matricule 1567, a été uni en mariage à Julie, âgée de quarante-six ans, veuve de... et mère de deux enfants, cultivatrice et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1587, ces deux esclaves appartenant à madame veuve Tresse et afferméés par elle sur l'habitation La Joséphine.

Ledit mariage a été célébré sur l'habitation La Joséphine le vingt-neuf mai dernier par monsieur l'abbé Noyrigat, missionnaire en tournée dans le quartier ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 22

Mariage de

Augustin dit Brutus

et de Marie Madeleine

dite Antoinette

L'an mil huit cent quarante-sept et le trois juin, à quatre heures après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié à (Kaw, la) déclaration écrite que, le vingt-deux mai (dernier), le nommé Augustin, dit Brutus, Africain, (âgé de) quarante-quatre ans, cultivateur, dépendant de l' (habi-)tation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appar(tenant) à madame veuve Jahnholz, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 1071, a été uni en mariage à Marie Madeleine dite Antoinette, Africaine, célibataire, mère d'un enfant, âgée de trente-huit ans, cultivatrice, dépendant de la même habitation et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 601.

La célébration religieuse de ce mariage a été faite sur l'habitation Le Bon-Père le vingt-deux mai dernier par monsieur l'abbé Noyrigat, missionnaire en tournée dans le quartier ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 23

Décès

de François

L'an mil huit cent quarante-sept et le quatre juin, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stanislas Didier, âgé de trente-sept ans, propriétaire et domicilié sur l'habitation Manuel, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, ce jour, quatre juin courant, à trois heures du matin, le nommé François, du sexe masculin, âgé de dix-neuf ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Manuel, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 964, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 24

Naissance
de Philibert

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-neuf juin, à cinq heures après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stanislas Didier, âgé de trente-sept ans, propriétaire et domicilié sur l'habitation Manuel, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, ce jour, vingt-neuf juin, à huit heures du matin, est né sur ladite habitation de la nommée Célestine, âgée de vingt-six ans, célibataire, cultivatrice, en dépendant et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 959, une enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Philibert ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 25

Décès
de Janvier

L'an mil huit cent quarante-sept et le trente juin, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de cinquante-trois ans, propriétaire de l'habitation Damarice, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier, vingt-neuf juin courant mois, à quatre heures du soir, le nommé Janvier, du sexe masculin, âgé de... ans, célibataire, affermé sur l'habitation Damarice par monsieur Emler de Cayenne, mandataire de monsieur Desaunay de Nantes et porté sur le certificat de recensement qui le concerne au quartier de Kourou sous le numéro..., est décédé sur ladite habitation Damarice ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 26

Naissance
de Léon

L'an mil huit cent quarante-sept et le premier juillet, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le vingt-cinq juin dernier, à onze heures du soir, est né sur ladite habitation La Constance, de la nommée Caroline, âgée de trente ans, mariée à Joseph, tous deux dépendant de ladite habitation, elle, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1132, un enfant légitime du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Léon ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 27

Décès
de Noël

L'an mil huit cent quarante-sept et le quinze juillet, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-cinq ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, hier, le quatorze juillet, à une heure de l'après-midi, le nommé Noël, du sexe masculin, âgé de quatre ans, fils de Luce, décédée, tous deux dépendant de l'habitation dite Terre-Rouge et affermé sur l'habitation Les Sables, porté sur le certificat de recensement au quartier de Tonnégrande sous le numéro matricule... ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 28
Décès
de Jean

L'an mil huit cent quarante-sept et le douze août, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et voisine de celle de madame Jahnholtz, la déclaration écrite que, hier, onze août courant, à sept heures du soir, le nommé Jean, du sexe masculin, âgé de quarante-quatre ans, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à madame veuve Jahnholtz, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 579, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 29
Décès
de Madeleine

L'an mil huit cent quarante-sept et le deux septembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, la déclaration écrite que, le trente-un août dernier, à trois heures du matin, la nommée Madeleine, du sexe féminin, âgée de deux ans, fille de Aurélie, affermée sur ladite habitation et appartenant à monsieur Voisin, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1065, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 30
Naissance
de Laurent Venance

L'an mil huit cent quarante-sept et le sept septembre, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économiste de l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le cinq courant, à six heures du matin, est né sur l'habitation Les Sables, de la nommée Marthe, âgée de vingt-sept ans, cultivatrice, dépendant de l'habitation Terre-Rouge au quartier de Tonnégrande, célibataire, portée sur le certificat de recensement dudit quartier sous le numéro matricule..., un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Laurent Venance ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 31
Naissance
de Placide

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-un septembre, à six heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le seize septembre courant, à onze heures du matin, est né sur ladite habitation La Constance, de la nommée Félicité, âgée de trente-quatre ans, célibataire, cultivatrice, dépendant de ladite habitation, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1130, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Placide ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 32

Décès

de Pierre

L'an mil huit cent quarante-sept et le onze octobre, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et voisine de celle de madame Jahnholtz, la déclaration écrite que, hier, dix octobre courant, à midi, le nommé Pierre, du sexe masculin, âgé de quarante-trois ans, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à madame veuve Jahnholtz, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 578, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 33

Décès

de Corneille

L'an mil huit cent quarante-sept et le dix-huit octobre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-cinq ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, hier, dix-sept octobre courant, à six et demie du soir, le nommé Corneille, du sexe masculin, âgé de soixante-onze ans, dépendant de ladite habitation Les Sables et porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 103, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 34

Décès

de Néomie

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-cinq octobre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le vingt-trois octobre courant, à neuf heures du matin, la nommée Néomie, du sexe féminin, âgée de trente-huit ans, mariée à Simon, tous deux dépendant de ladite habitation Les Sables, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 170, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 35

Décès

de Colombine

L'an mil huit cent quarante-sept et le deux novembre, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le premier novembre courant, à deux heures après-midi, la nommée Colombine, du sexe féminin, âgée de trente-cinq ans, mariée à Aubin, tous deux dépendant de l'habitation Terre-Rouge, quartier de Tonnégrande et affermée sur l'habitation Les Sables, portée sur les certificats de recensement du quartier de Tonnégrande sous le numéro matricule..., est décédée sur l'habitation Les Sables ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 36

Décès

de Jean Marie

L'an mil huit cent quarante-sept et le douze novembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Josué Sainte-Rose, âgé de cinquante-trois ans, domicilié à Kaw et propriétaire de l'habitation Damaris, la déclaration écrite que, hier, onze novembre courant, à onze heures du soir, le nommé Jean Marie, du sexe masculin, âgé de quarante-cinq ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Damaris, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 634, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 37

Décès

de Auguste

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-quatre novembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économiste et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le vingt-deux novembre courant, à une heure de l'après-midi, le nommé Auguste, du sexe masculin, âgé de cinquante-neuf ans, marié à Fanchette, cultivateur, tous deux dépendant de l'habitation Les Sables, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 94, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 38

Décès

de Victoire

L'an mil huit cent quarante-sept et le six décembre, à cinq heures de l'après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-un ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et voisin de celle de madame Jahnholtz, la déclaration écrite que, ce jour, à trois heures du matin, la nommée Victoire, du sexe féminin, âgée de trente-huit ans, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à madame veuve Jahnholtz, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 600, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 39

Décès

de Domptile

L'an mil huit cent quarante-sept et le huit décembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économiste et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le six décembre courant, à trois heures de l'après-midi, la nommée Domptile, du sexe féminin, âgée de onze ans, dépendant de l'habitation Terre-Rouge, quartier de Tonnégrande et affermée sur l'habitation Les Sables, portée sur le certificat de recensement qui la concerne au quartier de Tonnégrande sous le numéro matricule..., est décédée sur l'habitation Les Sables ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 40

Naissance

de Albert Abd el-Kader

L'an mil huit cent quarante-sept et le onze décembre, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jacques Favard, âgé de trente-sept ans, propriétaire de l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le huit décembre courant, à quatre heures de l'après-midi, est né sur ladite habitation Les Plaisirs, de la nommée Jeannette, âgée de cinquante ans, célibataire, cultivatrice, dépendant de ladite habitation, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 503, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Albert Ald el-Kader ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 41

Naissance

de Marie Rose

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt décembre, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le dix-huit décembre courant, à six heures du soir, est né sur ladite habitation Les Sables, de la nommée Valentine, âgée de trente-deux ans, célibataire, cultivatrice, dépendant de ladite habitation, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 188, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Rose ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 42

Naissance

de Marie Élisabeth

L'an mil huit cent quarante-sept et le vingt-trois décembre, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le vingt-un décembre courant, à trois heures de l'après-midi, est né sur ladite habitation Les Sables, de la nommée Clotilde, âgée de quarante-quatre ans, mariée à Alexandre, tous deux cultivateurs, dépendant de ladite habitation, elle portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 172, un enfant légitime du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Élisabeth ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 43

Décès de Adrienne

L'an mil huit cent quarante-sept et le trente décembre, à deux heures de l'après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Thélismar Lhuerre, âgé de vingt-six ans, économe et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-neuf décembre courant, à trois heures de l'après-midi, la nommée Adrienne, du sexe féminin, âgée de soixante-onze ans, dépendant de ladite habitation Les Sables et portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 138, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 44

Décès de

Stanislas Lindor

L'an mil huit cent quarante-sept et le trente-un décembre, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé de trente-neuf ans,

régisseur / et domicilié / sur l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Charles Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, hier, trente décembre courant, à sept heures du matin, le nommé Stanislas Lindor, du sexe masculin, âgé de huit mois, dépendant de l'habitation Bagatelle et porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule..., y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

Table annuelle et alphabétique des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves du quartier de Kaw, pour l'année mil huit cent quarante-sept.

Certifié par nous Pierre Antoine Bouché, officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce premier janvier mil huit cent quarante-huit. Bouché.

Vu et vérifié au greffe le 1^{er} juillet 1848. H. Mourié.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Kaw**

pendant l'année 1848

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Kaw, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1848.

Fait au palais de justice à Cayenne le 19 décembre 1847. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Décès

de Lodoïska

L'an mil huit cent quarante-huit et le sept janvier, à trois heures de l'après midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu du sieur Raphaël Philippe, âgé de trente-sept ans, domicilié à Kaw, habitant audit quartier, la déclaration verbale que, ce jour, à deux heures du matin, la nommée Lodoïska, du sexe féminin, âgée de trente-huit ans, célibataire, son esclave, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 884, est décédée sur son habitation L'Espérance ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 2

Décès

de Alexandre

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-cinq janvier, à six heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Alexis Flotte, âgé de vingt-quatre ans, marchand, résidant audit quartier sur l'habitation de monsieur Hypolite Maragnon, la déclaration écrite que, ce jour d'hui vingt-cinq janvier courant, à neuf heures du matin, la nommée Alexandre, du sexe masculin, âgée de dix ans, esclave de monsieur David Flotte père, portée sur le certificat de recensement qui la concerne (ville de Cayenne) sous le numéro matricule..., est décédé audit quartier de Kaw ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 3

Naissance

de Auguste

Présentation de

l'enfant le 22

février courant

L'an mil huit cent quarante-huit et le quatorze février, à six heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésillac, la déclaration écrite que, le huit courant, à cinq heures de l'après midi, est né sur l'habitation La Constance, de la nommée Honorine, âgée de vingt-deux ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, portée sur le certificat de

recensement qui la concerne, sous le numéro matricule 1014, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Auguste ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 4

Naissance

de Hedwige Valentine

Présentation de

l'enfant le 3 mars

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-un février, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé de trente-neuf ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le dix-neuf février courant, à quatre heures de l'après midi, est né sur l'habitation Bagatelle, de la nommée Thémire, âgée de trente ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne, sous le numéro matricule 267, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Hedwige Valentine ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 5

Décès

de Rosa

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-cinq février, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey ; la déclaration écrite que, le vingt-trois février courant, à trois heures de l'après midi, la nommée Rosa, du sexe féminin, âgée de vingt-un ans, célibataire, esclave de madame veuve Tresse et affermée sur l'habitation La Joséphine, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1591, est décédée sur ladite habitation ; et avons signé la présente déclaration inscrite sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 6

Décès

de Victorine

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-six février, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Jean Baptiste Michely, âgé de trente-huit ans, copropriétaire et domicilié sur son habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-cinq février courant, à minuit, la nommée Victorine, du sexe féminin, âgée de trois ans, fille de Victorine, récemment a acquise de monsieur Pierre Virgile, et portée jusqu'à ce jour sur le certificat de recensement qui la concerne dans la commune de Mont-Sinéry, sous le numéro matricule 1120, est décédée sur ladite habitation La Sincérité ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 7

Décès

de Francisco

L'an mil huit cent quarante-huit et le quatorze mars, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-cinq ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite

que, le treize mars courant, à huit heures du matin, le nommé Francisco, du sexe masculin, âgée de cinquante ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Le Delta, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 373, est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 8

Décès

de Sans-Souci

L'an mil huit cent quarante-huit et le seize mars, à deux heures de l'après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-cinq ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, le quinze mars courant, à neuf heures du soir, le nommé Sans-Souci, du sexe masculin, âgée de quarante ans, célibataire, cultivateur, dépendant de ladite habitation Le Delta, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 369, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 9

Décès

de Zéphir

L'an mil huit cent quarante-huit et le dix-sept mars, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Amédée Rémy, âgé de trente-trois ans, copropriétaire et régisseur de l'habitation Plaisance, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, ce jour dix-sept mars, à quatre heures du matin, le nommé Zéphir, du sexe masculin, âgé de trente-trois ans, célibataire, cultivateur, de ladite habitation Plaisance, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 892, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 10

Naissance

de Michel Athanase

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-un mars, à une heure après-midi.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier, vingt-un mars courant, à onze heures du matin, est né sur l'habitation Le Bon-Père, sise à Kaw et appartenant à madame veuve Jahnholz, de la nommée Solitude, âgée de quarante ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 604, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Michel Athanase ; et avons signé la présente déclaration. Bouché.

N° 11

Naissance

de Célestin

L'an mil huit cent quarante-huit et le huit avril, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Léopold Léger, âgé de quarante ans, habitant propriétaire de habitation Sainte-Lise, sise en ce quartier et où il est domicilié, la déclaration écrite que, le six avril courant, à sept heures du soir, est né sur l'habitation Sainte-Lise, de la nommée Juliette, âgée de quarante-quatre ans, mariée à Théodore, tous deux cultivateurs en dépendant, elle, portée sur le certificat de

recensement qui le concerne sous le numéro matricule 668, un enfant légitime du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Célestin ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 12
Décès
de Flore

L'an mil huit cent quarante-huit et le huit avril, à quatre heures du soir.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Ollivier, âgé de cinquante-deux ans, médecin exerçant en ce quartier, domicilié sur l'habitation Les Plaisirs, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Favard et Sauvage, la déclaration écrite que, ce jour, huit avril, à une heure du matin, la nommée Flore, du sexe féminin, âgée de cinquante-quatre ans, célibataire, dépendant de ladite habitation, portée sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 491, est décédée sur ladite habitation Les Plaisirs ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 13
Naissance
de Elliette

L'an mil huit cent quarante-huit et le quatorze avril, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-cinq ans, copropriétaire de l'habitation Le Delta, où il est domicilié ; la déclaration écrite que, le neuf avril courant, à trois heures du matin, est né sur ladite habitation Le Delta, sise à Kaw, de la nommée Solitude, âgée de trente-deux ans, célibataire, cultivatrice et dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 433, un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Elliette ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 14
Décès
de Léon

L'an mil huit cent quarante-huit et le quatorze avril, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente)six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le onze avril courant, à une heure du matin, le nommé Léon, du sexe masculin, âgé de neuf mois, fils légitime de Joseph et de Caroline, tous dépendant de ladite habitation La Constance, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 1690, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 15
Naissance
de Léonard

L'an mil huit cent quarante-huit et le dix-neuf avril, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-trois ans, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier et appartenant à messieurs Habasque et Mathey, où il est domicilié, la déclaration écrite que, hier, huit avril courant, à dix heures et quart du matin, est né sur ladite habitation La Joséphine, de la nommée Aurélie, appartenant à monsieur Voisin et affermée à messieurs Habasque et Mathey, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro

matricule 1625, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Léonard ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 16

Naissance
de Élisabeth

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-deux avril, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié en ce quartier sur l'habitation La Constance, la déclaration écrite que, le dix-huit avril courant, à une heure du matin, est né sur l'habitation Le Dernier-Coup, sise en ce quartier et appartenant à la demoiselle Anne Vatar, de la nommée Suzette, âgée de... ans, célibataire, cultivatrice, appartenant à monsieur Dumontel et affermée par lui à la demoiselle Anne Vatar, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sur les registres de la ville de Cayenne, sous le numéro matricule..., un enfant naturel du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Élisabeth ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 17

Naissance
de Ernest Ésope

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-cinq avril, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé de trente-neuf ans, régisseur de l'habitation Bagatelle, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, où il est domicilié ; la déclaration écrite que, le vingt avril courant, à sept heures du soir, est né sur ladite habitation Bagatelle, de la nommée Noëline, âgée de vingt-cinq ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 276, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Ernest ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 18

Décès
de Bernard

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-six avril, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Gabriel Abadie, âgé de... ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Barrat de Nantes, la déclaration écrite que, le vingt-un avril courant, à cinq heures du matin, le nommé Bernard, du sexe masculin, âgé de... ans, marié à la nommée Zinna, tous deux cultivateurs dépendant de l'habitation Terre-Rouge et affermée sur l'habitation Les Sables de Kaw, porté sur les registres matricules du quartier de Tonnégrande, est décédé sur ladite habitation Les Sables ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 19

Naissance
de Philibert

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-huit avril, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé de trente-neuf ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Bagatelle, sise à Kaw et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le vingt-trois avril courant, à dix heures du soir, est né sur ladite

habitation Bagatelle, de la nommée Luce, âgée de trente ans, célibataire, cultivatrice en dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 275, un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Philibert ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 20
Décès
de Eulalie

L'an mil huit cent quarante-huit et le quatre mai, à dix heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, le deux mai courant, à une heure du matin, la nommée Eulalie, du sexe féminin, âgé de deux ans, fille de Angélique, dépendant de ladite habitation La Constance, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1666, y est décédée ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 21
Décès
de Bernard

L'an mil huit cent quarante-huit et le vingt-deux mai, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mésilliac, la déclaration écrite que, hier vingt-un courant mois de mai, à minuit, le nommé Bernard, du sexe masculin, âgé de quatre ans, fils naturel d'Honorine, dépendant de ladite habitation La Constance, porté sur le certificat de recensement et qui le concerne sous le numéro matricule 1030, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 22
Décès
de Henry

L'an mil huit cent quarante-huit et le cinq juin, à onze heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Gabriel Abadie, âgé de... ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Auguste Barrat, la déclaration écrite que, hier, quatre juin courant mois, à neuf heures du soir, le nommé Henry, du sexe masculin, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation Les Sables, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 110, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Bouché.

N° 23
Décès
de Mars

L'an mil huit cent quarante-huit et le six juin, à neuf heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Marie Romain Bruneau, âgé de trente-cinq ans, copropriétaire et domicilié sur l'habitation Le Delta, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, hier, le cinq juin courant, à onze heures du matin, le nommé Mars, du sexe masculin, âgé de quarante-sept ans, cultivateur, dépendant de ladite habitation Le Delta, porté sur le certificat de recensement qui le concerne

sous le numéro matricule 375, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Signé Bouché. Le lieutenant commissaire commandant. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 24

Décès

de Céline

L'an mil huit cent quarante-huit et le huit juin, à huit heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Bassières, âgé de quarante-sept ans, copropriétaire et domicilié sur l'habitation Les Sables, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Auguste Barrat, la déclaration écrite que, hier, sept juin courant, à huit heures du soir, la nommée Céline, du sexe masculin, âgée de huit ans, fille naturelle de Claris, dépendant de ladite habitation Les Sables, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 221, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Signé Bouché. Le lieutenant commissaire commandant. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 25

Décès

de Dauphine

L'an mil huit cent quarante-huit et le onze juin, à sept heures du matin.

Nous Pierre Antoine Bouché, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Auguste Boudaud fils, âgé de trente-trois ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, hier, dix juillet courant, à quatre heures de l'après-midi, la nommée Dauphine, du sexe féminin, âgée de soixante-six ans, infirmière, dépendant de l'habitation Le Bon-Père, sise en ce quartier et appartenant à madame veuve Jahnholz, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 595, est décédée sur ladite habitation Le Bon-Père ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Signé Bouché. Le lieutenant commissaire commandant. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 26

Naissance

de Joseph

L'an mil huit cent quarante-huit et le 1^{er} juillet, à deux heures du soir.

Nous Auguste Louis Boudaud, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Stratonis Louis Michely, âgé de trente-huit ans, habitant propriétaire et domicilié sur son habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-six juin dernier, à neuf heures du soir, est né sur l'habitation La Joséphine de la nommée Clara, âgée de trente-deux ans, célibataire, cultivatrice, appartenant à madame veuve Tresse et affermée à messieurs Mathey et Habasque, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1580, un enfant du sexe masculin auquel est donné nom Joseph ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 27

Naissance

de Claudine Phèdre

L'an mil huit cent quarante-huit et le trois juillet, à midi.

Nous Auguste Louis Boudaud, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Charles Pierre Vauquelin, âgé de trente-neuf ans, régisseur et domicilié sur l'habitation Bagatelle, sise à Kaw et appartenant à monsieur Brunot et dame veuve Courant, la déclaration écrite que, le premier juillet courant, est né sur l'habitation Bagatelle de la

nommée Rosillette, âgée de vingt-cinq ans, non mariée, cultivatrice, en dépendant, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 275, un enfant naturel du sexe féminin, auquel est donnée nom Claudine Phèdre ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 28

Naissance
de Thérèse

L'an mil huit cent quarante-huit et le 25 juillet, à dix heures du matin.

Nous Auguste Louis Boudaud, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Michely, âgé de trente-huit ans, habitant propriétaire et domicilié sur son habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le vingt-trois juillet courant, à dix heures du soir, est né sur l'habitation La Joséphine de la nommée Thalie, âgée de vingt ans, non mariée, cultivatrice, appartenant à monsieur Voisin, affermée à messieurs Mathey et Habasque, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 1635, un enfant du sexe féminin, auquel est donné nom Thérèse ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 29

Décès
de Marcel

L'an mil huit cent quarante-huit et le sept août, à neuf heures du matin.

Nous Auguste Louis Boudaud, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Salomon Baraly, âgé de trente-six ans, régisseur et domicilié sur l'habitation La Constance, sise en ce quartier et appartenant à monsieur Dupont de Mezilliac, la déclaration écrite que, le six août courant, à une heure du matin, le nommé Marcel, du sexe masculin, âgé de quarante-trois ans, dépendant de ladite habitation La Constance, porté sur le certificat de recensement qui le concerne sous le numéro matricule 1093, y est décédé ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Ag^{te} Boudaud fils.

N° 30

Naissance
de Alexis Primerose

L'an mil huit cent quarante-huit et le neuf août, à trois heures du soir.

Nous Auguste Louis Boudaud, commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier de Kaw, Guyane française, y domicilié, avons reçu de monsieur Louis Michely, âgé de trente-huit ans, habitant propriétaire et domicilié sur son habitation La Sincérité, sise en ce quartier, la déclaration écrite que, le huit courant, à huit heures du matin, est né sur l'habitation La Sincérité de la nommée Adèle Primerose, âgée de trente et un ans, dépendant de ladite habitation La Sincérité, portée sur le certificat de recensement qui la concerne sous le numéro matricule 859, un enfant du sexe féminin, auquel est donné nom Alexis Primerose ; et avons signé la présente déclaration sur ce registre tenu double. Ag^{te} Boudaud fils.

Table générale des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves du quartier de Kaw depuis le premier janvier 1848 jusqu'au 9 août inclusivement mil huit cent quarante-huit.

Certifié par nous Auguste Louis Boudaud, officier de l'état civil du quartier de Kaw, ce dix du mois d'août mil huit cent quarante-huit. Ag^{te} Boudaud fils.

Vu et vérifié le 18 avril 1849. Pour le procureur de la République. J. Bidon, substitut.

N° 31
Décès
de L'Espérance

Une déclaration reliée

Je soussigné Jean L. Constant, / 44 ans /, déclare que le nommé L'Espérance, / 44 / du sexe féminin, âgé de 42 ans, 330, décédé sur l'habitation dit L'Espérance le 8 août à 1 heure du soir au quartier de Kaw. Le 9 août 1848. Jⁿ L^s Constant.

Reçue le 12 à 8 heures du soir.

Je vous pris, monsieur le Commandant, de voir si l'âge est juste, je vous en pris care je n'ai pas leurs âge ici ; leur maître a son recensement avec lui. Je vous serais infiniment aubligés. Je vous suis avec respect. Jⁿ L^s Constant.





Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.